

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

EXTRACTIVISME AU QUÉBEC : LE CAS DE L'EXTRACTION DES  
HYDROCABURES

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
SAMUEL COURTEMANCHE

Août 2016

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le résultat d'un travail qu'il m'aurait été impossible d'effectuer sans le soutien de plusieurs personnes. J'aimerais remercier en tout premier lieu mon directeur Xavier Lafrance pour son temps et ses judicieux conseils. Je tiens aussi à remercier Éric Pineault pour ses enseignements et son assistance. De plus, je désire saluer spécialement mes ami.e.s, camarades, colocs et collègues du laboratoire Ho Chi Minh, Julie Beauchamp et Bálint Demers, sans qui l'écriture de ce mémoire aurait été franchement moins agréable. D'autre part, comme je considère que le bonheur est un ingrédient essentiel à la réussite scolaire, j'aimerais remercier amoureuxment Jacynthe Sabourin d'en mettre dans ma vie. Merci aussi à Renaud St-Cyr pour les discussions et les bons conseils, et finalement, merci à Nicole Henri et Laurier Courtemanche pour leur appui inconditionnel.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	v
RÉSUMÉ .....	vi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
COURANT THÉORIQUE DE L'EXTRACTIVISME.....	16
1.1 Origines théoriques et conceptualisation .....	17
1.1.1 Extractivismo .....	17
1.1.2 La notion d'extractivisme au Nord .....	23
1.1.3 Définition .....	29
1.2 Étude de cas: la province canadienne de l'Alberta.....	33
1.2.1 Le modèle albertain.....	34
1.2.2 La nature et l'usage des richesses extraites .....	36
1.2.3 Les implications politiques, socio-économiques et culturelles du modèle albertain .....	37
1.2.4 Extractivisme en Alberta.....	40

CHAPITRE 2	
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE GLOBAL .....	41
2.1 Croissance, crise et stagnation .....	41
2.1.1 Crise et néolibéralisme.....	45
2.2 Accumulation, « <i>fix</i> » et extractivisme.....	51
2.3 Pétrole et capitalisme .....	58
2.4 Extractivisme et énergie extrême.....	68
CHAPITRE 3	
EXTRACTION DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC ET EXTRACTIVISME .....	77
3.1 Portrait de la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures.....	78
3.1.1 Historique.....	79
3.1.2 Les principaux projets d'exploration des hydrocarbures au Québec.....	88
3.1.3 Gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent.....	89
3.1.4 Old Harry .....	93
3.1.5 Gaspésie (Projets de Junex et de Petrolia) .....	96
3.1.6 Anticosti .....	99
3.1.7 Bilan du déploiement de la filière des hydrocarbures au Québec.....	103
3.2 Extractivisme au Québec : Le cas des projets d'extraction des hydrocarbures.....	104

3.2.1 Le modèle québécois.....	105
3.2.2 Nature et usage des richesses que l'on cherche à extraire .....	112
3.2.3 Implications politiques, socio-économiques et culturelles.....	113
3.2.4 Le Québec est-il un État extractiviste?.....	119
3.3 Au-delà de la conjoncture et du contexte québécois .....	121
3.3.1 Conjoncture défavorable et recul dans le dossier des hydrocarbures au Québec.....	122
3.3.2 Énergie extrême, extractivisme, néolibéralisme et expansion du capital.....	124
CONCLUSION .....	132
ANNEXE A CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE SELON LE TYPE DE RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE.....	138
ANNEXE B LE SUPER-CYCLE DES COMMODITÉS .....	139
ANNEXE C ÉVOLUTION DU PIB ET DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE .....	140
ANNEXE D RETOUR ÉNERGÉTIQUE SELON LE TYPE DE RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE ..	141
ANNEXE E PRODUCTION ÉTATS-UNIENNE DE GAZ DE SCHISTE EN MILLIARDS DE PIEDS CUBES/JOUR.....	142
ANNEXE F ÉVOLUTION DU PRIX DU GAZ NATUREL EN AMÉRIQUE DU NORD .....	143

ANNEXE G	
ÉVOLUTION DES PRIX DU BARIL DE PÉTROLE (WTI) .....	144
ANNEXE H	
PARTIES DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS SOUS BAIL D'EXPLORATION (CLAIMS) EN 2002.....	145
ANNEXE I	
PARTIES DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS SOUS BAIL D'EXPLORATION (CLAIMS) EN 2011.....	146
BIBLIOGRAPHIE.....	147

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ALDEAH	Alternatives au développement extractiviste et anthropocentré
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CSQGSQ	Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste au Québec
ÉES	Évaluation environnementale stratégique
EROEI	Energy return on energy invested (retour énergétique)
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
SOQUIP	Société Québécoise d'initiatives pétrolières

## RÉSUMÉ

L'objectif de ce mémoire est d'étudier les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec à travers le prisme théorique de l'extractivisme. Dans un premier temps, nous effectuons une étude approfondie du concept d'extractivisme dans le but d'en présenter une définition qui soit opératoire dans l'analyse d'économies capitalistes avancées. Un exemple typique d'un modèle de développement extractiviste dans une économie avancée est ensuite présenté à travers le cas de la province canadienne de l'Alberta. En second lieu, le modèle de développement extractiviste est positionné par rapport aux contextes économique (le système capitaliste global et sa phase spécifiquement néolibérale) et écologique (tension entre pétrodépendance et impératifs de transition énergétique) dans lesquels il se déploie. Nous nous concentrons subséquemment sur l'analyse de la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures. En confrontant ladite situation aux différentes composantes d'un modèle de développement extractiviste, il est possible d'établir que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent résolument dans une telle logique développementale.

Mots-clés : extractivisme, Québec, hydrocarbures, capitalisme, néolibéralisme, énergie extrême, transition énergétique, crise, pétrole, Alberta

## INTRODUCTION

Dans la foulée de la crise de 2008, la question de l'extraction des richesses naturelles au sein même d'économies dites avancées semble susciter un vif intérêt. Au plus fort de la crise, alors que l'insécurité régnait sur marchés financiers, le secteur de l'extraction des richesses naturelles a pu offrir des possibilités d'accumulation intéressantes dans un climat économique morose. En effet, depuis le début des années 2000 jusqu'à la récente chute des prix du pétrole, les prix de plusieurs matières premières ont connu une hausse marquée, encourageant ainsi l'investissement dans ce secteur - et ce même au sein d'économies majoritairement tertiaires - soulevant nombres de questions quant à aux raisons et impacts d'une éventuelle reprimarisation de l'économie québécoise (Pineault 2013) (Hurteau et Fortier 2015). Malgré que les impacts de la crise se soient moins fait sentir au Québec qu'ailleurs, il semble qu'ici aussi la tentation de la reprimarisation et la pression à extraire soient bien existantes. C'est dans ce contexte qu'il importe d'analyser les projets d'extraction soutenus par le gouvernement provincial et les milieux d'affaires - projets qui sont d'ailleurs souvent présentés comme des outils de relance économique (Shields 2014). Alors que l'extraction minérale fait partie de l'histoire économique du Québec depuis longtemps, c'est le développement d'un tout nouveau secteur d'extraction en territoire québécois, celui des hydrocarbures, qui soulève le plus d'interrogations et de débats dans la société québécoise. Avec un cadre règlementaire toujours en construction, un intérêt manifeste des entreprises privées et une participation directe de l'État dans le développement de la filière, la question de l'exploitation des hydrocarbures en est une d'avant-plan sur la scène politique québécoise. Déplorant le fait que les débats

entourant les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec soient presque exclusivement cantonnés à la question de la répartition des retombées économiques sans que soient réellement soulevés les facteurs ayant mené au déploiement de cette nouvelle industrie au Québec, ce mémoire cherche à situer l'essor de cette industrie par rapport au climat économique et écologique particulier au sein duquel elle se déploie.

Au niveau académique, la question de l'extraction des richesses naturelles est de plus en plus abordée à travers le concept d'extractivisme. Provenant d'Amérique latine, où la poursuite de mégaprojets d'extraction reçoit presque partout l'assentiment des gouvernements, le concept d'extractivisme dépasse largement la sphère académique alors qu'il prend de plus en plus d'ampleur au sein du discours de la gauche latino-américaine. En plus de prendre de l'importance au Sud, le terme « extractivisme » commence aussi à faire son apparition en Amérique du Nord. Il est en effet de plus en plus employé dans la sphère publique québécoise comme en témoigne son apparition tant dans le discours de certains mouvements sociaux (RQGE, Mouvement printemps 2015) que dans les grands médias (Schepper 2014) (Boivert 2015) ou dans le milieu académique (Abraham et Murray 2015) (Pineault 2016).

Du point de vue de la recherche en science politique, ce mémoire cherche à fournir un double apport à la discipline. D'abord, la question de savoir si le concept d'extractivisme se transpose à l'analyse des économies avancées n'ayant pas été développée de façon satisfaisante, ce mémoire participera à enrichir la littérature sur l'extractivisme en général tout en tâchant de rendre ce concept opérationnel dans le cadre d'analyses portant sur les économies avancées. En second lieu, le mémoire sera l'occasion de présenter une analyse d'un phénomène assez récent au Québec - et donc peu étudié - soit le développement de la filière de l'exploitation des hydrocarbures. Nous tâcherons entre autres de comprendre comment l'avènement de ladite filière au Québec s'inscrit dans une conjoncture et une logique économique particulières - c'est-

à-dire dans le capitalisme avancé de l'après-crise de 2008. Finalement, le fait que les questions énergétiques soient au coeur de l'actualité économique, tant au Québec qu'au niveau mondial, ne fait que renforcer la pertinence d'étudier la question de l'extractivisme en général et plus spécifiquement dans une économie avancée et majoritairement tertiaire.

## ÉTAT DE LA QUESTION

C'est d'abord vers l'Amérique latine qu'il faut porter notre attention pour remonter aux sources du courant théorique de l'extractivisme. Le thème de l'extractivisme ou du néoextractivisme est devenu un sujet de débat chaud au sein de la gauche latino-américaine avec ce que certains ont appelé la résurgence de la gauche en Amérique latine (Petras 1997). La littérature sur ce sujet se développe dans un contexte politique particulier où plusieurs gouvernements de gauche sont au pouvoir. Une des problématiques capitales abordées par les chercheurs.euses sud-américain.e.s, est le rôle central que joue l'État dans le soutien à la filière extractive malgré les apparentes contradictions que cela engendre (tant dans le discours que dans les relations avec leurs bases électorales). C'est donc principalement ce phénomène d'extractivisme progressiste qui forme l'objet d'étude de plusieurs chercheurs.euses de la gauche latino-américaine (Gudynas 2010) (Svampa 2011) (Acosta 2013). Malgré la multitude d'angles d'analyse choisis pour aborder la question de l'extractivisme, une question qui est centrale chez la plupart des auteur.e.s est celle de l'insertion de ce modèle de développement dans la logique économique mondiale. Le fait que l'extractivisme soit généralement compris comme une stratégie d'accumulation capitaliste ouvre la porte à l'adaptation et la transposition des concepts mobilisés dans le cadre des travaux latino-américains à l'analyse d'autres lieux où des stratégies d'accumulation similaires sont mises en place. Ainsi, les écrits des auteur.e.s sud

américain.e.s sont indispensables dans la réflexion théorique autour de l'extractivisme. Cela est d'ailleurs très bien compris par les quelques auteurs canadiens et québécois qui - malgré qu'il soit évident que les situations économiques et politiques ne sont pas les mêmes en Amérique latine qu'au Québec et au Canada - s'intéressent à la transposition du concept dans l'étude de situations nord-américaines. C'est donc en puisant dans le travail effectué par leurs collègues au Sud que quelques chercheur.e.s au Nord tentent de rapatrier le concept d'extractivisme afin d'analyser des dynamiques connexes (Hébert et Tremblay-Pepin 2013) (Veltmeyer et Bowles 2014). Malgré que le climat politique soit bien différent au Canada que dans les pays d'Amérique du Sud dirigés par des gouvernements de gauche, l'apport théorique du concept d'extractivisme, quoique récent, est bien réel : Que ce soit pour analyser la résistance aux projets de pipelines en Colombie-Britannique (Veltmeyer 2014) (Veltmeyer et Bowles 2014), la mise en oeuvre du Plan Nord<sup>1</sup> (Schepper 2012) (Hurteau et Fortier 2015) ou le développement de la filière pétrolière au Québec (Pineault 2013) (Schepper 2015), le concept d'extractivisme est de plus en plus mobilisé pour analyser des phénomènes se déployant dans les économies avancées du Nord. De plus en plus mobilisé au niveau théorique, le concept d'extractivisme est aussi utilisé de manière beaucoup plus fréquente dans le langage commun d'organisations militantes de gauche (Schepper 2014) (Boivert 2015) (CLAC-Montréal 2013) (Alternatives). Mentionnons toutefois que ce jeune concept est parfois peu ou mal défini, et ce tant dans son utilisation grand public qu'au niveau académique où le choix de retenir une certaine définition de l'extractivisme plutôt qu'une autre est rarement expliqué. Conséquemment, une des tâches de ce mémoire sera de contribuer à construire une base théorique favorisant la transposition de ce concept du Sud au Nord, offrant ainsi la possibilité d'analyser le déploiement d'une forme nouvelle d'extraction dans un territoire donné tout en permettant de replacer

---

<sup>1</sup> Le Plan Nord est un vaste programme de développement lancé par le gouvernement libéral de Jean Charest en 2011. Il a officiellement pour but de mettre en valeur le potentiel minier, énergétique, social, culturel et touristique du territoire québécois situé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle.

celle-ci dans un le contexte plus large de l'évolution du capitalisme au niveau mondial.

Au Sud, l'extractivisme prend une forme nouvelle au sens où le modèle de développement se déploie désormais sous l'égide d'un État interventionniste qui, malgré qu'il réussit à récupérer une meilleure partie de la rente - c'est-à-dire une plus grande part des revenus dégagés de l'exploitation des richesses naturelles - ne parvient pas se sortir du carcan de pays exportateur dans lequel les schémas de dominations globaux le maintiennent. Au Nord, dans le contexte économique particulier de l'après-crise de 2008, nous sommes témoins d'une certaine pression à la primarisation d'une partie de l'économie. C'est à dire d'un projet de « diriger les ressources de l'État vers le développement des activités d'extraction, dans un contexte où les autres secteurs de l'économie connaissent une croissance moribonde, pour ne pas dire anémique. » (Pineault 2013). Dans les deux cas, on comprend que l'extraction de richesses naturelles en tant que telle est indissociable de certaines logiques économiques liées à l'accumulation du capital qui sera approché ici à travers les concepts de certains auteurs rattachés à l'économie-politique hétérodoxe marxiste. C'est ainsi que se rejoignent les notions d'extractivisme et de capitalisme ou - particulièrement au Nord - d'extractivisme et de crise économique. Le cadre dans lequel se déploie l'extractivisme est celui du capitalisme globalisé. En ce sens, saisir l'état des lieux du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale - qui peine toujours à s'extirper de la crise de 2008 et à renouer avec une croissance endogène forte - est primordial pour tâcher de comprendre comment l'industrie d'extraction des hydrocarbures fait son entrée au Québec.

Comprendre la crise de 2008 implique de jeter un regard sur les quatre décennies de néolibéralisme la précédant. Le projet néolibéral peut d'abord être compris comme un projet de reconstruction du pouvoir des classes dominantes face aux gains obtenus par les classes laborieuses au courant des années de croissance suivant la Deuxième

Guerre mondiale (Harvey 2007). Complémentaire, le modèle économique néolibéral se présente comme une stratégie globale pour renouer avec ou maintenir un certain niveau de croissance économique cherchant à contrebalancer la baisse des taux de profits qui a affecté les économies avancées au courant des années 1970 (McNally 2013). Certains économistes - tant orthodoxes (H. Summers 2014) (Krugman 2013) que marxistes (Brenner 2009) (Kliman 2014) - en viennent même à concevoir la crise de 2008 comme l'aboutissement d'un lent déclin des économies capitalistes avancées commencé à la fin des années 1990 et parfois appelé stagnation séculaire. Malgré qu'il existe nombre de désaccords entre ces économistes, une tendance se dégage de leurs écrits : depuis au moins le début des années 2000<sup>2</sup>, les économies capitalistes avancées peinent à redémarrer le moteur d'une accumulation endogène forte<sup>3</sup>. Partir de ces conceptions de l'histoire économique récente permet de bien comprendre l'importance centrale que joue la recherche perpétuelle de croissance économique dans le système capitaliste. Condamner à croire pour repousser ses contradictions, le système de production capitaliste place les agents économiques dans une situation de compétition sur le marché ce qui les oblige à systématiquement innover et subordonner de nouvelles sphères de la vie à la logique marchande (Wood 2005). Cet impératif d'accumulation incessante de capital, conjugué au contexte actuel de crise et de stagnation (McNally 2013), fait en sorte que les processus de « spatio-temporal fix » et d'accumulation par dépossession décrits par Harvey (Harvey 2004) deviennent potentiellement plus importants. Le capitalisme a besoin d'exploiter quelque chose hors de lui-même et le déploiement de ces méthodes d'appropriation capitalistes par la dépossession semble particulièrement important en temps de crise où les rouages de l'accumulation «classique» tournent au ralenti. Les écrits du géographe David Harvey offrent un cadre analytique adéquat pour comprendre le fonctionnement de ces mécanismes d'appropriation (Harvey 2004) (Jessop 2006). De

---

<sup>2</sup> Suite à l'éclatement de la bulle « dot-com »

<sup>3</sup> Robert Brenner affirme que le déclin a commencé dans les années 1970. Quant à McNally, il affirme que le déclin commence au tournant des années 2000. Les deux chercheurs s'entendent toutefois pour dire que depuis 2000, la croissance s'appuie largement sur des bulles financières.

plus, ses écrits sur l'histoire du néolibéralisme (Harvey 2007) conjugués à l'excellente présentation de la crise de 2008 par David McNally (McNally 2013) contextualisent très bien les développements économiques et politiques récents dans les économies avancées. Ainsi, sur les questions du néolibéralisme, de la crise et des stratégies contemporaines d'accumulation du système capitaliste, les écrits de McNally, de Harvey ainsi que leurs contributeurs-ices, seront retenus pour leur clarté et les perspectives d'application théoriques qu'elles offrent dans le cadre de la situation étudiée. Nous tâcherons ainsi de comprendre dans quelle mesure la situation de stagnation économique post-crise, conjuguée à la hausse des prix des matières premières<sup>4</sup>, favorise le repoussement de la frontière extractive - ici illustrée par le développement de l'industrie des hydrocarbures dans une région où elle était absente - en tant que stratégie d'accumulation par dépossession ou de *fix* spatio-temporel.

Sur l'objet d'étude précis de l'exploitation des hydrocarbures au Québec, on retrouve un corpus somme toute limité d'écrits scientifiques. Tout d'abord, mentionnons que la très vaste majorité des ouvrages se concentrent sur la question des gaz de schiste. Suite à l'arrivée en grande pompe de l'industrie du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent en 2010 et l'impact politique majeur qu'elle a créée au Québec, la production d'écrits scientifiques sur les multiples enjeux soulevés par cette industrie a explosée. En sciences sociales, de nombreuses parutions ont couvert toutes sortes de perspectives sur le sujet, allant des impacts économiques attendus, au rôle de l'État (L'Italien, Lefrançois et Pineault 2012) et jusqu'à l'analyse de la mobilisation citoyenne (Sauvé 2011) (Gagnon-Boudreau 2013). La consultation publique menée par le BAPE sur le développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 2011) a aussi fourni un cadre propice au développement d'un nombre important de publications s'articulant autour

---

<sup>4</sup> Du début des années 2000 jusqu'à 2014, les prix des matières premières augmentent de manière importante. On désigne cette période sous le nom de super-cycle des commodités. Pour plus détails, se référer à la section 2.1.1 et à l'Annexe B.

d'une multitude d'enjeux propres à la question des gaz de schiste. Finalement, mentionnons le travail du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste - regroupant 170 scientifiques de différents champs disciplinaires - qui a su poursuivre ses activités en s'intéressant désormais aussi à la question du pétrole au Québec. Malgré les efforts de ce dernier groupe, le nombre d'écrits scientifiques sur la question spécifique de l'extraction pétrolière au Québec est beaucoup plus réduit. Outre quelques notes socio-économiques de l'IRIS (Hébert et Tremblay-Pepin 2013) (Schepper 2015) et un tout récent ouvrage traitant partiellement de la question (Abraham et Murray 2015), on retient surtout les travaux du sociologue Éric Pineault qui a d'abord abordé ce sujet à travers une perspective d'économie politique proche de l'école des Staples canadienne (Pineault 2013) avant d'adopter par la suite une perspective plus proche de l'économie écologique (Pineault à paraître).

Dans l'étude de l'extraction des richesses naturelles au Québec et au Canada, la tradition théorique de l'école des Staples apparaît comme incontournable. Tirant ses origines d'une insuffisance de la théorie économique néo-classique pour comprendre l'économie et l'histoire économique du Canada, la *staple theory* développée par Harold Innis (Innis 1999 [1930]) et actualisée par Melville H. Watkins (Watkins 1963), cherche à démontrer comment les richesses naturelles ont joué un rôle central dans le développement de l'économie politique canadienne. Innis voit l'histoire économique du Canada se développer principalement autour de l'extraction de richesses naturelles, cantonnant ainsi le pays dans une économie « primarisée ». De nombreux commentateurs, notamment associés à l'école de la nouvelle économie politique canadienne (Naylor 1972) (Drache 1977) (Levitt 2002) réfèrent maintenant à cette théorie pour analyser la situation économique canadienne où le pétrole est présenté comme la nouvelle commodité autour de laquelle gravite le développement économique du Canada (Haley 2012) (Fast 2014). C'est une perspective similaire qui est adoptée dans le tout récent livre *Dépossession: une histoire économique du Québec contemporain* (IRIS 2015) qui s'attaque justement à la question de

l'exploitation des ressources. Ce courant théorique pourrait donc sembler tout à fait propice à une analyse de l'exploitation des hydrocarbures au Québec, mais de nombreuses critiques révèlent des insuffisances tant au niveau de l'analyse des relations sociales de production (les classes) que des relations de pouvoir entre acteurs politiques (classes et État) (Clement et Williams 1989). De plus, les tentatives d'utilisation de cette théorie par la gauche tendent à adopter un certain fétichisme des marchandises ainsi qu'un déterminisme économique et techniciste (McNally 1981). Pour McNally, la théorie d'Innis est problématique puisqu'elle ne parvient pas à saisir comment le capitalisme, en tant que mode de production spécifique, supporte et encadre le développement économique du Canada. Puisqu'il ne prend pas en compte la spécificité de ce mode de production, Innis en vient à voir le développement économique du Canada comme une série d'étapes; chacune étant définie par l'exploitation d'une ressource principale. Même s'il est vrai que les ressources naturelles ont historiquement été au cœur du développement de l'économie canadienne, il faut replacer cette réalité dans le contexte du capitalisme, c'est-à-dire d'un système économique et social impliquant une logique de développement spécifique qui engendre aussi des rapports de classes particuliers et où l'État joue un rôle important.

Donc, si la tradition théorique des *staples* reste importante pour comprendre le développement économique du Canada, elle fait face à de nombreuses critiques<sup>5</sup>. En ce sens, ce mémoire de recherche se gardera d'adopter un angle d'approche propre à l'école des *staples* et privilégiera les approches théoriques qui comprennent l'exploitation des richesses naturelles non pas comme l'élément central, mais bien comme une facette du fonctionnement du système économique global. C'est donc un

---

<sup>5</sup> Pour une critique récente et fort bien articulée, voir (Klassen 2009). A contrario des auteur.e.s rattaché.e.s à l'école de la nouvelle économie politique, Klassen affirme que l'économie canadienne est une économie avancée et que l'on ne peut qualifier celle-ci de semi-périphérique. Son secteur primaire d'extraction des ressources est fortement mécanisé et il mobilise des technologies de pointes. Pour lui, la grande importance du secteur primaire au Canada n'est pas nécessairement un signe de retard ou de sous-développement.

des apports conscient et recherché de ce mémoire que de vouloir sortir le débat théorique entourant l'extraction des richesses naturelles des carcans théoriques de la nouvelle économie politique canadienne et du courant innisien. Plutôt que de partir de la nature d'une ressource particulière pour en déduire une logique de développement, ce mémoire replacera l'exploitation des ressources naturelles dans une analyse du mode de production capitaliste, de sa logique de développement spécifique et de son évolution récente à l'ère néolibérale.

Tant dans la sphère publique et médiatique que dans le milieu académique, les débats entourant l'extraction des richesses naturelles reflètent un niveau croissant de préoccupations environnementales. Un nombre important de chercheur.e.s en sciences sociales s'intéressent à l'étude du système économique capitaliste dans une perspective d'économie écologique (Altvater 2007) (Huber 2009) (Foster 2011) (Malm 2013). Cette perspective, adoptée notamment par Éric Pineault dans sa dernière parution traitant spécifiquement de la question des hydrocarbures au Québec (Pineault à paraître), permet d'analyser la situation québécoise à travers une double perspective systémique: le système écologique planétaire et le système économique capitaliste tout aussi planétaire. Le croisement de ces deux perspectives ouvre la voie à une critique riche et complète de l'extractivisme pétrolier dans le contexte économique d'après crise tout en tenant compte du contexte - tout aussi important - des limites écologiques de la planète Terre (Edenhofer et al. 2014). C'est en ce sens que sera privilégiée une approche mixte s'inspirant de l'économie écologique et de l'économie politique critique. Une telle approche apparaissant comme la plus apte à offrir une perspective analytique adaptée aux enjeux contemporains en matière d'extraction des hydrocarbures au Québec.

## QUESTION ET PROPOSITION DE RECHERCHE

L'objectif principal de ce mémoire est de déterminer dans quelle mesure les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans une logique extractiviste. Pour ce faire, il faudra en tout premier lieu fournir une définition de l'extractivisme qui soit adaptée à l'étude des économies dites avancées. De cette définition, des critères observables de ce que constitue l'extractivisme seront dégagés. Une fois ces critères clairement établis, nous évaluerons quatre projets d'extraction des hydrocarbures au regard de ceux-ci. Afin de comprendre dans quelle mesure ces projets s'inscrivent ou non dans une logique extractiviste, il faudra aussi les comparer à d'autres projets résolument extractivistes se déployant ailleurs dans le monde. La province canadienne de l'Alberta servira en ce sens de principale référence comparative.

En ce qui concerne la délimitation de l'objet de recherche, le mémoire mettra l'accent sur les projets d'extraction des hydrocarbures en sol québécois depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui. Toutefois, afin d'être en mesure de bien comprendre les phénomènes aujourd'hui à l'oeuvre au Québec, il sera nécessaire d'élargir le spectre d'analyse afin de positionner ceux-ci par rapport aux logiques politiques, économiques et écologiques à l'oeuvre au niveau mondial.

Un cadre théorique combinant des écrits d'économie politique critique et d'écologie politique permettra donc d'explorer les ramifications entre capitalisme, néolibéralisme et extractivisme. À travers la présentation du fonctionnement du système capitaliste à l'ère du néolibéralisme, il sera démontré comment l'extractivisme se déploie en tant que stratégie d'accumulation - c'est à dire comme mode d'existence du capitalisme. Le travail ainsi effectué permettra de situer les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec par rapport à l'environnement économique et écologique mondial avant de se pencher spécifiquement sur l'environnement québécois. À cet égard, l'analyse de

documents officiels, de faits d'actualité politique, d'études scientifiques et de mémoires citoyens permettra d'étudier en détail les politiques publiques du gouvernement québécois et les projets de développement des entreprises extractives afin de déterminer dans quelle mesure ceux-ci s'inscrivent dans une logique extractiviste.

## MÉTHODE ET STRUCTURE

Le mémoire s'appuiera dans un premier temps sur un corpus de sources théoriques. C'est ainsi que l'extractivisme sera d'abord abordé à travers les écrits des chercheurs.euses d'Amérique latine. Les principaux auteur.e.s retenu.e.s sont tous et toutes des références sur la question de l'extractivisme, et ce, tant dans leurs pays respectifs via l'analyse de cas précis qu'au niveau continental. Les écrits d'Acosta (Acosta 2011), de Gudynas (Gudynas 2010) et de Svampa (Svampa 2011) sont complémentaires et reflètent bien la réalité transcontinentale du modèle extractiviste ou néo-extractiviste dans le cas de l'Amérique latine. Au Nord, les écrits de Veltmeyer (Veltmeyer 2014), Fournis (Fournis 2014), Brand (Brand 2013) ainsi que ceux des chercheurs proches de l'IRIS (Hébert et Tremblay-Pepin 2013) (Schepper 2014) (Pineault à paraître) seront étudiés dans la mesure où ils représentent la quasi-totalité des écrits scientifiques sur le concept d'extractivisme appliqué au Nord. Sur la question du système capitaliste contemporain, les écrits de David Harvey sur le néolibéralisme et les crises dans le système capitaliste (Harvey 2007) (Harvey 2011) conjugués à ceux de ses commentateur-ices (Schwarzmantel 2007) (Fine 2006) (Wood 2007) et d'autres auteurs s'intéressant à l'analyse du capitalisme contemporain (McNally 2013) (Brenner 2009) permettront de présenter un portrait critique du système économique tel qu'il se déploie dans les économies dites avancées. D'autres sources telles que des documents produits par le gouvernement du Canada, l'OCDE et le Fonds monétaire international viendront compléter le portrait présenté.

En ce qui a trait à la place des hydrocarbures dans le système capitaliste contemporain et l'écologie politique de l'extractivisme, le mémoire s'appuiera sur les écrits de certains politologues qui s'intéressent à la relation entre les énergies fossiles et le mode de production capitaliste (Altvater 2007) (Huber 2009) (Malm 2013) . Il sera ainsi possible d'exposer comment l'énergie est centrale tant dans les questions de géopolitique mondiale qu'au cœur même de la 'banale' reproduction, au quotidien, de la vie sociale capitaliste. Bref, que la relation énergie-société est mutuellement constituante (Lohmann et Hildyard 2014). Cela nous permettra par la suite d'établir des liens entre le concept d'extractivisme et celui d'énergies extrêmes. Cette dernière notion sera elle-même présentée à travers les propositions conceptuelles du groupe de recherche Extreme Energy Initiative (Lloyd-Davies 2013) et celle - concordante - d'Éric Pineault (Pineault à paraître) et permettra de bien illustrer la nature énergivore du régime écologique capitaliste (Moore 2011).

En second lieu, pour l'étude concrète des projets d'extraction des hydrocarbures au Québec, l'analyse de sources primaires sera privilégiée. Seront ainsi mobilisés plusieurs documents officiels dont le rapport Lanoue-Mousseau *Maîtriser notre avenir énergétique* de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, la stratégie énergétique du Québec 2006-2015 (et les travaux préliminaires de la mouture 2016-2025), plusieurs budgets du Québec (2009-2010 et 2012-2013), les publications de divers ministères (Finances, de l'Énergie et des Ressources naturelles) et les documents (chantiers) produits dans le cadre de l'actuelle évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur les hydrocarbures. Pour les développements récents en ce qui a trait à l'avancée des travaux d'extraction, des articles de quotidiens tirés de l'excellent travail d'Alexandre Shields du quotidien *Le Devoir* (seul journaliste attitré à temps plein aux questions environnementales au Québec) ainsi que des articles web de la société d'État Radio-Canada seront utilisés comme références.

Le mémoire sera divisé en trois chapitres. Le chapitre premier, d'ordre théorique, aura pour objectif d'effectuer une étude approfondie du concept d'extractivisme dans le but de le rendre opératoire dans le cadre d'une analyse d'économie politique portant sur les économies capitalistes avancées. Ce chapitre permettra donc de comprendre qu'est-ce que l'extractivisme. Au-delà de l'étude de diverses propositions théoriques et de la formulation d'une définition conceptuelle adaptée à l'étude des phénomènes en cours au Nord, ce chapitre sera l'occasion de cerner un idéal-type<sup>6</sup> du modèle extractiviste auquel sera confrontée la réalité factuelle du Québec. La province canadienne de l'Alberta où se déploie un modèle de développement extractiviste sera ainsi retenue comme référence comparative dans l'analyse de la situation québécoise.

Le second chapitre portera sur le contexte global dans lequel se développe l'extractivisme. Ce sera l'occasion de positionner ledit modèle de développement par rapport aux contextes économique (le système capitaliste global et sa phase spécifiquement néolibérale) et écologique (tension entre pétrodépendance et impératifs de transition énergétique) dans lequel il se déploie. Ce chapitre tâchera de répondre à deux questions importantes. C'est à dire pourquoi l'extractivisme est-il un concept théorique utile pour étudier certains phénomènes en cours dans la phase contemporaine de développement capitaliste? Et pourquoi ce modèle de développement retient-il l'attention des économies dites avancées?

Finalement, le troisième et dernier chapitre permettra d'évaluer dans quelle mesure les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans une logique extractiviste. Pour ce faire, un historique du déploiement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures au Québec sera effectué et quatre projets d'extraction seront

---

<sup>6</sup> Compris comme une catégorie, qui aide à comprendre ou théoriser certains phénomènes, sans prétendre que les caractéristiques de ce type se retrouvent toujours et parfaitement dans les phénomènes observés.

présentés en détail. Afin de valider notre démonstration, les différents projets d'extraction et le modèle de développement qui les supporte seront confrontés à des indicateurs préalablement dégagés de l'étude du concept d'extractivisme, ce qui permettra d'établir dans quelle mesure ceux-ci s'inscrivent dans une logique extractiviste. Cette analyse sera complétée par une discussion sur le modèle de développement extractiviste et son rapport avec l'environnement politique, économique et écologique du Québec.

## CHAPITRE 1

### COURANT THÉORIQUE DE L'EXTRACTIVISME

Ce premier chapitre, d'ordre théorique, a pour objectif d'effectuer une étude approfondie du concept d'extractivisme dans le but de rendre ce dernier opératoire dans le cadre d'une analyse d'économie politique portant sur les économies capitalistes avancées. Afin d'explicitier ce en quoi consiste l'extractivisme, une étude des différentes propositions théoriques relatives à ce concept est d'abord effectuée. Puisant autant dans les travaux de chercheurs.euses d'Amérique latine - d'où provient le concept d'extractivisme - que dans les travaux portants sur le Québec et le Canada, il est ainsi possible de dégager de cette étude une proposition théorique de l'extractivisme en tant qu'outil d'analyse applicable à l'étude d'économies avancées et donc à la situation québécoise.

En plus d'étudier diverses propositions théoriques et de formuler une définition conceptuelle adaptée à l'étude des phénomènes en cours au Nord, ce chapitre présente la situation albertaine comme cas typique d'une région où se déploie un modèle de développement extractiviste. Cet exemple servira par la suite de référence comparative dans l'analyse de la situation québécoise.

## 1.1 Origines théoriques et conceptualisation

### 1.1.1 Extractivismo

Le terme extractivisme fait vraisemblablement son apparition dans le vocabulaire scientifique au début des années 1990 alors qu'il est employé dans des textes portant sur l'extraction de richesses naturelles<sup>7</sup> dans la forêt amazonienne (Browder 1992) ou sur la foresterie en général (Pedersen, Balslev et Ulloa 1993; Ruiz Perez, Sayer et Jehoram 1993). Toutefois, dans ces derniers écrits, le terme est la plupart du temps employé sans vraiment le définir. Grosso modo, il semble s'appliquer à toute situation impliquant une quelconque forme d'extraction de richesse naturelle. Certains auteurs, bien qu'ils puissent présenter l'extractivisme comme une réalité sociale (Browder 1992), ne prennent généralement pas le temps d'expliquer ce qu'il entendent par ce *isme*. On y réfère principalement pour parler de l'extraction des plantes ou des produits forestiers: « plant extractivism — a production system based on human's removal of biomass from natural ecosystems» (Wunder 1999, p.1). Cette première observation semble confirmée par le Collectif Alternatives au Développement Extractiviste et Anthropocentré (ALDEAH) qui informe que :

Le sens donné au terme « extractivisme » en Amérique hispanophone et ailleurs dans le monde diffère de son usage au Brésil, où il désigne plus spécifiquement les activités de prélèvement et de commercialisation des produits « de la forêt » non-cultivés (gommes, fibres, fruits, bois, etc.).(ALDEAH)

C'est donc plutôt du côté de l'Amérique latine qu'il faut se pencher pour retourner aux premières sources théoriques de l'extractivisme dans le sens qu'il tend à prendre aujourd'hui.

---

<sup>7</sup> Dans le mémoire, le terme « richesses naturelles » sera préféré à celui de « ressources naturelles». Je rejoins en ce sens la critique du sociologue Dimitri Della Faille et du philosophe Alain Deneault qui proposent de rejeter ce langage qui entretient un rapport à la nature marqué par le développementisme et anthropocentrisme. (Dimitri Della Faille 2014) et (Deneault 2012)

C'est avec ce que certains ont appelé la résurgence de la gauche en Amérique latine (Petras 1997) que le thème de l'extractivisme ou du néo-extractivisme est devenu un sujet de débat chaud dans les dernières années. En effet, c'est souvent sous l'angle de la critique d'un certain «développementisme» soutenu par les gouvernements de gauche que l'extractivisme est abordé: on parle dans ce cas de « néo-extractivisme » (Gudynas 2009) (Gudynas 2010) (Svampa 2011a) (Acosta 2011). Pour une partie de la gauche latino-américaine, les gouvernements portés au pouvoir par des mouvements populaires tiennent un double discours. D'un côté ils se positionnent en rupture avec les gouvernements précédents - considérés comme complices de l'impérialisme et partiellement responsables du maintien de l'Amérique latine dans la pauvreté - mais de l'autre, ils maintiennent en place le même modèle de «développement» que leurs prédécesseurs. C'est-à-dire qu'ils permettent, favorisent et même accentuent toujours l'exploitation intensive des richesses naturelles. Comme l'explique Eduardo Gudynas, chercheur au Centro Latino Americano de Ecología Social et auteur des désormais célèbres « dix thèses sur le néo-extractivisme », il existe en Amérique latine une nouvelle forme d'extractivisme progressiste:

Il se maintient, sous ce nouvel extractivisme, un style de développement basé sur l'appropriation de la nature qui alimente un modèle productif peu diversifié et très dépendant d'une insertion à l'économie internationale en tant que fournisseurs de matières premières, et malgré que l'État joue un rôle plus actif tout en obtenant une plus grande légitimité en redistribuant une partie des bénéfices générés par l'extraction, les impacts sociaux et environnementaux négatifs se répètent de toute façon. [Traduction libre] (Gudynas 2009, p.188)

Cette forme d'extractivisme est nouvelle au sens où elle se déploie désormais sous l'égide d'un État interventionniste qui réussit à récupérer une meilleure partie de la rente - c'est à dire une plus grande part des revenus dégagés de l'exploitation des richesses naturelles - mais qui ne parvient pas à se sortir du carcan de pays exportateur dans lequel les schémas de dominations globaux le maintiennent. Or, ce qui semble ressortir de l'analyse de ce «nouvel» extractivisme ce sont aussi ses similarités manifestes avec l'extractivisme «conventionnel». Il importe donc avant tout de comprendre comment les chercheurs.euses latino-américain.e.s définissent

l'extractivisme en général. Plusieurs propositions théoriques, souvent similaires, mais apportant toutes des nuances pertinentes, se recoupent pour former un riche corpus théorique propre à l'extractivisme sud-américain.

Alberto Acosta, économiste et penseur de la gauche équatorienne, affirme d'abord que l'extractivisme « refer[s] to those activities which remove large quantities of natural resources that are not processed (or processed only to a limited degree), especially for export », mais sa compréhension du phénomène va plus loin puisqu'il ajoute que « in practice, extractivism has been a mechanism of colonial and neocolonial plunder and appropriation » (Acosta 2013, p.63). La conception d'Acosta semble s'inscrire dans une certaine tradition théorique du modèle centre-périphérie développé par Raúl Prebisch puisque pour lui:

Extractivism is a mode of accumulation that started to be established on a massive scale 500 years ago. The world economy – the capitalist system – began to be structured with the conquest and colonisation of the Americas, Africa and Asia. This extractivist mode of accumulation has been determined ever since by the demands of the metropolitan centres of nascent capitalism. Some regions specialised in the extraction and production of raw materials – primary commodities – while others took on the role of producing manufactured goods. The former export Nature, the latter import it. (Acosta 2013, p.62)

On retient donc que l'extraction de ressources - accompagnée de peu de transformation et destinées aux marchés mondiaux - sont pour Acosta des caractéristiques importantes de l'extractivisme qu'il présente comme un mode d'accumulation propre au capitalisme. S'en suit une division géographique marquée par une imposition de ce mode d'accumulation par « les centres » de ce système sur les régions qu'ils dominent (la périphérie).

Des considérations similaires se retrouvent aussi dans la définition proposée par Eduardo Gudynas. Pour lui, l'extractivisme recoupe les activités d'extraction de grandes quantités de richesses naturelles dédiées à l'exportation (sans transformation) et s'inscrit donc effectivement dans une logique d'insertion à l'économie globalisée.

Mais plutôt que de parler d'un mode d'accumulation, il réfère plutôt à un style de développement basé sur l'appropriation de la Nature (Gudynas 2009).

La question des rapports centre-périphérie occupe donc une place importante dans l'étude et la compréhension de l'extractivisme en Amérique latine. Or, comme il en sera question plus bas, nous verrons qu'il est possible et même fort utile de cerner un concept d'extractivisme qui ne soit pas fondamentalement défini par les rapports centre-périphérie. Bien sûr, il existe une multitude d'exemples du déploiement d'un modèle de développement extractiviste dans un contexte d'échange inégal et de domination économique extérieure, mais ce n'est pas l'aspect fondamental de ce modèle de développement qui, comme nous le verrons dans le cadre d'une analyse portant sur un pays dit du centre, relève directement d'impératifs économiques capitalistes. L'inscription de l'extractivisme dans un rapport d'échange inégal de type centre-périphérie est donc fort probable, normale en quelque sorte, mais un modèle de développement extractiviste n'a pas besoin d'une telle structure pour se déployer.

C'est finalement Maristella Svampa, sociologue argentine qui présente la définition la plus originale et intéressante au sein de ce groupe de théoricien.ne.s. Pour elle, «l'extractivisme doit être compris comme un modèle d'accumulation fondé sur la surexploitation de ressources naturelles en grande partie non renouvelables et sur le déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme "improductifs" » (Svampa 2011a, p.105). En plus de soutenir les propositions présentées plus haut, Svampa ajoute la notion de déplacement des frontières extractives qui est des plus importantes pour bien comprendre les logiques économiques, politiques et écologiques qui viennent de pair avec la question de l'extraction des richesses de la Terre sous le système capitaliste.<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Se référer à la section 2.4 du second chapitre pour plus de détails sur la question spécifique du déplacement des frontières extractives.

Ces différentes conceptions de l'extractivisme trouveront des échos au Nord où elles seront présentées au public anglophone par les Canadiens Henry Veltmeyer et James Petras qui reprendront sensiblement la définition proposée par Alberto Acosta<sup>9</sup> dans leur livre *The New Extractivism* (Veltmeyer et Petras 2014).

Maintenant que l'on comprend mieux ce que les chercheurs.euses du sud du continent entendent pas extractivisme, revenons au fait que leurs études prennent racine dans le contexte du néo-extractivisme puisque certains parallèles sont à faire entre la réalité sud-américaine et celle qui nous intéresse au Nord. Tel que brièvement mentionné plus haut, l'extractivisme et sa forme nouvelle restent tous deux des modèles de développement imbriqués dans le système économique et social capitaliste. Ce qu'il y a de nouveau dans le néo-extractivisme tient principalement du rôle de l'État qui

[c]ollects (or tries to collect) a higher proportion of the surplus generated by the extractive industries. Furthermore, "some of this revenue is used to finance significant and massive social programmes, thus ensuring new sources of social legitimacy." And extractivism is thus seen as indispensable for combating poverty and promoting development (Acosta 2013, p.72)

Cette nouvelle interdépendance (entre revenus d'extraction et soutien aux programmes sociaux) est identifiée comme un piège puisqu'elle ne peut être appelée qu'à s'approfondir. En effet, le secteur extractif ne crée en général que très peu d'ancrages<sup>10</sup> et ne favorise donc pas le développement d'une économie endogène. Cette situation, maintenue dans le cas du néo-extractivisme, vient ajouter une nouvelle contradiction pour ces gouvernements de gauche qui parlent d'indépendance économique tout en soutenant un modèle de développement qui favorise la création d'enclaves économiques et la dépendance économique envers les centres ou les marchés mondiaux.

---

<sup>9</sup> Telle que l'on peut la retrouver en note 1 de leur introduction, leur définition se lit comme suit: « extractivism is the appropriation of huge volumes of natural resources or their intensive exploitation, most of which are exported as raw materials to global markets » (Veltmeyer et Petras 2014, p.1)

<sup>10</sup> Mentionnons toutefois qu'Acosta présente lui aussi cette thèse de la faiblesse des ancrages du secteur extractif afin de démontrer que même dans une logique de développement purement capitaliste, « extractivist activities, as mentioned before, do not generate the dynamic linkages that are so necessary to achieve coherent economic development » (Acosta 2013, pp. 66-67).

Avec la poursuite de mégaprojets d'extraction ayant reçu l'assentiment des gouvernements, la question de l'extractivisme prend de plus en plus d'ampleur au sein de la gauche latino-américaine et dépasse largement la sphère académique. En effet, depuis que des mouvements populaires ont porté au pouvoir certains dirigeants de gauche<sup>11</sup>, plusieurs groupes espéraient trouver en ceux-ci une oreille plus attentive aux problématiques économiques, sociales et environnementales soulevées par le mode de développement extractiviste. Or, malgré le discours d'opposition au néolibéralisme et de refus de la mondialisation capitaliste, les gouvernements de gauche, entre autres parce qu'ils basent leurs politiques de lutte contre la pauvreté sur les redevances du secteur extractif, en viennent à devenir soit complices de l'industrie soit carrément des agents extracteurs. Cela fait en sorte que les gouvernements de gauche en viennent à prendre des décisions politiques et économiques presque toujours favorables au secteur extractif quitte à parfois s'aliéner une partie de leur propre base. Ainsi retrouve-t-on des mouvements sociaux résolument campés à gauche qui sont en lutte ouverte avec un gouvernement de gauche qu'ils ont déjà soutenu lors de campagnes électorales passées. Le cas peut-être le plus emblématique étant celui du gouvernement équatorien qui fait face à une farouche résistance contre son projet d'autoriser l'exploitation pétrolière dans le parc national de Yasuni (Picq 2014).

De plus, il semble que le néo-extractivisme soit un modèle de développement qui tend à prendre de l'importance dans le contexte économique mondial des dernières années. En effet, selon Gudynas, de plus en plus d'États deviennent extractivistes:

We are seeing a strong drive towards extractivism, both in classical sectors such as mining or oil and gas, and in some agro-industrial practices. All these countries are becoming extractivist: those that were already are diversifying their extractive industries, while those that were not are now trying to get into mining or drilling for oil. (Gudynas 2013, p.165)

---

<sup>11</sup> Pensons au Président Evo Morales en Bolivie, à Rafaël Correa en Équateur, Hugo Chavez et Nicolás Maduro au Venezuela, José Mujica en Uruguay, et dans une certaine mesure Dilma Rousseff au Brésil et Cristina Kirchner en Argentine

Cet état de fait dépasse la région sud du continent américain. Sans qu'il soit possible de calquer les analyses du néo-extractivisme des chercheurs.euses du Sud sur les situations qui nous intéressent au Nord, plusieurs similitudes sont observables entre les deux réalités<sup>12</sup>. En plus de prendre de l'importance au sein du milieu académique et des mouvements sociaux latino-américains, la question de l'extractivisme commence aussi à faire son apparition en Amérique du Nord. Le terme extractivisme, absent jusqu'à récemment, semble de plus en plus employé dans la sphère publique québécoise et les grands médias. Il est non seulement nouveau de le voir employé dans les chroniques relevant de l'international, mais il est d'autant plus surprenant de le voir percoler jusque dans les billets traitant de la situation québécoise (Schepper 2014; Boivert 2015). Sauf qu'ici le terme est, dans la majorité des cas, très peu ou très mal défini.

### 1.1.2 La notion d'extractivisme au Nord

Beaucoup moins employé au Nord qu'au Sud du continent américain, le terme extractivisme fait l'objet de moins d'attention au sein des mouvements populaires et peu d'écrits scientifiques y réfèrent directement. De plus, comme le terme est généralement utilisé sans assises théoriques solides, il en résulte qu'il est souvent employé pour désigner une panoplie de pratiques que l'on désire dénoncer.<sup>13</sup> Toutefois, il y a bien une petite poignée de chercheurs.euses qui se sont intéressé.e.s à la question de l'extractivisme au Nord. C'est en ce sens qu'il importe de se pencher sur les quelques propositions théoriques qui émanent du milieu académique canadien et québécois.

---

<sup>12</sup> Le second chapitre du mémoire aidera à saisir qu'il peut bien s'agir d'une logique mondiale et qu'il est donc normal que certaines réalités semblables soient vécues -quoique fort différemment- à différents endroits de l'économie-monde capitaliste.

<sup>13</sup> Pour un exemple probant d'une utilisation peu rigoureuse du mot, qui en vient à être employé comme fourre-tout, voir le récent livre de Nicolas Sersiron *Dette et Extractivisme* publié aux Éditions Utopia.

Tel que mentionné plus tôt, le politologue canadien Henry Veltmeyer est l'un de ceux qui rapatrient le concept d'extractivisme pour analyser la situation propre aux luttes environnementales au Canada. Dans son article *The Enbridge Northern Gateway Pipeline and the Resistance to Extractive Capital* (Veltmeyer 2014), Veltmeyer s'inspire des travaux sur l'extractivisme au sud pour tenter un rapprochement analytique avec la situation canadienne. S'appuyant sur la définition de James Cypher (Cypher 2010), il présente lui aussi l'extractivisme comme une stratégie de développement:

[e]xtractivism—a strategic reliance on foreign direct investment in the exploration for, and the extraction of, minerals, fossil and biofuels, and agro-food products in high demand—and the exportation of these products, or 'reprimarization' as it is referred to in this context. (Veltmeyer 2014, p.3)

Pour Veltmeyer, c'est le contexte particulier de ce qu'il appelle le boom des commodités du début du 21<sup>e</sup> siècle qui remet la question de l'extractivisme à l'avant-plan. C'est dans le contexte de ce boom et du « turn of many countries towards natural resource extraction as a model of national development » (Veltmeyer 2014, p.1) que s'inscrit son analyse qui se concentre cependant sur les dynamiques de résistance des mouvements sociaux face à cette réalité et les défis qu'elle implique. De plus, Veltmeyer offre une analyse intéressante quant à la question de l'insertion des dynamiques extractivistes dans la logique capitaliste mondiale à laquelle nous reviendrons plus tard.

Toujours en s'inspirant de l'étude de l'extractivisme au Sud, le géographe Yann Fournis de l'Université du Québec à Rimouski s'intéresse à la question d'un possible «northern extractivism». Mentionnant les débats sur le thème en Amérique Latine, il croit que ces questionnements sont tout aussi pertinents au Canada puisque :

[i]ts historic building rests on the combination of a deep contribution in both colonial (with Europe) and continental (with the United States) economic exchanges founded on natural resources and an ambitious strategy of State. (Fournis 2014, p.12)

Pour aborder la question de l'extractivisme au Québec et au Canada, Fournis puise dans la tradition théorique de l'école des staples. Il relève la tendance lourde dans l'histoire canadienne à voir le « développement » se structurer autour d'un mode de développement extractiviste. Il explique:

Canada's history is associated with an extractivist mode of development, seeking to develop a disproportionate space and to forge an industrialization linked to natural resources. With this mode of development, the policy primarily has the function of accompanying an economy dominated by large international businesses[...] (Fournis 2014, p.12)

Ce modèle de développement, en plus de structurer l'économie d'une certaine manière, engendre de profonds impacts sur les institutions politiques favorisant ainsi « the fabric of sectorial public policies (the forestry, mining, electric, agricultural regimes) which to this day, prioritize political arrangements between central bureaucracies and large international businesses » (Fournis 2014, p.13). À son sens, ce qui est nouveau dans le contexte actuel, c'est le niveau de résistance rencontré par les gouvernements et les industries qui cherchent encore à imposer ce mode de développement. Plaidant pour une économie plus « territorialisée » et moins dépendante, Fournis soulève la question des avenues de sortie d'un mode de développement qui a fait selon lui partie de l'histoire du continent depuis l'arrivée des colons européens. Toutefois, comme pour toutes les conceptions de l'extractivisme émanant de la tradition théorique de l'école des staples, celle-ci est problématique puisqu'elle ne reconnaît pas l'inscription de ce modèle de développement dans la logique d'accumulation perpétuelle de l'économie capitaliste. En prétendant que l'extractivisme tel que vécu aujourd'hui existe au Canada depuis le tout début de la colonisation, l'approche de l'école des staples ne semble pas reconnaître que la logique de développement économique qui sous-tend l'exploitation des richesses naturelles au Canada aujourd'hui n'est pas vraiment la même qui sous-tendait la traite des fourrures et la coupe de bois au XVIII<sup>e</sup> siècle. La notion d'extractivisme telle qu'employée par Fournis reste donc incomplète et ne parvient pas à expliquer en quoi ce modèle de développement s'inscrit dans la logique d'accumulation sans fin du

capital. Ainsi faut-il se tourner vers d'autres auteurs pour tâcher de fournir une définition plus complète de l'extractivisme.

Dans le cadre du séminaire *Energy policy and resource extractivism: resistance and alternatives* qui s'est tenu en marge du forum social mondial à Tunis en mars 2013, le chercheur Ulrich Brand, Professeur à l'Université de Vienne, reprend aussi dans sa conception de l'extractivisme l'idée d'un modèle de développement, mais il spécifie que ce modèle entraîne avec lui une transformation qui va bien au-delà du secteur économique:

*Extractivism* is not just the activity of resource extraction but a development model, which organizes – on the basis of the exploitation and marketing of resources for export – the political, socio-economic and cultural relations within the respective country or region: the economy and class structures, gender relations, the state and public discourse. (Brand 2013, p.3)

La dimension sociale de l'extractivisme, soulevée par Brand est primordiale afin de comprendre ce modèle et d'autres phénomènes connexes s'y rattachant. Comprendre comment l'extractivisme prend forme et s'inscrit dans une société, comment il s'insère dans le capitalisme global et comment il peut nous informer sur la relation qu'entretient l'être humain envers son environnement, sont des questions qu'il faut prendre en compte dans l'analyse d'un modèle de développement extractiviste.

Finalement, la question de l'extractivisme est aussi posée au Québec. L'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) s'y intéresse depuis au moins 2013. En introduction de leur billet intitulé *Qu'est-ce que l'extractivisme*, les chercheurs Guillaume Hébert et Simon Tremblay-Pépin affirment que l'on parle de plus en plus d'extractivisme malgré que le mot demeure peu connu. Soutenant eux aussi que le mot « proviendrait du Brésil et aurait d'abord été utilisé pour désigner l'exploitation des ressources ligneuses de la forêt amazonienne », ils ajoutent, en soulignant bien l'importance de l'étude de ce concept, qu'« au Brésil comme ailleurs en Amérique latine, l'extractivisme désigne aujourd'hui un modèle de développement

économique qu'il n'est pas inutile de bien saisir au moment d'étudier la trajectoire économique du Québec. » (Hébert et Tremblay-Pepin 2013). Tout en rejoignant pleinement leur constat, il faut ajouter que l'extractivisme est un modèle de développement non seulement *qu'il n'est pas inutile de bien saisir*, mais même qu'il est *essentiel* de bien comprendre si l'on désire être en mesure de questionner pleinement les projets mis de l'avant par l'industrie extractive et les gouvernements qui la soutienne. Les chercheurs de l'IRIS expliquent qu'

En gros, « extractivisme » vient d'extraction. On retire une ressource (minérales, pétrolifères, agricoles, animales, sylvicoles, etc.) du milieu naturel, puis on la vend sur les marchés, habituellement, internationaux. L'État, par la perception de redevances ou par l'effet de retombées bénéficie de ce modèle économique même s'il n'est pas forcément l'acteur central de l'activité extractive. L'économie générale du pays est gagnante, car le PIB croît au fur et à mesure que des ressources jusqu'alors inexploitées sont intégrées dans le processus économique.

En ce sens, l'extractivisme revient aux notions fondamentales de l'économie. Alors que ces dernières décennies ont vu se multiplier des formes complexes de financiarisation telles que la titrisation des dettes ou des hypothèques, l'extractivisme est littéralement « primaire ». (Hébert et Tremblay-Pepin 2013)

Plusieurs caractéristiques fondamentales de ce modèle de développement sont ici clairement énoncées, et malgré qu'il s'agisse là d'une explication intéressante et assez simple, on ne peut vraiment considérer l'explication ci-haut comme une définition en bonne et due forme. Aussi, dans une formulation plus concise, Bertrand Schepper - lui-même chercheur à l'IRIS - présente l'extractivisme soit comme une « philosophie [qui] consiste à stimuler une économie locale à travers l'extraction de ressources naturelles par des mégacorporations étrangères en contrepartie d'emplois et redevances » (Schepper 2014) ou plus récemment, dans un texte se rapprochant d'une perspective innisienne<sup>14</sup>, comme « un modèle de développement économique basé sur l'extraction et l'exportation massives à l'état brut des matières premières. » (Schepper 2015, p.116) La deuxième définition, étant donné qu'elle comporte le double avantage de ne pas réserver le déploiement de ce modèle de développement aux seules

<sup>14</sup> Voir les travaux de l'historien de l'économie Harold Innis (Innis 1999), fondateur de l'école des staples.

mégacorporations étrangères ni d'associer celui-ci à une philosophie quelconque, devient donc plus apte à être arrimée à la logique d'accumulation du capitalisme.

Au final, la perspective présentée par l'IRIS semble être celle qui s'impose - du moins au Québec. En effet, dans le livre *Creuser jusqu'où* (Abraham et Murray 2015), ils et elles sont plusieurs auteur.e.s à reprendre ou à s'inspirer fortement de la définition avancée par l'institut de recherche (Gobeil 2015) (Murray 2015). Finalement, l'économiste Éric Pineault, lui-même proche de l'IRIS, s'intéresse aussi à la question de l'extractivisme. Dans un article paru en 2013 dans la revue *Liberté*, Pineault aborde les questions de l'industrie extractive au Québec et de la « primarisation » d'une économie. En présentant l'histoire du développement québécois à travers l'évolution de l'industrie extractive (une méthode propre à l'école des Staples canadienne), il y aborde la question de l'extractivisme à travers différentes perspectives: Les questions économiques, écologiques, de rapports de classes et même, comme Schepper, de l'aspect plus philosophique de « l'imaginaire extractiviste qui conditionne notre rapport à notre propre développement » (Pineault 2013) sont abordées, quoique sans être pleinement développées. Ce n'est que dans un article subséquent que Pineault approfondira substantiellement ses recherches sur la question tout en fournissant une définition claire de ce qu'il entend par extractivisme. Pour lui, l'extractivisme est « un régime de politique économique qui voit dans le secteur primaire d'extraction d'une ou plusieurs ressources naturelles, ci-après appelées “commodités” le principe moteur du développement économique » (Pineault à paraître). Dans cette dernière définition, le lien fondamental entre l'extractivisme et l'accumulation du capital a le mérite d'être clairement établi. Or, l'idée de principe moteur du développement économique peut possiblement fermer la porte à la mobilisation du concept d'extractivisme pour analyser la mise en place de projets d'extraction au sein d'économies majoritairement tertiaires. En effet, il est difficile d'imaginer - et ce particulièrement au Québec - que toutes les politiques économiques extractivistes mises en place dans les économies avancées partent de l'idée que le

secteur primaire d'extraction constitue le principe moteur du développement économique. Toutefois, cette définition a le mérite de bien souligner l'importance du facteur politique dans l'instauration ou le maintien d'un mode de développement extractiviste.

Cette présentation des différentes conceptions théoriques de la notion d'extractivisme a permis de démontrer que le terme est employé de diverses manières par une gamme variée d'auteurs. Sans prétendre que cette revue des divers usages du terme extractivisme dans la littérature scientifique soit exhaustive, elle a permis d'identifier plusieurs aspects clés de ce modèle de développement qui permettront de proposer une définition adaptée à l'étude du déploiement de modèles de développement extractivistes au Nord.

### 1.1.3 Définition

Au regard de l'analyse des diverses sources théoriques présentées ci-haut - et combinant différents aspects soulevés par chaque auteur.e.s - la définition de l'extractivisme présentée ci-bas se veut adaptée à l'étude de phénomènes à l'oeuvre au sein d'économies dites avancées. Cette définition permettra donc de se pencher adéquatement sur la situation québécoise.

Ainsi, dans le cadre de ce travail de recherche, le concept d'extractivisme est compris comme une stratégie concrète d'accumulation capitaliste. Il renvoie à un modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie à travers l'exploitation de richesses naturelles - principalement non-renouvelables et dédiées à l'exportation - qui en vient à influencer les relations politiques, socio-économiques et culturelles du pays ou de la région qui soutient ce modèle.

Cette proposition recoupe plusieurs définitions empruntées tant aux chercheur.euse.s s'intéressant au néo-extractivisme en Amérique latine qu'au chercheur.euse.s au nord. La définition a toutefois pour objectif d'être opératoire dans l'analyse d'une économie du « centre capitaliste » - et plus spécifiquement de la situation québécoise. Cela justifie le fait de parler de primarisation. En effet, tandis que certains pays d'Amérique latine n'ont jamais réellement vu leur économie prendre sérieusement le virage industriel, on ne peut pas qualifier le profil économique du Québec comme relevant principalement du secteur primaire. En effet, le secteur tertiaire occupe près de 70 % du PIB du Québec (Institut de la statistique du Québec 2015). Pour une économie de services, soutenir un modèle de développement axé sur l'exploitation de richesses naturelles implique une certaine réallocation de ressource vers le secteur primaire. C'est à dire, que des acteurs entreprennent une action, en l'occurrence celle de primariser l'économie. Ensuite, il est spécifié que les richesses en question sont principalement non-renouvelables, c'est-à-dire que la poursuite (effrénée) de leur extraction repousse sans cesse les frontières d'exploitation (au-delà de territoires jugés autrefois improductifs (Svampa 2011b)). De plus, le fait que ces richesses, une fois extraites, soient principalement dédiées aux marchés extérieurs illustre bien comment ce type d'extraction répond, non pas à des besoins locaux ou nationaux, mais bien à l'accumulation du capital sur le marché mondial. La fin de la définition fait écho à la proposition d'Ulrich Brand et souligne l'aspect politique de l'extractivisme sans tomber dans le piège de vouloir traiter ce modèle comme offrant une alternative complètement distincte à la logique structurante que constitue l'accumulation capitaliste par l'exploitation du travail salarié. Il faut donc garder en tête que

the turn towards 'extractivism' (the exploitation of society's stock and wealth of natural resources) in the first decade of the twenty-first century did not by any means signify the abandonment of labor exploitation (the exploitive relation of waged labor). However [...] the extraction of natural resources provides capitalists with an opportunity for windfall super-profits. (Veltmeyer et Petras 2014)

L'extractivisme, alors qu'il peut être compris par certains comme un mécanisme d'appropriation néo-colonial (Acosta 2013) est avant tout une nouvelle forme de

dépossession favorisant le « capitalist development, a process in which the direct producers are separated from the land and their means of production, in this case because of the damage done to the ecosystem and the forces of privatization and commodification » (Veltmeyer 2014, p.8). Il est en effet certain que l'extractivisme est indissociable du capitalisme - compris, comme rapport social basé sur la dépossession des gens qui produisent, sur la médiation de la reproduction de la vie sociale par le marché et un rapport aliéné à soi, à la nature et aux autres<sup>15</sup>. Le modèle de développement extractiviste est une manifestation du capitalisme, un mode d'existence de ce dernier. Il permet la poursuite du profit et de l'accumulation par d'autres moyens. C'est donc dans cette perspective que doit être transposée à l'analyse de situations locales ou nationales la question de l'extractivisme; c'est à dire en gardant toujours en tête qu'il ne s'agit que d'une stratégie concrète d'un système beaucoup plus large.

Un autre aspect clé de la définition offerte ci-haut concerne le rôle de l'État dans la mise en place de ce modèle qui peut refléter une nouvelle alliance entre l'État et capital comme c'est le cas au Canada:

Extractive capitalism as a strategy of economic development is fraught with contradictions, more of a curse than a blessing or economic opportunity. Its politics brings new alliances of state and capital. Domestically it has led to internal colonialism as the rights of First Nations have been overlooked in pursuit of the “national interest” of diversifying export markets for tarsands oil. (Veltmeyer 2014, p.15)

L'extractivisme, en tant que modèle de développement peut être très attirant pour le capital, l'État, les employés du secteur d'extraction et les parties de la population qui en tire un bénéfice, et ce, particulièrement dans une conjoncture économique incertaine ou offrant peu d'opportunités de retours sur investissements rapides et substantiels. Brand explique :

---

<sup>15</sup> Je reprends ici mot pour mot la définition offerte par Jonathan Martineau dans son introduction à la traduction française du livre *Global Slump* de David McNally (McNally 2013). Pour une définition plus élargie, se référer à la section 2.1 du second chapitre.

Given the existing conditions of high world market prices for many resources (despite its volatility) and the lack of alternatives, extractivism is broadly accepted and welcomed, i.e. we can call it hegemonic. The discovering of new resources is a major and positive notice in most countries. (Brand 2013, p.4)

Ainsi, il est primordial de ne pas concevoir l'extractivisme comme un système fermé, ni le penser dans un vase clos: ce mode de développement s'inscrit dans la logique plus grande du fonctionnement du capitalisme aujourd'hui. Penser l'extractivisme dans cette optique est non seulement possible, mais même fort utile puisque

[it] gives us an important vantage point to analyse the multiple crises, because it warns us about the global ecological crisis and the increasing risks of this form of appropriation of nature and the modalities of consumption. [...] It also warns us about the global economic crisis, to the extent that the current extractive economic model arose from the neoliberal reforms in the 1990s, the normative and legislative framework of which remains in place; and lastly, it is associated with financial capitalism in as far as this defines the prices of commodities. (Svampa 2013, p.130)

Toutefois, comme le souligne Svampa, même si « a focus on the extraction-based economy has proved a powerful tool for mobilisation and helped highlight a whole set of defining dimensions of the current crisis » (Svampa 2013, p.131) , il est essentiel d'utiliser le terme extractivisme à bon escient, puisque '

[the]excessive use of this term to denounce certain situations conspires against its potential for describing and analysing the problem. We risk turning it into a kind of demonising concept, applicable to any situation related to the exploitation of natural goods [...] More careful use of the term can help us deactivate current myths related to development as well as assist us in building bridges to other sectors of society. (Svampa 2013, p.131)

Que ce soit dans un cadre académique ou dans l'action politique, c'est en ce sens que le concept d'extractivisme se doit d'être mobilisé. Lorsque bien circonscrit et défini, l'extractivisme se présente comme un outil d'analyse intéressant pour les champs de recherche d'économie politique critique. Ainsi, il est à souhaiter que les ponts existants entre le milieu académique et les mouvements sociaux permettent un transfert des connaissances et que les outils théoriques entourant ce modèle de développement puissent se transformer en outils d'analyse applicables à diverses réalités politiques.

Maintenant que l'extractivisme en tant que concept a été défini de manière à ce qu'il soit adapté à l'analyse de phénomènes ayant cours au sein d'économies dites avancées, il apparaît important de présenter brièvement un exemple typique de l'extractivisme tel qu'il se déploie au Nord.

## 1.2 Étude de cas: la province canadienne de l'Alberta

Afin de fournir des exemples de mises en application du modèle de développement extractiviste à travers le monde, il aurait été possible de recourir à plusieurs cas de figure. Le développement des secteurs minier et gazier un peu partout en Amérique latine, mais aussi la monoculture du soya en Argentine et l'exploitation de la forêt amazonienne au Brésil, fournissent autant de cas de figure du modèle de développement extractiviste. Toutefois, considérant - comme nous l'avons vu en première section de ce chapitre - que le corpus académique propre à l'extractivisme tel qu'il se vit en Amérique latine est déjà fort développé et que l'un des objectifs de ce mémoire est d'opérationnaliser ce concept afin de permettre l'analyse de situations ayant cours au Nord, c'est sur le cas particulier de l'Alberta que l'on se penchera pour présenter un exemple d'extractivisme nordique.

En effet, la province canadienne de l'Alberta offre à plusieurs égards un exemple probant de mise en application d'un modèle de développement extractiviste. Lorsque l'on confronte la définition de l'extractivisme énoncée plus haut à la réalité albertaine, la concordance est forte. La situation albertaine sera ainsi analysée au regard des différentes composantes d'un modèle de développement extractiviste, ce qui permettra d'illustrer que la province de l'Ouest canadien peut servir d'idéal-type d'une forme d'extractivisme nordique.

### 1.2.1 Le modèle albertain

L'économie albertaine a presque toujours tourné autour de l'exploitation de différentes richesses naturelles<sup>16</sup>. L'agriculture (principalement le blé) était l'activité économique dominante jusqu'à la découverte du champ pétrolifère Leduc en 1947. Par la suite, d'autres découvertes - dont les réserves de sables bitumineux - ont suivi, approfondissant la dépendance de l'Alberta à l'égard des activités économiques basées sur les ressources (Stamp 2009). Aujourd'hui, le secteur de l'énergie est effectivement la force motrice de l'économie albertaine avec une part du PIB de 25% (Government of Alberta 2012).

Le modèle de développement en place en Alberta en est un qui est favorable aux industries du secteur primaire et qui met l'accent sur l'exploitation de richesses naturelles. Or, ce modèle n'apparaît pas de lui-même. En effet, il est important de mentionner qu'en ce qui a trait à l'industrie des sables bitumineux, le support des gouvernements provincial et fédéral fut et reste primordial. Comme le rappelle Brendan Haley,

Federal and provincial governments developed the initial technology to separate bitumen from sand. The first commercial plant opened in 1967, and the Syncrude project launched in 1978 after receiving considerable support from government. In the 1990s and 2000s the history of technical improvements, new reserve estimates, an attractive royalty regime, and higher global oil prices fuelled a takeoff. (Haley 2012, p.113)

Grâce à un mélange d'allègements fiscaux et de réductions de redevances, le gouvernement de l'Alberta subventionne généreusement l'industrie pétrolière. Pour la seule année 2008, c'est à hauteur de 1,05 milliard de dollars que le gouvernement albertain a soutenu l'industrie pétrolière (Sawyer et Stiebert 2010), oeuvrant ainsi activement au déploiement d'un modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie à travers l'exploitation de la ressource pétrolière. En plus des subventions

---

<sup>16</sup> Aujourd'hui les secteurs financier et immobilier, quoique moins important que le secteur pétrolier, représentent tout de même une part importante du PIB, occupant respectivement 11% et 14% de celui-ci. (Government of Alberta 2012)

directes à l'industrie d'extraction, le soutien affirmé du gouvernement provincial envers l'industrie s'observe à divers niveaux. Au cours des dernières décennies, la province a opéré nombre de réformes des taxes dans le but de rester un de « most competitive business tax environments in North America » (Government of Alberta 2012), ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui les « combined royalties and taxes are currently disproportionately low in Alberta relative to other oil producing regions » (Gibson 2007). Au niveau environnemental, le gouvernement a adopté en 2010 un programme de réduction des dépenses en matière surveillance environnementale de l'industrie des sables bitumineux (Brooymans 2010) et la tendance semble se maintenir alors que le vérificateur général de l'Alberta relevait en 2014 de nombreuses lacunes au sein du programme de surveillance (Krugel 2014). De plus, l'Alberta est la seule province canadienne sans législation sur les énergies renouvelables (Binnion et Ross 2015). Au niveau du discours tenu par le gouvernement, il appert, selon une étude se penchant sur les discours reliés à la production d'hydrocarbures en Alberta, que le « very positive message about the production and consumption of oil and gas [avancé par l'industrie] is generally reinforced by government » (Noga et Wolbring 2014). Ce sont là quelques exemples du rôle actif du gouvernement dans la mise en place de politiques et de mesures stratégiques favorisant ce modèle de développement et le développement spécifique de la filière des sables bitumineux. Cette question de soutien du gouvernement envers l'industrie est soulevée par de nombreuses études traitant de l'impact du développement de la filière d'extraction des hydrocarbures non-conventionnels en Alberta (Gibson 2007) (Haley 2012) (Stunden Bower et Campanella 2013) (Clarke et al. 2013).

### 1.2.2 La nature et l'usage des richesses extraites

Les quantités de pétrole disponibles en Alberta sont importantes. Le gouvernement albertain affirme d'ailleurs que les sables bitumineux sur son territoire représentent la troisième plus grande réserve prouvée de pétrole brut dans le monde après l'Arabie saoudite et le Venezuela (Alberta 2007a). Mais l'importante quantité des réserves n'altère pas les caractéristiques biophysiques de la commodité en question : la matière-pétrole prend des millions d'années à se former naturellement et une fois brûlée, une unité de pétrole est irrécupérable. Donc, n'en déplaise à l'ancien gouvernement fédéral conservateur de Stephen Harper qui clamait le contraire (Shields 2013), le pétrole et les sables bitumineux ne sont pas des richesses renouvelables. Le pétrole - tant dans ses versions conventionnelles, schisteuses ou bitumineuses - reste une richesse non-renouvelable.

De plus, l'extraction des sables bitumineux albertains se fait clairement dans une perspective exportatrice. Pour l'année 2011, la valeur des exportations de pétrole brut a atteint 52 milliards de dollars (Government of Alberta 2012). Ainsi, la catégorie des « Energy commodities continued to be Alberta's most important export sector and accounted for 67% of the total value of Alberta's exports » (Government of Alberta 2013). Les richesses pétrolières extraites le sont donc dans la perspective d'être directement vendues à l'étranger. Cette logique exportatrice est aussi observable à travers l'énergie déployée par les gouvernements fédéral et albertain pour promouvoir des projets de pipelines qui ont pour objectif, soit de consolider l'accès au marché étatsunien (Keystone XL), soit de permettre l'exportation outremer du pétrole à l'état brut en acheminant la ressource à des terminaux portuaires d'exportation (Énergie-Est et Northern Gateway). Au final, comme l'explique Haley dans son analyse du boom des sables bitumineux, le modèle en place en est un qui facilite l'extraction rapide et l'exportation d'une ressource non-renouvelable (Haley 2012).

### 1.2.3 Les implications politiques, socio-économiques et culturelles du modèle albertain

Le modèle de développement mis de l'avant en est un qui a de profonds impacts sur les relations politiques, socio-économiques et culturelles de la province et, dans une moindre mesure, sur le Canada en général. Étant donné la centralité actuelle de l'industrie d'extraction des richesses naturelles pour la province albertaine, il est clair que l'approfondissement du modèle présentement mis de l'avant favorisait jusqu'à récemment la croissance du nombre d'emplois ainsi que l'augmentation des revenus via les taxes et les redevances. En effet, le secteur des sables bitumineux représente une source importante de revenus publics: « In 2011–12, the Government of Alberta collected \$4.5 billion in royalties from oilsands production, representing 38.7 per cent of non-renewable resource revenue and 11.4 per cent of total government revenue. » (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013, p.10). Soutenu par les élites politiques et économiques qui en tirent avantage, ce modèle de développement marque les relations politiques de la province. On assiste selon certains observateurs à une situation de « disproportionate political influence of staples-producing corporations » (Clarke et al. 2013, p.6) qui sont en mesure d'obtenir des avantages politiques notables, dont des exemptions au niveau des émissions de gaz à effet de serre et une régulation calquée sur leurs besoins. En ce qui a trait aux redevances, « Industry representatives as well as industry-friendly media pundits and politicians propagate the misconception that any retrenchment of public subsidies to tar sands producers would prompt a great flight of capital out of Alberta. » (Stunden Bower et Campanella 2013, p.16). Alors que le gouvernement albertain se retrouve souvent à effectuer du marketing et du lobbying politique en faveur de l'exportation des sables bitumineux (Maimann 2013)<sup>17</sup>, il est clair que la marge de manoeuvre politique en ce

---

<sup>17</sup> Un exemple récent et évocateur étant Petroleum Marketing Act (Bill 34) qui a notamment pour objectif de « boost the government's ability to respond more quickly to changing market conditions and empower it to proactively seek out opportunities for Alberta's energy products » (Alberta 2016b) transformant ainsi le gouvernement albertain en principal agent promotionnel de l'industrie des sables bitumineux.

qui a trait à toute régulation touchant l'industrie pétrolière en Alberta est faible. C'est ce qu'illustre entre autres la récente politique de lutte contre les changements climatiques du nouveau gouvernement NPD de l'Alberta qui fait de la question de la production d'électricité au charbon son cheval de bataille, mais s'assure toutefois de laisser le champ libre au bon développement de l'industrie pétrolière (Descôteaux 2015).

De plus, le modèle de développement en place en Alberta, au-delà des influences politiques qu'il crée, engendre aussi de profonds impacts socio-économiques au sein de la province. Comme le souligne Haley, le modèle économique de développement basé l'exploitation des sables bitumineux en est un totalement lié aux fluctuations du marché mondial :

*As a frontier resource, oil sands projects are vulnerable to international price fluctuations. The International Energy Agency (IEA) noted that when prices plummeted from their peak with the onset of recession in 2008, the oil sands accounted for the bulk of project delays and cancellations in the global oil industry. (Haley 2012, p.115)*

Cette situation amène son lot de problèmes économiques et sociaux. En effet, la production de pétrole issue des sables bitumineux « presents challenges for Alberta by placing its economy in a precarious and unpredictable position. Compared to all other provinces, the last 10 years have seen Alberta experience the greatest volatility in percentage change in GDP. » (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013, p.7). Cette volatilité implique parfois de lourdes conséquences. C'est ainsi que la dépendance excessive de l'Alberta « on oilsands revenues was made painfully clear in early 2013 when it announced that it will receive \$6.2 billion less in non-renewable resource revenues than anticipated — forcing the province to roll out an austerity budget amidst record high levels of bitumen production » (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013, p.7).

À l'échelle du Canada, c'est la fluctuation du dollar engendré par ce secteur d'extraction qui se fait sentir plus ou moins lourdement dépendamment des provinces. Les provinces centrales de l'Ontario et du Québec, dont le secteur manufacturier était déjà en difficulté avant le boom des sables bitumineux, ont été fortement touchées par la hausse de la valeur d'échange du dollar canadien. De plus, l'Institut Parkland rattaché l'Université de l'Alberta a présenté, dans un rapport publié en 2013 (Stunden Bower et Campanella 2013), un aperçu des inconvénients sociaux et économiques résultant du rythme actuel d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta développement. Ceux-ci incluent:

a high rate of inflation which translates into a high cost of living; high population growth putting pressure on public infrastructure, social services and housing availability; a scarcity of materials and labour leading to resource shortages in many sectors; compromised education and training programs due to the high pressure to graduate workers; high school graduation rates below Canada's national average; and workplace fatalities well above Canada's national average. (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013, p.23)

À cette liste d'impacts négatifs, il nous faut ajouter les impacts que le modèle de développement en place en Alberta engendre auprès des petites communautés et des communautés autochtones. En plus de causer des dommages substantiels aux écosystèmes environnant les communautés, l'industrie est pointée du doigt pour les impacts de l'extraction sur la santé des habitants de certaines communautés autochtones (Kwon 2012). En plus de certaines allégations de violation des droits humains par l'industrie (Amnesty International Canada), il apparaît que

The ability of First Nations to retain their inherent sovereignty rights to protect their lands and culture, and to maintain economically sustainable and healthy communities has been hampered by the Canadian and Alberta governments. According to many elders and land-based community members in the tar-sands area, concerns for jobs, housing, income and economic development are being prioritized over the traditional indigenous values of respect for the sacredness of Mother Earth and the protection of the environment. (Thomas-Müller 2008)

Au final, il semble qu'un modèle de développement aussi extensif que celui mis en place en Alberta engendre son lot d'implications négatives et ce tant au niveau politique, que socio-économique et culturel<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur les implications culturelles du modèle pétrolier en Alberta voir (Perron 2013)

#### 1.2.4 Extractivisme en Alberta

En reprenant point par point les différents aspects propres à un modèle de développement extractiviste et en confrontant ces différents aspects à la réalité albertaine, il est possible de conclure que la province offre un exemple probant de l'application d'un modèle de développement extractiviste. En effet, avec un modèle favorisant une industrie extractive exploitant une richesse non-renouvelable et dédiée à l'exportation - modèle qui en vient à affecter les relations politiques, socio-économiques et culturelles de la province - l'Alberta peut servir de référence en ce qui a trait à l'application concrète d'un modèle de développement extractiviste.

Dans le cadre de cette recherche, l'Alberta se présente comme un élément comparatif de choix pour plusieurs raisons. La province est « nordique », elle fait partie des économies dites avancées et son économie est fortement dépendante du même type de commodité qui est à l'étude dans ce mémoire: les hydrocarbures. De plus, en tant que province canadienne, elle illustre comment certaines logiques économiques peuvent se déployer de manières différentes au sein d'un même pays. L'Alberta fournit donc un comparatif de choix lorsque vient le temps de se pencher sur la question de l'extractivisme tel qu'il se vit au Nord, dans les économies avancées.

Maintenant que le concept d'extractivisme a été adéquatement théorisé et présenté à travers l'étude du cas albertain, il importe - avant de se pencher plus en détails sur la situation québécoise - de replacer ce modèle de développement dans le contexte économique, politique et écologique global.

## CHAPITRE 2

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE GLOBAL

*« Capitalism is about growth. It is always about growth and always has been. »*

- David Harvey

*« The bourgeoisie has no solution to the environmental problem, they simply move it around.»*

- Neil Smith

Le second chapitre de ce mémoire porte sur le contexte global dans lequel se développe l'extractivisme. En ce sens, nous nous intéresserons à l'environnement économique et écologique dans lequel ce modèle de développement prend forme. Étant donné que l'extractivisme est compris comme une stratégie d'accumulation du capital, nous nous attarderons au fonctionnement du système capitaliste contemporain. De plus, considérant l'objet d'étude, soit l'extraction des hydrocarbures, il nous faudra aussi nous pencher sur les dimensions énergétiques propres au régime économique et écologique appelé capitalisme.

#### 2.1 Croissance, crise et stagnation

Le capitalisme, tel qu'énoncé au chapitre précédent, peut être compris comme un rapport social basé sur la dépossession des gens qui produisent, sur la médiation de la reproduction de la vie sociale par le marché et un rapport aliéné à soi, à la nature et aux autres. Il s'agit d'un système caractérisé par une dépendance au marché de tous

les acteurs économiques (autant les travailleurs.euses que leurs employeur.e.s). L'organisation sociale et économique de la société est médiée par l'institution du marché et la dépendance envers celle-ci engendre des impératifs compétitifs qui font en sorte que l'accumulation du capital devient une fin en soi. La dynamique de maximisation du profit, engendrée par la compétition, stimule l'innovation et crée une obligation de croissance. L'accumulation incessante de capital qui en résulte entraîne une marchandisation constante du monde, c'est-à-dire une « réduction de la richesse à la seule valeur capable d'être transformée en capital » (Harribey 2013, p.13). Pour David Harvey, il y a deux facteurs déterminants et obligatoires pour le système économique capitaliste.

D'abord, la question de la circulation du capital est primordiale. Référant aux enseignements de Marx dans le second volume du *Capital*, il réaffirme : « Capital is not a thing but a process in which money is perpetually sent in search of more money » (Harvey 2011, p.40). L'argent est donc utilisé pour faire plus d'argent, généralement à travers exploitation du travail. Provenant de l'exploitation de la force de travail dans la sphère de la production, le profit est la forme phénoménale de la survalueur produite par le travail. Le profit advient lorsque le capitaliste réalise sur le marché la survalueur produite dans le processus de production - processus à travers lequel le capitaliste supervise l'usage de la force de travail qu'il s'est procuré de façon à ce qu'elle produise une valeur supérieure à celle nécessaire à sa reproduction. Il y a donc un accaparement par les capitalistes de la survalueur produite dans le procès de travail.

De manière imagée, on peut dire qu'essentiellement, le processus est le suivant: avec son argent, un capitaliste va au marché et achète deux choses: des moyens de production et de la force de travail. Par le procès de travail, une commodité est produite puis vendue à profit sur le marché et le cycle recommence [A - M - A']. La continuité dans le processus est primordiale. Un blocage à n'importe quelle étape de

ce processus mène à une crise. En second lieu, le système capitaliste doit prendre de l'expansion. Le profit obtenu par le capitaliste doit être réinvesti par l'intéressé (au moins partiellement) s'il désire demeurer un capitaliste. Face à la pression de la compétition, les capitalistes doivent sans cesse réinvestir dans la production au risque de ne plus être en mesure d'être compétitif face aux autres capitalistes. Cette part des profits qui est réinvestie vient s'ajouter aux capitaux déjà en circulation, entraînant la croissance de l'économie globale.

Ces logiques combinées (d'exploitation, de continuité et d'expansion) font en sorte que le système économique capitaliste en est un d'accumulation perpétuelle, bref de croissance illimitée. Dans les faits, on constate que depuis le tout début de ce système économique jusqu'à aujourd'hui, l'économie capitaliste est effectivement en expansion. Ainsi, depuis l'an 1750, le taux composé de croissance économique fut en moyenne de 2,25 % annuellement (Harvey 2011). Cette logique d'expansion mène à la recherche incessante de nouvelles possibilités de réinvestissement, et ce, pour un surplus toujours de plus en plus important. Cette quête d'opportunités d'investissements (toujours les plus rentables possible) est centrale dans la compréhension du mode de fonctionnement général de l'économie capitaliste. Le besoin principal auquel répond tout investissement (privé/capitaliste) est d'abord et avant tout celui du profit. C'est en ce sens qu'il importe, lors de l'analyse d'un projet de « développement » en particulier, de comprendre les dynamiques propres au fonctionnement du système capitaliste afin d'être en mesure de replacer ledit projet dans le contexte plus large du cadre économique au sein duquel il prend forme.

Au-delà du fonctionnement normal de l'économie capitaliste, il arrive fréquemment que le système éprouve des difficultés à accumuler. Le caractère non planifié et chaotique du développement capitaliste fait des crises économiques un phénomène systémique (McNally 2013, ch.3). Quand la « santé » du système économique ne permet pas de réinvestir sans embuche et à un taux de profit acceptable, les

capitalistes doivent intensifier l'exploitation du travail, innover<sup>19</sup> ou « coloniser de nouvelles sphères », c'est-à-dire de repousser les frontières de l'empire du capital (Wood 2005). Et c'est là tout le dynamisme de ce système qui, « when it encounters limits, exhibits considerable ingenuity in turning them into barriers that can be transcended or circumvented (by technological changes, opening up new resource regions and the like). » (Harvey 2010). Que ce soit, en colonisant de nouveaux continents, en se sublimant aux organisations précapitalistes de certaines sociétés, en améliorant sans cesse la productivité de la terre, des travailleurs.euses et des machines ou en mettant la main sur de nouvelles richesses<sup>20</sup>, cette capacité, ce dynamisme, a permis au capitalisme de se maintenir tout en agrandissant son emprise sur le monde.

Or, il arrive que malgré toutes les innovations et les tentatives de soumettre à la logique du capital de nouvelles facettes de la vie, les possibilités de réinvestissements des surplus viennent tout de même à manquer et que l'économie fait face à une suraccumulation de capital. Lorsque de telles situations surviennent, le système court vers la crise. Pour plusieurs personnes, les crises signifient le retour de l'insécurité financière, la saisie de biens, le chômage et la précarité. Pour plusieurs capitalistes, les crises peuvent annoncer la faillite, l'appauvrissement et l'incertitude. Par contre, les crises sont aussi des opportunités et certains capitalistes peuvent en sortir gagnants. Inhérentes au fonctionnement du système économique capitaliste, les crises peuvent être des occasions de réduire la compétition ou constituer des moments stimulant l'innovation. Bref, une crise peut parfois offrir au système économique capitaliste une opportunité de repousser ses limites ou, pour reprendre à nouveau les termes de Harvey, une occasion pour « move around the barrier » (engrangeant du

---

<sup>19</sup> L'innovation peut prendre plusieurs formes. Elle peut être d'ordre technologique (inventer de nouvelles machines), financière (en développant divers produits dérivés financiers), organisationnelle (en optimisant par exemple le management, le transport de marchandises ou l'exécution du travail) ou marketing (raffiner les techniques de mise en marché afin d'augmenter la consommation globale)

<sup>20</sup> Comme nous aurons l'opportunité de l'analyser plus en détail aux sections 2.2 et 3.2 et 3.3 dans le cas des richesses en hydrocarbures.

même coup des profits faramineux<sup>21</sup>). Les crises font partie des risques systémiques propres au capitalisme. Elles nous informent sur le fonctionnement interne du système économique et montrent comment celui-ci cherche à dépasser ses contradictions internes. Ainsi, dans le but de situer dans la trame économique mondiale l'apparition dans les dernières années de projets d'extraction des hydrocarbures au Québec, il importe de s'attarder à la dernière crise du système économique mondiale, soit celle de 2008, puisqu'elle informe sur l'évolution récente du fonctionnement économique capitaliste en plus de définir les paramètres de la poursuite de l'accumulation.

### 2.1.1 Crise et néolibéralisme

Il y a de cela à peine quelques années, la crise de 2008 a causé des bouleversements majeurs dans l'économie mondiale et a entraîné des conséquences dramatiques pour des milliers de personnes. En l'espace de quelques mois, les marchés mondiaux ont chuté de près de 50 %, les banques d'investissement de Wall Street ont toutes fait faillite, des banques un peu partout à travers le monde ont fermé boutique et des géants du secteur manufacturier ont dû fermer leurs portes avant de se faire sauver par des plans de sauvetage (McNally 2013). En effet, rappelons-nous que face à la catastrophe, les chantres du libre marché ont rapidement - quoique temporairement - changé leur fusil d'épaule réclamant d'urgence des plans de sauvetage gouvernementaux pour sauver l'économie (i.e. préserver le capitalisme et s'assurer de garder aux mains des élites la richesse et le pouvoir<sup>22</sup>). Par le fait même, les innombrables dettes toxiques avec lesquelles les banques étaient désormais prises ont été transférées à l'ensemble de la population, organisant ainsi le passage de la crise à l'austérité:

---

<sup>21</sup> Les rémunérations personnelles des cinq plus gros investisseurs privés de Wall Street ont atteint 3 milliards de dollars en 2008 et ce malgré le début de la Grande Récession. (Harvey 2010)

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur la peur vécue par certains représentants de l'élite capitaliste quant à l'éventualité de la faillite du système économique mondial lors de la crise et sur les stratégies déployées afin de s'assurer que le pouvoir et la richesse se maintiennent entre les mains des classes dominantes, se référer au livre *Global Slump* de David Mc Nally. (McNally 2013)

[L]a crise bancaire s'est transformée en crise de la dette souveraine. En d'autres mots, la crise économique de 2008-2009 ne s'est jamais vraiment résorbée. Elle a tout simplement changé de forme. Au vu de cette transformation, les classes dirigeantes se sont ralliées autour du thème de la guerre aux services publics. [...] En pratique ce seraient les travailleurs, les travailleuses et les pauvres qui allaient défrayer les coûts du sauvetage du secteur bancaire. (McNally 2013 p.28)

Pour plusieurs analystes, la crise de 2008 n'est que l'aboutissement d'un lent déclin des économies capitalistes avancées commencé dans les années 1970. C'est l'idée de la stagnation séculaire avancée tant par des économistes orthodoxes (H. Summers 2014) (Krugman 2013) que par certains marxistes (Brenner 2009) (Kliman 2014).

Brenner explique:

The fundamental source of today's crisis is the steadily declining vitality of the advanced capitalist economies over three decades, business-cycle by business-cycle, right into the present. The long term weakening of capital accumulation and of aggregate demand has been rooted in a profound system-wide decline and failure to recover of the rate of return on capital, resulting largely - though not only - from a persistent tendency to over-capacity, i.e. oversupply, in global manufacturing industries. From the start of the long downturn in 1973, economic authorities staved off the kind of crises that had historically plagued the capitalist system by resort to ever greater borrowing, public and private, subsidizing demand. But they secured a modicum of stability only at the cost of deepening stagnation, as the ever greater buildup of debt and the failure to disperse over capacity left the economy ever less responsive to stimulus. (Brenner 2009, p.2)

Depuis les années 1970, différentes stratégies propres au modèle néolibéral ont été mises en oeuvre pour redémarrer le moteur de la croissance et de la profitabilité. Pour Brenner, l'économie mondiale se maintient à flot grâce à une succession de vagues spéculatives. Pour McNally, c'est en s'en prenant aux conditions de travail des travailleuses et travailleurs que les attaques néolibérales ont permis, du moins pour un temps, de contrebalancer la baisse tendancielle des taux de profits qui affecte les économies avancées depuis la fin des trente glorieuses (McNally 2013)<sup>23</sup>. Normal donc, que lorsque 2008 frappa, ce fut à nouveau à eux de payer la note pour le maintien de la profitabilité des entreprises. David Harvey rejoint cette dernière analyse dans son livre *A Brief History Of Neoliberalism* (Harvey 2007) dans lequel il

<sup>23</sup> Selon Mc Nally, les politiques néolibérales ont permis de relancer la croissance économique et de hausser les profits au courant des années 1980. De 1982 à 1997, il observe une reprise et hausse du taux de profit, mais il semble que depuis la crise asiatique de 1997, le moteur peine à être redémarré avec efficacité.

présente les stratégies néolibérales comme s'inscrivant dans un projet de reconstruction du pouvoir des classes dominantes. Il comprend le néolibéralisme comme un projet en opposition de ce qu'il appelle le « embedded liberalism »: une sorte de « class compromise where market processes were surrounded by social and political constraints. An interventionist state policed this compromise and employed Keynesian fiscal and monetary policies to maintain it. » (Schwarzmantel 2007, p.262). Ce modèle fut remplacé au courant des années 1970 par une offensive des classes dominantes se déclinant en quatre axes:

the privatization and commodification of hitherto public assets, the emphasis on finance of a speculative and predatory kind as opposed to production, the management and manipulation of debt crises for the benefit of rich countries at the expense of poor ones, and the redistribution, within countries, of wealth and income from lower to upper classes, reversing the gains made by lower classes under the class compromise of embedded liberalism and the welfare state. (Schwarzmantel 2007, p.263)

Ce point de vue sur la mise en œuvre du projet néolibéral offre un regard pour le moins non conventionnel sur les causes profondes de la crise de 2008 et l'évolution récente du système économique. Cette perspective théorique ancre son analyse des événements économiques récents dans la trame politique et économique de l'histoire des dernières décennies. De plus, elle a le mérite de mettre en lumière que le succès d'une stratégie d'accumulation capitaliste dépend des rapports de force à l'œuvre dans la société. Les stratégies d'accumulation du capital se butent normalement à des résistances. Le succès du déploiement de diverses méthodes d'accumulation (que ce soit d'accentuer l'exploitation des travailleurs.euses ou de la nature de déployer des fixes et diverses formes d'accumulation primitive) dépend des rapports de force entre les classes dirigeantes (capitalistes, élite politique) et les groupes aux intérêts opposés (travailleurs.euses, militants écologistes, etc.).

Le recul historique et la prise en compte des rapports de force dans la perspective théorique offerte par Harvey et McNally permettent non seulement de saisir comment les problèmes d'accumulation rencontrés dans les économies capitalistes avancées au

courant des dernières décennies ont été abordés, mais aussi de mieux comprendre le climat économique dans lequel certains modèles de développement ont pu être mis de l'avant au courant des dernières années dans les économies avancées<sup>24</sup>.

Il est en ce sens pertinent de souligner qu'au lendemain de la crise de 2008, les stratégies d'accumulation mises de l'avant pour redémarrer le moteur de la croissance semblent bien être les mêmes que celles déployées depuis les années 1970. Encore une fois, ce sont principalement les travailleurs.euses qui ont été directement « mobilisé.e.s » pour redémarrer la croissance, engendrant - au prix de ce que Mc Nally appelle une « récession humaine » - une reprise qui en est une essentiellement statistique:

En gros, l'augmentation des profits (la « reprise statistique) est due en grande partie aux licenciements, réductions de salaire et d'heures de travail ainsi qu'aux autres décimations des services et programmes sociaux dont les travailleurs et les travailleuses font les frais. (McNally 2013 p.29)

Toutefois, les entreprises qui profitent de cette situation restent tout de même vigilantes puisqu'elles saisissent bien le degré de précarité de la reprise. Celles-ci sont d'ailleurs toujours réticentes à investir<sup>25</sup> dans le climat d'incertitude de cette drôle de reprise (PNB-PARIBAS 2015) qui semble perdurer jusqu'à ce jour (Blanchard et Posen 2016). Depuis la crise de 2008, les taux de croissance annuels de l'Union européenne, lorsqu'ils n'ont pas été négatifs, sont restés sous la barre des 2 %. La croissance états-unienne oscille aussi aux environs de 2% et on a assisté à une baisse importante des taux de croissance en Chine (chutant de 10.4% à 7.7 % en deux ans)<sup>26</sup> tandis que les prévisions de croissance annoncées par Pékin concernant les années à venir sont abaissées à 6,5 % (Agence France-Presse 2016). Alors que le géant chinois est en perte de vitesse, les économies avancées n'ont pas connu de réel

<sup>24</sup> Dans le cadre de l'analyse du développement de la filière d'exploitation des hydrocarbures au Québec au chapitre trois, nous nous inspirons de cette perspective théorique pour effectuer un retour historique sur l'avènement de cette industrie ainsi que pour analyser les rapports de force ayant mené au déploiement ou au blocage de certains projets d'extraction.

<sup>25</sup> On parle de surépargne voir (Pineault 2015) et dans les médias grand public (Dupaul 2014) et (Bérubé 2015)

<sup>26</sup> Toutes les données statistiques sur les taux de croissance sont tirées du CIA world factbook. En ligne : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/> (Consulté le 20 octobre 2015)

décollage depuis la crise. Alors qu'en termes de politique budgétaire, c'est l'austérité qui est à l'ordre du jour dans la plupart des économies avancées, de nombreuses institutions économiques internationales exhortent les gouvernements à dépenser afin de relancer la croissance économique (Fonds monétaire international 2014). Aux dires d'Olivier Blanchard, ancien économiste en chef du FMI, le pessimisme règne toujours sur l'économie mondiale et il semble qu'« après cinq années de croissance décevante dans les grandes économies, presque tout le monde semble disposé à croire le pire » (Desrosiers 2016). Harvey aussi se questionne sur la vigueur de la reprise post-2008 dans les centres capitalistes qu'il caractérisait en 2010 de « jobless recovery » (Harvey 2010). Il notait du même coup une intéressante exception pour les pays s'étant réorientés vers l'exportation de matières premières. Ceux-ci semblent en effet beaucoup moins affectés par la crise :

Any country that is heavily reorienting to the China trade these days is doing fine. Australia for exemple has been booming along, hardly felt the crisis because it provided raw materials to China. Much of latin America has come out of it by providing raw materials to China [...] When I talk about the moving around you sort of look at that. (Harvey 2010)

Le « moving around » énoncé par Harvey renvoie aux diverses stratégies mises en place pour repousser les barrières à l'accumulation. Ainsi, de nouvelles opportunités de dégager du profit, à travers par exemple l'exportation de matières premières vers un centre capitaliste, permettent d'esquiver les limites rencontrées dans les processus classiques d'accumulation intensive, eux-mêmes limités par l'état de crise dans l'économie globale. Alors que depuis 2008 les rouages de l'accumulation restent encrassés - malgré les nombreuses tentatives de stimulation macro-économiques déployées par les gouvernements et les nouvelles attaques patronales envers les travailleur-euses - il semble que le secteur primaire d'extraction des ressources naturelles a pu servir de réponse partielle à la crise en offrant des opportunités intéressantes de retour sur investissement. L'adéquation entre les réalités économiques divergentes d'un climat économique post-crise déprimé et incertain

d'une part et de la phase finale du « super-cycle des commodités »<sup>27</sup> d'autre part a créé une conjoncture économique où l'exploitation tous azimuts des richesses naturelles (même au sein d'économie majoritairement tertiaire) a pu apparaître comme une opportunité intéressante de débouchés, et donc de profits, au sein de l'économie productive.

Ce phénomène est aussi observable au Québec qui, dans la foulée de la crise de 2008, a vu les gouvernements au pouvoir utiliser ladite crise comme prétexte pour mettre sur pied des projets entraînant l'expansion territoriale de la sphère de l'économie marchande, approfondissant ainsi l'expérience néolibérale de marchandisation du commun (Hurteau et Fortier 2015). En effet, il est clair que

malgré que la crise n'ait pas durablement affecté sa structure économique ou encore l'équilibre de ses finances publiques, le gouvernement québécois a fait le choix politique de tout de même aller de l'avant avec la mise en place de réformes d'inspiration néolibérale visant l'approfondissement d'une logique extensive du capitalisme (Hurteau et Fortier 2015, p.10)<sup>28</sup>.

Comme en témoignent le lancement du Plan Nord et le soutien aux projets d'exploration des hydrocarbures, le gouvernement du Québec a bondi sur l'occasion de « valoriser » son immense territoire, intervenant de manière à favoriser la relance de la logique d'accumulation à travers l'expansion spatiale de la sphère économique marchande.

Bien sûr, il n'y a rien d'extraordinairement nouveau dans les procédés néolibéraux déployés depuis les années 1970 ou suite à la crise de 2008. Le capitalisme a toujours impliqué la destruction de la nature et la transformation de celle-ci en capital (Moore 2011). Ce sont là les sacrifices nécessaires sur l'autel de la croissance dans le

<sup>27</sup> « The so-called commodity super cycle, [is] a hunger for coal, oil and metals from Chinese manufacturers that powered a bull market for about a decade until 2011» (Crowley 2015).

Selon le collectif ALDEAH, depuis le début de la décennie 2000, « la demande accrue de matières premières et d'énergie de la part des pays émergents (Chine en tête) et la spéculation financière se sont traduits par l'envolée des prix de presque toutes matières premières (le "super-cycle" qui semble s'inverser depuis peu), accélérant l'extractivisme comme jamais auparavant » (ALDEAH 2015). Voir aussi l'Annexe B

<sup>28</sup> Tel que le mentionnent Hurteau et Fortier, aucune des composantes du PIB ne voit de recul au cours des années 2009 à 2012. (Institut de la statistique du Québec 2013, pp.44-45)

processus d'accumulation capitaliste. Ce à quoi on assiste en ce moment, dans le contexte de la crise, c'est à une intensification de ce processus auquel le géographe David Harvey donne le nom d'accumulation par dépossession (Harvey 2004). Le déploiement de ces méthodes d'accumulation dans l'état actuel de l'économie capitaliste post-crise renforce l'idée que ce système cherche sans cesse à repousser (puisque'il ne peut dépasser) ses propres contradictions. La mécanique de cette continuelle remise à plus tard des problèmes inhérents au mode de production capitaliste est présentée, encore par Harvey, de manière fort éclairante à travers le concept de *fix* spatio-temporel sur laquelle il mérite de s'arrêter afin d'être en mesure de se pencher plus en détail sur la situation québécoise effleurée ci-haut.

## 2.2 Accumulation, « *fix* » et extractivisme

Comme nous l'avons vu à la section précédente, dans un système économique prompt à la suraccumulation, il arrive que le capital ne puisse plus être réinvesti au taux moyen de profit dans un lieu ou une sphère de production donnée. S'il y a suraccumulation dans un secteur en particulier, le capital sera redirigé vers d'autres secteurs, où le taux de profit est plus élevé. Lorsque la suraccumulation se généralise, les taux de profit baissent, ce qui contribue éventuellement à l'essor de crises économiques. Dans de telles circonstances, c'est l'État qui va tâcher de créer un terrain propice à l'accumulation du capital afin de résorber la crise et ainsi éviter qu'elle ne se répande jusqu'à mettre en péril l'ensemble du système économique. Les capitalistes quant à eux, feront tout pour maintenir et maximiser leur niveau de profitabilité. Afin de trouver une porte de sortie - une fuite en avant - qui puisse sauver temporairement la situation en trouvant d'une quelconque façon une manière d'absorber les surplus et de relancer l'accumulation, ils vont intensifier l'exploitation, innover, et développer de nouveaux secteurs. S'intéresser à la géographie du développement capitaliste permet de mieux comprendre certaines stratégies

d'absorption des surplus. Le concept de *fix* spatio-temporel (*spatio-temporal fix*) développé par David Harvey est un outil qui permet d'illustrer diverses méthodes à travers lesquelles les capitaux surproduits peuvent être réinvestis:

Such surpluses may be absorbed by: (a) temporal displacement through investment in long-term capital projects or social expenditures (such as education and research) that defer the re-entry of current excess capital values into circulation well into the future, (b) spatial displacements through opening up new markets, new production capacities and new resource, social and labour possibilities elsewhere, or (c) some combination of (a) and (b). (Harvey 2004, p.64)

Le terme anglais *fix* est difficile à traduire dans cette circonstance puisqu'il comporte un double sens. D'abord, au premier degré, même si une certaine part du capital peut être mobile (Harvey donne l'exemple d'un avion), une partie du capital se retrouve concrètement ancré dans le territoire. Il ne peut être déplacé sans être détruit (exemple opposé au premier: les aéroports). Dans son deuxième sens, le terme *fix* renvoie au verbe « to fix » (réparer, solution). Ainsi le *fix* agit comme solution à la crise du capitalisme via le report temporel et l'expansion géographique (Harvey 2004). Si le capital en surplus ne peut être déplacé ou réinvesti de manière à repousser dans le temps sa valorisation, il fait face au danger de la dévaluation. Comme l'explique Bob Jessop dans un commentaire sur le travail de Harvey, il existe deux niveaux d'abstraction dans le concept de *fix*. Il y a ainsi

a more literal fix in the sense of the durable fixation of capital in place in physical form; and a more metaphorical 'fix' in the sense of an improvised, temporary solution, based on spatial reorganization and/or spatial strategies, to specific crisis-tendencies in capitalism (Jessop 2006, p.147)

L'aspect spatial du *fix* correspond à un type de stratégie recourant à l'espace pour repousser les limites rencontrées dans l'économie de production et éviter une situation de suraccumulation. Dans leur travail d'analyse du Plan Nord, Hurteau et Fortier mobilisent le concept de *spatial fix*. Ils identifient

[q]uatre stratégies pour régler la crise au niveau géographique: l'ouverture de nouveaux marchés (1), l'intégration de nouvelles forces de travail (2), l'accès à de nouvelles sources de matières premières (3), et la création d'un espace à de nouvelles opportunités d'investissement dans une nouvelle production (4). (Hurteau et Fortier 2015, pp.9-10)

Au regard de ces différentes manières de régler une crise au niveau géographique, il apparaît clair, comme nous le verrons plus en détail au troisième chapitre, que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec concordent avec les stratégies identifiées en points trois et quatre. L'émission de permis d'exploration et, a fortiori, le soutien politique et financier offert par le gouvernement favorisent l'accès à de nouvelles sources de matières premières tout en offrant également aux entreprises privées des opportunités d'investissement dans une nouvelle production. Un nouvel « espace qui n'était pas, préalablement, soit totalement ou partiellement soumis à la logique des relations sociales d'appropriation capitaliste » (Hurteau et Fortier 2015, p.10) est donc sécurisé. C'est ainsi qu'un territoire pratiquement vierge se transforme en un espace d'accumulation.

Quant à l'aspect temporel du *fix*, il est aisément observable « where resources are expropriated once and for all from a 'commons' that has been built up over many years and/or where the rate of economic exploitation of a given resource exceeds its natural rate of renewal or the absorptive capacity of the environment. » (Jessop 2006, p.150). Ce dernier aspect s'applique particulièrement bien au cas de l'exploitation des richesses en hydrocarbures au Québec puisqu'en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 l'administration des terres publiques est de responsabilité provinciale tout comme la gestion des bois et des ressources minérales qui s'y trouvent (MERN 2013). « Construites » sur des millions d'années, les richesses en hydrocarbures du sous-sol québécois ont été « claimées »<sup>29</sup> par l'industrie, et donc transférées du domaine public vers le privé<sup>30</sup>. En un sens, on a exproprié la propriété commune des québécois.es et des peuples autochtones sur les richesses du sous-sol pour les transférer à des entreprises privées. De plus, avec le rythme croissant de

---

<sup>29</sup> Le claim est un titre minier d'exploration qui peut être délivré pour la recherche des substances minérales du domaine de l'État. Pour les hydrocarbures, ce type de droit relève de la loi sur les mines (chapitre M-13.1) et le Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains. Se référer à la section 3.1 pour les aspects légaux et historiques des droits d'exploration relatifs aux hydrocarbures au Québec

<sup>30</sup> Le cas particulier des richesses en hydrocarbures sur l'île d'Anticosti est évocateur. Se référer à la section 3.1

l'exploitation des hydrocarbures au niveau mondial (alors que les émissions de gaz à effet de serre excèdent déjà les capacités planétaires d'absorption par l'environnement) et considérant le faible rendement énergétique des divers types d'hydrocarbures présents au Québec<sup>31</sup>, la pression supplémentaire qu'engendrerait le déploiement d'une nouvelle filière ne ferait que repousser dans le temps les problèmes générés par la poursuite éternelle de l'accumulation de capital en plus d'aggraver les problèmes écologiques de la planète.

Lorsque replacés dans leurs contextes économique et politique, les projets de développement dans la filière de l'extraction des hydrocarbures peuvent donc être étudiés selon leur potentiel stratégique d'agir comme *fix* spatio-temporel. En effet, les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec, lorsqu'évalués au regard des notions de report temporel (*temporal deferment*) et d'expansion géographique, répondent à plusieurs critères qui permettent de les comprendre comme des *fix* au sens de la théorie de Harvey. Bien entendu, ces *fix*, utilisés comme outils de « création de richesses », ne s'opèrent pas seuls. C'est en ce sens que le concept de *fix* spatio-temporel sera associé à un autre concept clé de Harvey : l'accumulation par dépossession. Les deux concepts se recoupent et se complètent puisque le *fix* spatio-temporel implique souvent, à travers une expansion géographique et un report temporel, le déploiement d'« other means' to accumulation » ou de ce que Harvey appelle accumulation par dépossession (Harvey 2004). Cette dernière expression renvoie à la notion d'accumulation primitive de Marx, mais Harvey juge que de parler aujourd'hui de « stade original d'accumulation » est plutôt étrange. Il substitue donc ces termes par celui d'accumulation par dépossession qu'il définit comme

the continuation and proliferation of accumulation practices which Marx had treated of as primitive or original during the rise of capitalism. These include the commodification and privatization of land and the forceful expulsion of peasant populations (compare the cases, described above, of Mexico and of China, where 70 million peasants are thought to have been displaced in recent times); conversion of various forms of property rights (common, collective, state, etc.) into exclusive private property rights (most spectacularly represented by

---

<sup>31</sup> Se référer à la section 2.4 pour plus de détails sur cette question

China); suppression of rights to the commons; commodification of labour power and the suppression of alternative (indigenous) forms of production and consumption; colonial, neocolonial, and imperial processes of appropriation of assets (including natural resources); monetization of exchange and taxation, particularly of land; the slave trade (which continues particularly in the sex industry); and usury, the national debt and, most devastating of all, the use of the credit system.(Harvey 2007 p.159)

Cette très large définition a certes été abondamment critiquée<sup>32</sup>, mais il reste que le terme accumulation par dépossession réussit à exposer le fait qu'il y a, en parallèle des processus d'accumulation intensifs, une autre forme d'appropriation (extensive) qui a cours<sup>33</sup>. Lorsqu'il y a incapacité d'accumuler « normalement », c'est-à-dire de manière soutenue à travers le processus de reproduction élargie, on observe une hausse des tentatives d'accumulation par diverses formes de prédation ou d'expansion de la logique capitaliste (Harvey 2004). Le déploiement de ces méthodes d'appropriation capitalistes par la dépossession semble particulièrement attrayant en temps de crise où les rouages de l'accumulation « classique » tournent au ralenti. Le ralentissement de l'accumulation entraîne ainsi le déploiement de stratégies économiques et spatio-temporelles (illustrées par le concept des fix), c'est à dire d'autres méthodes d'accumulation, lesquelles peuvent aussi prendre la forme d'une dépossession. La mise en marche de projet d'extraction des hydrocarbures sur un territoire duquel ce type de « développement » était jusqu'à récemment absent, comporte non seulement une dimension d'expansion propre à un fix spatio-temporel, mais aussi une dimension politique de dépossession. Le soutien gouvernemental au déploiement d'une industrie d'extraction des hydrocarbures, implique nécessairement la commodification et la privatisation d'une portion du territoire - territoire relevant jusqu'alors du domaine public ou de territoires autochtones non cédés - ainsi que la transformation de richesses collectives en ressources dont les bénéfices tirés de leur exploitation sont rendus quasi exclusifs aux détenteurs de capital à travers l'émission

---

<sup>32</sup> Le quatrième numéro du volume 14 de la revue *Historical Materialism* (2007) porte presque entièrement sur l'appréciation et la critique du travail de Harvey.

<sup>33</sup> Le concept d'accumulation par dépossession a une visée très fonctionnelle. Harvey lui-même ne s'en cache pas, il reformule la notion d'accumulation primitive dans le but de rejoindre plus efficacement les gens (Harvey 2006). Une pratique que je désire soutenir et qui justifie a fortiori le recours à ce concept dans le mémoire.

de droits de propriété<sup>34</sup>. Il s'agit d'une tactique classique de « redistribution » vers le haut que permet l'accumulation par dépossession en intégrant certains biens et ressources dans les circuits de la production capitaliste. Dans ce domaine, l'État néolibéral est un acteur clé. Dans les dernières décennies, ce dernier « a été particulièrement actif dans le domaine de la redistribution des richesses nationales. La mise en place d'un climat favorable aux investissements, l'expropriation des populations locales, l'établissement de politiques fiscales régressives et l'augmentation des subsides aux entreprises ont largement bénéficié aux classes privilégiées et contribué à l'augmentation des inégalités sociales. » (Rioux 2013, p.118). Ce sont là autant de tactiques employées par l'État néolibéral pour permettre aux capitalistes de surmonter les problèmes de suraccumulation dans l'économie qui limitent leur potentiel d'engranger des profits. Il s'opère donc sous le néolibéralisme une réactivation « de processus d'accumulation fondés sur la prédation comme solution au problème chronique de suraccumulation ». (Rioux 2013, p.118).

La mise en relation des concepts de *fix* spatio-temporel et d'accumulation par dépossession permet donc de considérer les projets extractifs sous un angle tant économique que politique. Surtout, ces outils analytiques permettent de prendre un recul afin d'étudier un objet, en l'occurrence l'extraction des hydrocarbures au Québec, en replaçant celui-ci dans son contexte économique et politique global. Bref, de considérer le plan d'ensemble dans lequel se déploie une action ciblée.

Les concepts tirés du travail de Harvey sur la géographie du capitalisme s'arriment bien avec le corpus théorique propre à l'extractivisme, entendu, rappelons-le comme modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie à travers

---

<sup>34</sup> Conformément à la loi québécoise sur les mines de laquelle relève toujours l'extraction d'hydrocarbures, l'émission d'un droit de propriété du sous-sol implique la prévalence des activités d'extraction sur les autres usages du territoire visé.

l'exploitation de richesses naturelles - principalement non-renouvelables et dédiées à l'exportation- qui en vient influencer les relations politiques, socio-économiques et culturelles du pays ou de la région qui soutien cedit modèle. Divers aspects de l'extractivisme se recourent avec des phénomènes illustrés par les concepts de *fix* et d'accumulation par dépossession. D'abord, en tant que *modèle* de développement, l'extractivisme est une méthode d'accumulation. Cette méthode peut donc être employée lorsque d'autres méthodes (ou sphères d'accumulation) se portent économiquement moins bien. Ainsi, rappelons que l'une des stratégies pour régler une crise au niveau géographique (un *spatial fix*) est l'accès à de nouvelles matières premières. Le modèle de développement extractiviste est donc particulièrement propice à être mobilisé en tant que *fix*. De plus, l'exploitation de richesses naturelles dans le système économique capitaliste implique nécessairement la commodification de celles-ci. La transformation des richesses (un bien naturel) en ressources (un capital) constitue en soi un *fix*. L'octroi d'un titre de propriété sur une richesse la transforme en ressource et donc en capital. Valoriser ce nouveau capital, c'est-à-dire le faire fructifier, va nécessiter des investissements qui agiront comme *fix* (toujours l'espace d'un temps). L'extractivisme apparaît donc comme un modèle efficace afin de créer de nouvelles opportunités d'investissement. Au-delà de la théorie, l'extractivisme va aussi se répercuter concrètement sur divers territoires. Puisque l'exploitation de ressources implique le repoussement des frontières extractives<sup>35</sup>, l'extractivisme engendre souvent la colonisation de territoires qui étaient jusqu'alors peu ou pas sous la gouverne des dynamiques sociales capitalistes. En ce sens, l'extractivisme se recoupe directement avec le concept d'accumulation par dépossession. Ce type de développement implique bien souvent une dépossession au sens où ce qui était du domaine commun ou public devient de l'ordre du privé, rendant ainsi un individu (physique ou moral) possesseur d'un bien au détriment de la collectivité. De plus, lorsque ce modèle prédomine, l'extraction de richesses aura

---

<sup>35</sup> Voir la section 2.4 pour plus de détails sur processus entraînant le déplacement continu des frontières extractives.

généralement préséance sur d'autres activités ou usage du territoire (et ce d'autant plus lorsque lesdits usages sont non-économiques) ce qui entraîne un nombre élevé de conflits d'usages dans les régions où ce modèle prédomine (ALDEAH 2015). Étant intrinsèquement lié aux dynamiques économiques mondiales, l'extractivisme participe à la logique du développement inégal, déposédant certaines régions au profit de d'autres. Le fait que les richesses soient souvent extraites dans le but de satisfaire une demande extérieure ne fait qu'approfondir l'aspect de dépossession (d'un lieu et des gens qui y vivent) qu'implique le déploiement de ce modèle de développement. Pour reprendre les termes de David Murray, « l'histoire de l'extractivisme, c'est aussi celle d'une dépossession, [celle-ci] dépasse la violence coloniale, elle englobe tout ce qui réduit des humains ou des parties de la nature au statut de ressources exploitables » (Murray 2015, p.26).

C'est ainsi que les concepts de *fix* et d'accumulation par dépossession permettent de mieux illustrer en quoi l'extractivisme est un mode d'existence du capitalisme, une stratégie mise en oeuvre pour repousser les limites de l'accumulation du capital. En bref, les concepts puisés dans les travaux de David Harvey permettent de mieux saisir de quelle manière l'extractivisme participe à la reproduction extensive du capitalisme.

### 2.3 Pétrole et capitalisme

Dans l'objectif d'étudier les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec, il importe de comprendre, en plus des dynamiques économiques capitalistes, le rôle joué par les énergies fossiles au sein de celles-ci. Bien que leur consommation soit en quelque sorte invisibilisée dans les détails de nos modes de vie, il reste que les énergies fossiles représentent 81% de la consommation énergétique à travers le monde (Kennedy 2014). La question énergétique est centrale, et ce d'autant plus si l'on considère que la relation énergie-société est mutuellement constituante (Lohmann

et Hildyard 2014). Or, la plupart des travaux en sciences sociales portant sur la question s'intéressent aux conflits de distribution de ce type de ressource, mais peu cherchent à explorer en profondeur la relation entre les énergies fossiles et le mode de production capitaliste. Cette relation est pourtant centrale, tant pour l'analyse économique et politique du fonctionnement de nos sociétés que pour comprendre la complexité des enjeux liés à l'établissement d'une nouvelle filière d'extraction des hydrocarbures au Québec.

Le capitalisme, de par le rapport à la nature particulier qu'il implique<sup>36</sup>, est sans contredit un mode de production qui a un impact majeur sur l'environnement. La raison expliquant cela tient, selon Elmar Altvater du double caractère du capitalisme:

The reason for capitalism's high economic impact on the environment is to be found in its double character. It has a value dimension (the monetary value of the gross national product, of world trade, of FDI, of financial flows, etc.) but is also a system of material and energy flows in production and consumption, transportation and distribution.

Economic decisions concerning production first consider values and prices, profit margins and monetary returns, on capital invested. In this sphere the ruling principle is only the economic rationality of profit-maximizing decision-makers. But the decisions they take have important impacts on nature, due to the material and energy dimension of economic processes. (Altvater 2007, p.2)

Et même si de grands centres capitalistes ont désormais des économies majoritairement tertiaires, il faut comprendre que celles-ci ne sont pas découplées de la consommation d'énergie. L'économie désormais 'virtuelle' ou dématérialisée est un mythe (Huws 1999) (McKillop 2005). Les marchés financiers, même s'ils offrent souvent l'impression de créer de l'argent avec de l'argent de manière purement spéculative, exercent toujours une pression sur l'économie réelle : « Financial markets exert pressure on the real economy, enforcing the payment by borrowers of the financial claims of creditors (banks and funds) – payments that are only affordable if real growth rates remain high. » (Altvater 2007, p.1). L'économie

---

<sup>36</sup> Voir les écrits de Jason W. Moore sur l'écologie-monde capitaliste pour sa présentation du capitalisme comme régime tant écologique qu'économique. (Moore 2011)

financière sert donc de sureté pour maintenir l'accroissement de la compétitivité et de la croissance dans l'économie de production. Le maintien de l'accumulation et la croissance de la production impliquent que croissent aussi l'exploitation du travail et la consommation d'énergie et de ressources matérielles (Altvater 2007) (Malm 2013)<sup>37</sup>.

Cette réalité est combinée au fait que de nos jours, « [the] capitalist social life is profoundly dependent on the abundant provision of fossil fuel energy » (Huber 2009, p.105). Quelque part entre la fin 18e et le début 19e siècle est survenu un changement de paradigme énergétique<sup>38</sup>. C'est à ce moment que la majeure partie de la production a cessé de dépendre d'une source énergétique biophysique pour passer à celle des énergies fossiles entraînant des bouleversements majeurs dans les procédés de production. Sans pour autant affirmer que le capitalisme a eu besoin des énergies fossiles pour se développer, Huber et Altvater affirment plutôt qu'on observe une congruence entre les propriétés physiques de ces dernières et les logiques politiques et socio-économiques du développement capitaliste. Du fait de ses caractéristiques particulières - facile de transport (annihile le « local »<sup>39</sup>), stockable, capacité de libérer un flux d'énergie élevé et constant - la famille des énergies d'origine fossile « fits into capitalism's societal relation to nature » (Altvater 2007, p.4). Les

---

<sup>37</sup> Voir aussi l'Annexe C sur le couplage de la consommation d'énergie et le PIB mondial.

<sup>38</sup> Pour une étude détaillée du changement de paradigme énergétique au tout début du capitalisme industriel en Grande-Bretagne à travers le cas emblématique de la production du coton, se référer aux écrits de Andreas Malm (Malm 2013)

<sup>39</sup> La proximité d'une source d'énergie ne compte presque plus dans l'organisation de la production. À l'inverse du moulin préindustriel qui doit être construit sur la rivière ou là où il vente beaucoup, les industries peuvent désormais s'installer loin de leur principale source d'approvisionnement énergétique. L'exemple local le plus marquant étant l'industrie du raffinage de produits pétroliers dans l'Est de Montréal qui est situé à des milliers de kilomètres du premier puits de pétrole. Comme l'explique Altvater: « It is simple to transport energy resources anywhere in the world, giving rise to logistical networks which today cover the globe. Energy supply therefore becomes only one factor among many others in decisions about where production is to take place. The availability of local sources of energy has only a minor impact on the competition for the location of investment in global space. » (Altvater 2007, p.4)

hydrocarbures constituent une forme abstraite d'énergie parce qu'elle n'est plus ancrée dans un territoire comme le vent ou l'eau<sup>40</sup>.

Ce ne sont donc pas simplement les propriétés naturelles des hydrocarbures qui ont déterminé leur adoption par le capitalisme naissant, ce fut le développement de leurs propriétés sociales en tant que valeur d'usage. Cette valeur d'usage des hydrocarbures réside dans la capacité du stock de générer une quantité connue, contrôlable et prévisible d'énergie abstraite qui nous émancipe des limites imposées par la production primaire de la biomasse et des énergies concrètes - c'est à dire la force humaine et animale (Pineault 2016). La forte densité énergétique des hydrocarbures « permits capital to produce its own abstract spatio-temporality for the production of surplus-value. They are incorporated into capital as its own motive force » (Malm 2013). Les énergies fossiles permettent l'accélération et le plein contrôle par les capitalistes des procédés de production et donc la compression du temps et de l'espace. Bref, la pénétration accrue de la logique capitaliste à travers le monde et à travers l'organisation sociale des sociétés humaines.

Or, la vie sur Terre (animale, végétale et humaine) n'est pas fondamentalement dépendante des énergies fossiles, mais bien de la radiation solaire. À l'inverse, c'est la croissance économique et l'accumulation de capital qui sont bien plus dépendantes des énergies fossiles, puisqu'alimentées par celles-ci. Ces deux différentes dépendances reflètent deux conceptions tout à fait distinctes du système terrestre. À partir de la Révolution industrielle, la relation humain-nature n'est plus basée sur le flux de radiation solaire, mais plutôt sur un stock d'énergie (sous terre). Comme l'explique Huber, l'essentiel des forces productives passe alors des muscles (animaux et humains) aux machines, ce qui engendre un impact majeur pour les

---

<sup>40</sup> « Comme l'explique Pineault: Concentration, conversion, divisibilité, transportabilité, conservation et accumulation, tels sont les propriétés qui font de cette matière [le charbon et les hydrocarbures en général] une source d'énergie abstraite. » Voir (Pineault 2016, p.124)

travailleur.euse.s qui n'ont rien d'autre à vendre que leur travail. Le travail concret est dès lors soumis au travail abstrait. Dans ce processus d'abstraction, le travail (au sens abstrait) remplace désormais le travailleur comme condition de production, retirant ainsi tout contrôle du travailleur dans le procès de production (Huber 2009). Si l'on se réfère au chapitre XV du Capital où Marx explique la relation entre la grande industrie et le machinisme, on observe que le système de production sous le capitalisme industriel repose sur trois principales variables: la machine (capital constant), le travail abstrait (capital variable) et une source d'énergie autonome (charbon ou cours d'eau). Sans la source d'énergie externe, le sujet vivant demeure le principe actif, le « moteur » qui actionne la machine. Dans un tel système (qui dépend de la force de travail comme principe moteur), les processus de production restent coincés dans le modèle de la manufacture et de la division du travail. Dans la grande industrie, il y a émancipation du capital de sa dépendance sur la force motrice du travail et donc subordination réelle du travail au capital.

As Burkett and Foster (2006, p. 131) recently note, the crucial social result of this energy shift in the productive forces was a dramatic expulsion of worker control over the labor process: “[t]he mechanization of tools means [capital is] freed from the limitations of the individual worker’s labor power as the direct motive force”. The worker became a less important physical productive force precisely because the bulk of productive energy now depends not on human muscles, but on inanimate, stored fossil energy. Indeed, in capitalism the worker more and more becomes a “living appendage of the machine” (Marx, 1976 [1867], p. 614). (Huber 2009, p.109)

Malm explique très bien les nombreux avantages pour le capital de passer aux hydrocarbures comme source d'énergie afin de s'émanciper des contraintes spatiales et temporelles non compatibles avec les relations sociales capitalistes. Contrairement aux travailleurs.euses ou aux forces motrices et énergies renouvelables,

steam was appreciated for having no ways or places of its own, no external laws, no residual existence outside that brought forth by its proprietors; it was absolutely, indeed *ontologically* subservient to those who owned it. The purpose of machinery - to secure absolute power over labour - was understood to necessitate a prime mover *over which capital could exercise absolute power* while at the same time *offering capital all the power it needed*. In the powerlessness of the great powers of steam, British capital found the ideal spring of its class power. (Malm 2013, pp.45-46) (Emphases de l'auteur)

Toutefois, aucun des auteurs cités ci-haut ne veut suggérer un quelconque déterminisme technologique à l'avènement du capitalisme et du travail salarié. Malm souligne que « the appearance of fossil energy *qua* energy is not autonomous, but contingent upon capital itself » (Malm 2013, p.57). Quant au travail salarié, il existait déjà avant l'adoption des énergies fossiles par le capital. Huber explique : « [it] is not that the social relation of wage labor cannot exist without the displacement of human muscle power, but rather the emergence of large-scale fossilized production hastened the *generalization* and *extension* of the wage labor relationship on an expanded scale heretofore unseen » (Huber 2009, p.110). De plus, le début de l'ère des énergies fossiles engendre aussi un impact significatif sur le procès de circulation capitaliste puisque l'avènement des moyens de transport motorisés « hastened a *specifically capitalist* world economy with *global* markets for the most basic of commodities » (Huber 2009, p.112). Il en résulte donc une situation où désormais, dans le procès de circulation capitaliste, « fossil fuels are now a portion of the means of production. The more capital expands, the larger the volumes extracted and combusted. » (Malm 2013, p.51).

Le passage à l'ère des hydrocarbures produit en quelque sorte un effet de cloisonnement pour le système économique capitaliste qui, dès lors qu'il intègre à son fonctionnement la puissance énergétique des énergies fossiles, ne parvient plus à s'organiser hors de ce nouveau paradigme. Ainsi, comme l'explique Brendan Haley, « a system's evolution is not necessarily for the better; it could be locked into a socially and/or economically undesirable trajectory. [...] systemic interactions among technologies and institutions produce dependence on fossil fuels and a problem of "carbon lock-in." » (Haley 2012, p.108). La base énergétique constituée d'un stock de matière extractible (charbon, pétrole, gaz) sur laquelle s'est édifié le capitalisme a depuis ce jour occupé une place centrale dans son fonctionnement et ses transformations futures : « by placing coal under the driving fire of capital accumulation, as the fuel transmitting physical motion to the labour process, a spiral

of growing fossil fuel combustion was, for the first time, directly tied to the spiralling growth of capitalist commodity production » (Malm 2013, p.53).

Ainsi, s'attardant à l'objet spécifique du développement du fordisme en Amérique, Huber note l'importance de cette base énergétique dans la trajectoire développementale du capitalisme contemporain qui a continué à se développer en intégrant la puissance énergétique liée aux hydrocarbures. Par exemple, la « Fordist wage relation of mass production for mass consumption was dependent on the construction of a specific kind of high energy economy. » (Huber 2013, p.171). Le fordisme n'était pas un passage obligé pour le développement du capitalisme, mais il est tout à fait compatible avec la trajectoire énergétique adoptée par le capitalisme depuis la révolution industrielle. En fait, il existe en quelque sorte

une affinité élective, pour reprendre une expression du sociologue Max Weber, entre la combustion d'hydrocarbures et le développement du capitalisme, ce mode de production ayant une propension inhérente à développer son usage des hydrocarbures tant comme source d'énergie que comme source de matière. (Pineault 2016, p.128)

Cette croissance de l'usage du pétrole ne répond pas à un besoin naturel des sociétés en une certaine quantité d'énergie abstraite, elle est le résultat d'un processus d'accumulation capitaliste qui a étendu et approfondi les processus de production et d'habitude de consommation pétrodépendants tout en évinçant les autres matières, les autres formes d'énergies et les autres processus de production (Pineault 2016). Le capitalisme, bien qu'il s'agisse d'un système qui aurait très bien pu prospérer sans énergies fossiles, ne peut désormais fonctionner sans elles à défaut de trouver une source alternative qui soit tout aussi puissante.

Le secteur des transports, secteur névralgique si l'on se rappelle l'importance de la circulation du capital dans notre mode de production capitaliste, offre un bel exemple du lock-in énergétique dans lequel évolue le capitalisme. Le nombre d'automobiles en circulation en Amérique du Nord ne cesse de croître plus rapidement que la

population et les gains en efficacité sont contrebalancés par la croissance de la consommation (effet rebond) (Pineault 2016, p.127). Quant au développement des voitures électriques, il faut être conscient qu'il se fait aux dépens lui aussi d'un stock de matières enfouies sous terre (le lithium utilisé dans les batteries). De plus, le développement des voitures électriques ne parvient pas à combler l'augmentation globale du parc automobile et selon les projections les plus optimistes, ce type de voiture devrait représenter 2% du parc automobile des pays membres de l'Electric Vehicles Initiative d'ici 2020 (Agence internationale de l'énergie 2013). De plus, le développement des capacités de production des énergies renouvelables reste marginal par rapport au rythme de croissance de la production mondiale d'énergie. En 2015, les nouvelles énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien ont permis de produire moins de 500 millions de tonnes équivalent pétrole, alors que les hydrocarbures en ont produit près de 11 000 millions<sup>41</sup>. D'ailleurs, selon les experts du Conseil mondial de l'énergie, la croissance de la demande en pétrole restera importante et le bouquet énergétique de 2050 restera majoritairement fossile (Conseil Mondial de l'Énergie 2013).

Les énergies fossiles (majoritairement le pétrole de nos jours) sont désormais enchâssées dans toutes les formes de circulations de commodités. À cela il faut ajouter que l'industrie des hydrocarbures est l'une des plus puissantes au monde : en excluant les banques, sept des dix plus grandes entreprises (selon les revenus) en 2015 sont des entreprises pétrolières et gazières (Statista 2016). Ces puissants intérêts capitalistes façonnent aussi la demande d'hydrocarbures.

Dans ce contexte, la société de consommation occidentale tout comme l'économie capitaliste dans son ensemble éprouveraient d'immenses difficultés à concevoir leur fonctionnement et leur croissance sans le support énergétique que constituent les

---

<sup>41</sup> Voir l'annexe A

énergies fossiles. Selon Altvater, dans une économie capitaliste telle que nous la connaissons, et considérant ses ancrages énergétiques, il est impossible de passer à un modèle énergétique qui soit fondé sur les énergies renouvelables. Aucune source alternative d'énergie (solaire, éolien, hydraulique, etc.) ne possède les caractéristiques qui rendent le pétrole (et les autres hydrocarbures) aussi cher au mode de production capitaliste - c'est-à-dire le potentiel de compression du temps et de l'espace - et il est tout simplement impensable à l'heure actuelle de remplacer joule pour joule l'énergie que l'on déploie quotidiennement dans le monde en brûlant des hydrocarbures (Altvater 2007).

Étant donné les impératifs d'accumulation du capital, les obstacles sur la voie d'un éventuel changement de paradigme énergétique sont immenses<sup>42</sup>. À l'heure actuelle, le développement des énergies alternatives

build[s] upon the technology of fossil capitalism and on capitalism's social form, its temporal and spatial structures, and thus only impart a very limited impulse to human development. The transition to renewable energy requires appropriate technologies, but requires even more appropriate social institutions and economic forms. A system based on renewable energy also needs a certain congruence of social form, technology, economic regulation. (Altvater 2007, p.15-16)

Or, le contexte économique et politique actuel ne permet pas d'entrevoir de signaux annonçant une éventuelle transition énergétique. Le contexte économique post-crise caractérisé par une faible croissance économique, conjugué à l'affinité élective du capital avec les énergies fossiles, fait en sorte d'exercer une pression à l'approfondissement des modèles économique et énergétique actuels. Les tentatives

---

<sup>42</sup> Une réduction globale de l'énergie produite aurait des conséquences désastreuses pour l'économie capitaliste. En ce sens, la condition minimale pour un changement de paradigme énergétique au sein du capitalisme serait la capacité d'une nouvelle source d'être en mesure de déployer autant d'énergie (joules) nécessaire à la production au moment dudit changement. Même si tel était le cas, il faut garder en tête que l'adoption des hydrocarbures comme base énergétique dans le capitalisme industriel n'a pas eu lieu parce que la vapeur offrait une plus grande puissance que d'autres forces motrices, mais bien parce que cette dernière permettait un meilleur contrôle sur le travail ainsi que sur l'espace-temps de la production (Malm 2013). Il y a donc un potentiel blocage supplémentaire, car même si l'on arrivait à produire autant d'énergie de sources renouvelables que l'on en produit avec les hydrocarbures, cela ne signifie pas nécessaire que ces énergies offriront au capital autant sinon plus de pouvoir de contrôle sur la production.

de relance de l'économie sont une fuite en avant dans un modèle auquel aucune modification fondamentale n'a été apportée. Face à l'incertitude économique, une forme particulièrement primaire de développement capitaliste, ce que Harvey appelle l'accumulation par dépossession, peut apparaître comme une option d'accumulation fort intéressante.

Dans ce contexte, le pétrole et le gaz deviennent donc des ressources politiques de premier plan. Étant donné leur importance à la production économique et la reproduction sociale de notre monde, les « decisions about finding, moving, and using oil bring together groups of people with different interests and agendas » (Kennedy 2014, p.262), transformant cette richesse en une « ressource stratégique ». On peut donc aisément concevoir que dans un contexte de rareté relative de l'énergie<sup>43</sup>, l'accumulation prend de plus en plus la forme d'un procès de dépossession:

*the accumulation of capital falls back on absolute surplus value production; accumulation increasingly takes the form of processes of dispossession of the less powerful by more powerful private corporations and national states. [...] Less powerful peoples and classes are excluded from crucial decisions about the development of the world, and are hit by a growing proportion of the negative external effects of growth. Their living conditions deteriorate as the natural environment undergoes a progressive deterioration. (Altvater 2007, p.12)*

L'énergie est donc une richesse particulière. Elle est centrale dans les questions de géopolitique mondiale, mais elle est aussi au cœur de la 'banale' reproduction, au quotidien, de la vie sociale capitaliste. C'est en ayant ce portrait global en tête qu'il faut étudier la question de l'extraction des hydrocarbures au Québec. Les projets de développement de cette filière doivent être analysés sous une double lentille. C'est à dire en portant autant attention à leur participation - en tant que projet de développement - à la poursuite de l'accumulation extensive du capitalisme qu'à la spécificité de la ressource concernée et sa centralité dans le fonctionnement du système économique mondial. En ce sens, le recours à un autre concept, celui

---

<sup>43</sup> Voir la section suivante (2.4)

d'énergie extrême, permettra de bien saisir la complexité des enjeux liés à l'extraction de la ressource pétrolière dans le système économique et écologique capitaliste.

#### 2.4 Extractivisme et énergie extrême

Afin d'être en mesure de comprendre les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec dans une perspective d'écologie politique, nous mettrons en relation l'extractivisme avec le concept d'énergie extrême. En premier lieu, il importe de mentionner que le terme « énergie extrême » ne provient pas au départ du milieu scientifique ou académique. Son utilisation la plus courante est celle qu'en font les groupes écologistes qui y réfèrent ou l'emploient dans un contexte de mobilisation citoyenne, souvent sans se soucier de définir adéquatement le concept. Dans la plupart des cas, « énergie extrême » opère comme une catégorie dans laquelle sont incluses, au gré des intérêts de chaque groupe, différentes pratiques d'extraction de ressources énergétiques ou certaines filières industrielles.

Toutefois, il s'effectue depuis quelques années au sein de la sphère académique un travail de réappropriation et de conceptualisation du terme énergies extrêmes. Michael T. Klare, professeur à la University of Massachusetts, Amherst, emploie depuis quelques années les termes « extreme energy » ou « extreme oil » dans plusieurs de ses écrits (Klare 2010) (Klare 2012). Il relie le qualificatif d'extrême à la difficulté d'accès. Nous serions donc entrés, selon lui, dans l'Âge du *Tough Oil*, « a time of ever increasing reliance on problematic, hard-to-reach energy sources » (Klare 2010). Quand il parle de ces nouvelles formes d'extraction ou de ces nouvelles sources (telles que la fracturation hydraulique, le pétrole de schiste, les sables bitumineux, etc.), Klare affirme qu'elles ont au moins une chose en commun:

each pushes the envelope of what is technically possible in extracting oil (or natural gas) from geologically and geographically forbidding environments. They are all, that is, versions of "extreme energy". To produce them, energy companies will have to drill in extreme

temperatures or extreme weather, or use extreme pressures, or operate under extreme danger - or some combination of all of these. (Klare 2012)

Afin d'atteindre ces nouveaux hydrocarbures qualifiés d'extrêmes, il faut donc repousser sans cesse les limites: celles de la technologie, de la distance et de l'énergie investie pour celle obtenue. La proposition de Klare aborde donc indirectement la question des frontières extractives qui est un aspect important dans la dynamique étudiée. De plus, on y retrouve un début de distinction entre les formes d'énergies extrêmes et la question d'une rupture menant à l'ère des hydrocarbures extrêmes, mais la définition reste incomplète puisque le recours à l'énumération des différentes nouvelles méthodes d'extraction reste primordial pour définir son propos.

Pour une définition vraiment satisfaisante du concept d'énergies extrêmes, il faut se tourner vers les travaux du groupe Extreme Energy Initiative de l'Université de Londres ainsi que ceux d'Éric Pineault. Ce dernier, dans son ébauche d'article *Entre pression à extraire et impératif de transition: l'économie écologique et politique des hydrocarbures extrêmes au Québec* (Pineault à paraître), semble être le premier dans la francophonie à tenter une conceptualisation efficace. S'appuyant sur l'analyse du climatologue James Hansen (Hansen et al. 2013), cinq caractéristiques sont présentées pour définir les énergies extrêmes.

Le premier facteur qui détermine en quoi certains hydrocarbures sont extrêmes relève du fait que « leur combustion impliquerait des émissions de CO<sub>2</sub> qui provoqueront un réchauffement au-delà des 2 degrés Celsius » (Pineault à paraître). Brûler ce type d'hydrocarbures implique de dépasser cette fameuse limite d'augmentation de la température moyenne qui, si elle est dépassée, entraînerait des perturbations climatiques majeures. L'exploitation et la combustion de ces nouveaux hydrocarbures<sup>44</sup> nous rapprochent non seulement de cette limite, mais elles le font de

---

<sup>44</sup> Nouveaux au sens de nouvellement exploitable. Leur existence est connue depuis longtemps.

manière accélérée. En effet - et c'est là la seconde caractéristique propre aux hydrocarbures extrêmes - elles ont un bilan énergétique désastreux par rapport aux sources dites conventionnelles: « chaque kilojoule d'énergie obtenu par la combustion de ces hydrocarbures génère une quantité considérablement plus élevée de CO2 compte tenu du bilan énergétique de ces sources » (Pineault à paraître). En troisième lieu, leur production s'inscrit dans une situation de distorsion du système des prix. À l'inverse de ce que prévoyait la théorie du pic pétrolier<sup>45</sup>, « plus la demande en hydrocarbures s'intensifie et fait pression sur l'offre, plus l'extraction de ces réserves non-conventionnelles devient rentable économiquement, plus l'horizon d'un épuisement des stocks d'hydrocarbures dont l'exploitation est économiquement rentable s'éloigne » (Pineault à paraître). Une quatrième caractéristique, d'ordre plutôt social, qualifie d'extrêmes les hydrocarbures dont « les techniques d'extraction et de transport [...] ont des impacts environnementaux et sociaux plus élevés que les sources traditionnelles actuellement en production » (Pineault à paraître). Finalement, ces hydrocarbures sont extrêmes puisque leur extraction perpétue « l'illusion culturelle et politique que l'on peut prolonger indéfiniment notre civilisation du pétrole » (Pineault à paraître) quoiqu'en disent les analyses et les prédictions scientifiques.

Cette définition en cinq points a le mérite de bien délimiter et de préciser la notion d'hydrocarbure extrême tout en lui ajoutant une dimension sociale et philosophique solide. Finalement, l'arrimage du travail de Pineault à celui du collectif Extreme Energy Initiative (EEI) permet de compléter le travail de conceptualisation. Dans un texte intitulé *Defining 'extreme energy': A process not a category*, le Dr. E. Lloyd-

---

<sup>45</sup> «Le pic pétrolier (peak oil en anglais) désigne le sommet de la courbe de production d'un bassin pétrolier ou d'une zone pétrolifère. Par extension, ce terme fait référence au moment où la production mondiale plafonnera en volume avant de commencer à décliner. [...] La prévision du pic pétrolier est un exercice auquel se livrent les experts depuis une soixantaine d'années. Dans les années 1950, le géologue Marion King Hubbert avait prévu dans un de ses scénarios le pic de la production américaine de pétrole observé en 1970.» (Connaissance des Énergies 2014). Sur le thème du pic pétrolier, se référer entre autres (Heinberg 2012) (Latouche 2012) (Rubin 2012)

Davies présente la définition proposée par le collectif EEI. Il propose de penser l'énergie extrême d'abord à partir de l'écologie des interactions humaines avec la nature. Cette approche permet de dépasser la conception de l'énergie extrême comme une simple catégorie et d'aborder plutôt la notion comme un processus. S'inspirant de la théorie de la rente ricardienne, Lloyd-Davies explique comment un système (ou un groupe) va d'abord chercher à exploiter les ressources les plus faciles à extraire, jusqu'à ce que la rareté relative le pousse à étendre l'extraction à des ressources moins faciles d'accès. En combinant cette observation aux exigences d'un système énergivore tel que le notre il observe que:

The most obvious insight that can be gained from viewing extreme energy as a process is that the dominant factor driving that process is energy consumption. Extreme energy has always existed but due to the huge amounts of energy used by the present system it is proceeding at a much faster rate. The higher the rate of energy consumption, the faster that resources are depleted and the more rapidly the process of energy extraction becomes more extreme. The insistence that present levels of energy consumption must be maintained, and even increased, makes this process inevitable. (Lloyd-Davies 2013)

Le concept d'énergie extrême devient donc fort pertinent pour décrire un système qui, s'il a depuis longtemps commencé l'intensification de ses méthodes d'extraction, fait aujourd'hui face à une réalité extractive qui prend des proportions exponentielles<sup>46</sup>. Conjuguant ces observations à l'évolution décroissante de la production nette d'énergie<sup>47</sup>, il conclut en proposant la définition suivante:

Extreme Energy is the process whereby energy extraction methods grow more intense over time, as easier to extract resources are depleted. The process is driven by unsustainable energy consumption and is important because extraction effort is strongly correlated with damage to both society and the environment.(Lloyd-Davies 2013)

Les hydrocarbures pouvant être qualifiés d'extrêmes, ne se distinguent donc pas des autres de par leurs procédés d'extraction ou de leurs caractéristiques bio/géo/morphologique, mais plutôt de par le fait que leur exploitation contribue à un processus: celui-ci de la course en avant dans l'ère du pétrole. Ainsi, comme le précise finalement Pineault,

<sup>46</sup> Se référer de nouveau à l'Annexe A

<sup>47</sup> « the fraction of energy that is available to be used after the overhead of energy extraction is subtracted » (Lloyd-Davies 2013). Voir le concept d'EROEI ci-bas.

[L]es hydrocarbures extrêmes ne doivent pas être uniquement compris comme une chose, un type particulier d'énergie fossile que l'on pourrait distinguer d'un autre, comme la distinction entre pétrole conventionnel et non-conventionnel. Le concept d'hydrocarbures extrêmes renvoie plutôt à un ensemble de processus qui déjoue l'impératif écologique de transition et nous maintient dans l'ère du carbone, c'est une trajectoire matérielle de nos sociétés qui mène l'humanité et la biosphère inéluctablement vers le chaos climatique. (Pineault à paraître)

Contrairement à la théorie du pic pétrolier, le concept d'énergies extrême ne sous-tend pas que l'humanité atteindra la fin du baril en termes d'extraction des hydrocarbures. En fait, elle part plutôt de la logique inverse. Il nous est probablement possible, techniquement parlant et malgré les impératifs de croissance du système économique capitaliste, d'extraire des hydrocarbures pour encore très longtemps. Comme l'explique Philippe Bihoux en débutant avec la formulation préférée des économistes orthodoxes, « toutes choses égales par ailleurs, nous avons accès à une énergie abondante. [...] Mais la qualité et l'accessibilité à ces ressources énergétiques gigantesques se dégradent » (Bihoux 2015). Dans le but de saisir le niveau d'accessibilité à une ressource énergétique, mais aussi afin de mettre en lumière le bilan écologique d'une méthode d'extraction, l'évaluation du EROEI (Energy return on energy invested) - ou taux de retour énergétique - est le type de calcul auquel il faut se référer. Le EROEI est le ratio d'énergie utilisable acquise à partir d'une source donnée d'énergie, rapportée à la quantité d'énergie dépensée pour obtenir cette énergie. Il nous informe sur la quantité  $x$  d'unités d'énergie qu'il faut dépenser pour obtenir une quantité  $y$  d'unités de cette même énergie. Sa formule est la suivante:

$$EROEI = \frac{\text{Energie Utilisable}}{\text{Energie Dépensée}}$$

Afin d'illustrer ce propos, formulons un exemple simple en imaginant un système fermé où il n'y a que du blé (une ressource énergétique pour le système biologique l'humain) : une personne travaillant au champ doit manger une livre de blé par jour afin d'être en mesure d'effectuer le travail nécessaire à la production (dans cette même

journée) de 10 livres de blé. Dans cet univers simplifié (les seuls facteurs de production étant un individu, un champ et du blé), il faut « dépenser » une livre de blé pour en produire 10. Le taux de retour énergétique de la production de blé (son ratio EROEI) est donc de dix pour un (10:1). En ce qui a trait à l'extraction des hydrocarbures, il est facile de concevoir que dans le processus de production du pétrole, du pétrole est utilisé (machinerie, génératrices, transport, etc.) et ce dans une proportion dépendant de plusieurs facteurs (éloignement, difficultés d'extraction, etc.). Ainsi, certains types de ressources ont de meilleurs ratios EROEI que d'autres<sup>48</sup>. À titre indicatif, le pétrole des grands champs pétrolifères du Moyen-Orient a un EROEI avoisinant les 30:1. Pour le pétrole de schiste<sup>49</sup> extrait du gisement Bakken aux États-Unis, les résultats les plus récents semblent indiquer un taux de retour énergétique de 5:1 (Brandt, Englander et Bharadwaj 2013). Lorsque le EROEI d'une ressource est égal à 1, c'est-à-dire qu'il faut dépenser une unité pour en obtenir une (1:1), alors la ressource ne constitue plus une source d'énergie. De plus, il est évalué qu'il faudrait que nos sources d'énergie maintiennent un EROEI entre 3:1 et 11:1 pour maintenir à flot notre société (Hall, Balogh et Murphy 2009) (Kitchen 2014), et ce, considérant que la demande énergétique cesse d'augmenter.

Alors que les retours sur investissement énergétique s'amenuisent de plus en plus et que le processus d'énergie extrême accentue le phénomène, les activités capitalistes extractives sont contraintes de se déployer dans des lieux autrefois jugés non-productifs, mais qui constituent désormais la nouvelle frontière extractive. Pensons, en termes pétroliers, aux plateformes en eaux profondes et dans l'Arctique, aux sables bitumineux et à la fracturation hydraulique. Ainsi, les développements dans la filière des hydrocarbures non conventionnels participent au déplacement (c'est-à-dire au

---

<sup>48</sup> Voir l'Annexe D pour la courbe des différents EROEI des différentes sources d'énergie

<sup>49</sup> Il faut mentionner que le EROEI du pétrole de schiste est difficile à calculer pour plusieurs raisons (dont le manque d'études fiables sur les processus modernes d'extraction du pétrole de schiste, des méthodologies de recherche incomplètes et un nombre limité d'installations d'extraction de pétrole de schiste opérationnelles) et que les méthodes de calcul diffèrent d'une étude à l'autre. Voir (Hagens 2008)

repoussement) de la frontière extractive. Cette notion de frontière est centrale, et ce, tant dans une perspective d'économie politique - rappelons ici les propos de Harvey qui parle de la capacité du système économique à transformer les limites d'hier en barrières à surmonter demain, ainsi que la centralité de l'espace dans les dynamiques d'expansion du capitalisme - que dans une perspective d'écologie politique. L'extractivisme est un modèle de développement qui participe activement au « déplacement des frontières des territoires jusqu'alors considérés comme "improductifs" », comme le soulignait la sociologue Maristella Svampa dans la définition qu'elle offre de l'extractivisme<sup>50</sup> (Svampa 2011a). C'est en ce sens qu'insiste Jason Moore, affirmant que « this frontier movement is absolutely central to understand capitalism as an ecological regime, as a way of ordering the relation between humans and the rest of nature. » (Lilley et Harvey 2011, p.140). Ainsi peut-on voir à quel point l'extractivisme est un modèle clé pour le système capitaliste dès lors l'on comprend celui-ci comme un régime tant économique et social qu'écologique. L'extractivisme est une stratégie concrète d'accumulation qui permet la poursuite de l'accumulation capitaliste tout en accentuant concrètement l'étendue de l'emprise du capital sur le monde.

Aussi voit-on apparaître une certaine interrelation entre les divers concepts théoriques mis de l'avant dans ce chapitre. Les concepts d'accumulation par dépossession, de *fix* spatio-temporels et d'énergie extrême s'entrelacent et se complètent pour offrir un regard privilégié sur le modèle extractiviste et les implications économiques et écologiques de son déploiement. Le système économique capitaliste se reproduit extensivement en déployant des *fix* spatio-temporels qui ont pour effet de maintenir le système à flot tout en repoussant toujours plus loin les frontières dudit système. L'extractivisme correspond à l'une de ces méthodes de reproduction du capital s'inscrivant le temps et dans l'espace. Prenant forme à l'orée des frontières extractives,

---

<sup>50</sup> Se référer à la section 1.1 au chapitre premier

ce modèle de développement implique généralement une appropriation de richesses qui s'apparente elle-même souvent à ce que Harvey appelle de l'accumulation par dépossession. Le concept d'énergies extrême, quant à lui, correspond à ce processus de repoussement des frontières du système capitaliste lorsqu'il prend forme au niveau de l'extraction des richesses énergétique. Derrière le concept d'énergie extrême se cache donc l'idée que la logique capitaliste git aux fondements de notre rapport à l'énergie, alors que dans ce domaine aussi les limites sont transformées en barrières qui sont ensuite contournées. En plus d'encourager l'exploitation non soutenable d'autres richesses<sup>51</sup>, l'extractivisme pétrolier participe au processus d'énergies extrêmes comme en témoigne les projets de développement des hydrocarbures au Québec qui, comme nous le verrons au chapitre suivant, visent des sources non-conventionnelles d'hydrocarbures elles-mêmes situées sur un territoire jugé improductif il y a à peine quelques années et qui reste encore vierge de ce type d'extraction.

Ces projets, évalués dans un contexte économique incertain, semblent confirmer l'observation de Moore qui rappelle que les « crises have been resolved by plunder - expansion into new frontier as well as technical innovation » (Lilley et Harvey 2011, p.142). La contrainte systémique d'augmentation de la productivité influe directement sur ces méthodes expansives d'accumulation. Toujours selon Moore,

All these extraordinary technological innovations that have raised the productivity of labor power, of *human* nature [...], have been premised on the plunder of nature. This is at the core of many discussions of fossil capitalism today - that when you take coal out of the ground or natural gas or oil out of the ground, it is being used to raise the productivity of labor. (Lilley et Harvey 2011, p.143)

Cette observation met en lumière l'importance des hydrocarbures dans les différentes sphères où se déploient les processus d'accumulation capitaliste. Ainsi peut-on conclure que les hydrocarbures, malgré qu'ils ne soient pas le seul type de ressources énergétiques disponibles sur Terre, jouent un rôle clé dans le fonctionnement de notre

<sup>51</sup> voir le texte de Bihouix sur l'interdépendance de l'extractivisme minier et pétrolier (Bihouix 2015)

Le système économique tout en étant au cœur des questions écologiques contemporaines. De là naît l'intérêt de mieux comprendre les dynamiques et processus à l'œuvre dans les domaines de l'économie politique et écologique des hydrocarbures. Sans être en mesure d'aborder toutes les diverses facettes des rapports économiques et écologiques à l'œuvre dans l'économie mondiale contemporaine, ce chapitre aura permis d'exposer certaines relations fondamentales entre le modus operandi du système capitalisme et l'extraction pétrolière.

C'est en ce sens qu'outillé d'une définition formelle de l'extractivisme énoncée au chapitre premier, il sera possible - en gardant en tête les imbrications de ce modèle de développement avec les réalités économiques et écologiques mondiales expliquées au sein du présent chapitre - de se pencher plus en avant sur une étude d'un cas précis, soit le développement de la filière des hydrocarbures au Québec.

## CHAPITRE 3

### EXTRACTION DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC ET EXTRACTIVISME

Le développement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec se présente comme un phénomène fort intéressant à étudier tant d'un point de vue d'écologie politique que d'économie politique. L'apparition de cette filière au Québec au courant des dernières années a suscité l'intérêt (et le doute) comme peuvent en témoigner la mobilisation citoyenne et le haut degré d'attention médiatique portée à la question. Les termes hydrocarbures, fracturation hydraulique et schistes ont quitté les départements de géologie pour devenir de l'ordre du commun. L'avènement de projets d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, pouvant parfois sembler sortis de nulle part, a soulevé une foule de questionnements et de débats au sein de la société québécoise. Comme il a été mentionné en introduction, c'est dans ce contexte que prend forme ce mémoire. C'est ainsi qu'après avoir présenté en détail le modèle de développement extractiviste et le contexte économique et écologique plus vaste au sein duquel ledit modèle prend forme, il importe désormais de se pencher sur l'objet particulier du développement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures au Québec.

En puisant dans les outils théoriques présentés dans les sections précédentes, nous tâcherons d'analyser et de comprendre le développement de cette filière au Québec. En premier lieu, les différents projets de développement mis de l'avant par l'industrie et un récapitulatif de l'avènement de cette industrie au Québec seront présentés. Par la suite, en puisant dans le chapitre premier, le concept d'extractivisme sera mobilisé afin d'y confronter la réalité québécoise et voir dans quelle mesure les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans cette logique. L'exemple

albertain, compris en tant que cas-type d'extractivisme nordique, servira de référence comparative. Par la suite, les projets d'extraction des hydrocarbures en sol québécois seront analysés au regard des concepts d'écologie et d'économie politiques développés dans le cadre du second chapitre. En positionnant les divers projets par rapport aux contextes économique et écologique mondiaux, nous verrons en quoi une économie avancée comme le Québec peut, à l'ère des politiques néolibérales, faire face à une certaine « pression à extraire ». Ce chapitre se divise donc en trois sections. La première, soit le retour historique et la présentation des projets d'extraction (section 3.1), correspond en quelque sorte à la présentation des données qui seront ensuite analysées (section 3.2) en suivant le même modèle que celui appliqué à l'étude de la situation albertaine au chapitre premier: à l'aide de la définition de l'extractivisme fournie au chapitre premier, nous déterminerons dans quelle mesure les projets d'extraction des hydrocarbures étudiés s'inscrivent dans un logique extractiviste. Finalement, ce troisième et dernier chapitre sera clos par une discussion (section 3.3) qui portera sur l'interconnexion entre l'extractivisme et d'autres phénomènes politiques et écologiques contemporains.

### 3.1 Portrait de la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures

Afin de bien comprendre ce en quoi consiste le développement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec, un bref retour historique sur le déploiement de l'industrie doit d'abord être présenté. Ce récapitulatif permettra de mieux saisir dans quel environnement politique et réglementaire on assiste à l'avènement de cette nouvelle filière. Cette mise en contexte mènera à la présentation de quatre principaux projets d'extraction ayant vu le jour au Québec au courant de la dernière décennie. Pour chaque projet de développement ou lieu d'exploration visé par l'industrie, le type de ressource en présence, la ou les méthodes d'extraction proposé.e.s, les principaux acteurs en cause, et les enjeux particuliers à chacun seront

spécifiés. La présentation des différents projets d'extraction et du contexte de leurs naissances a pour objectif de fournir des outils d'analyse qui permettront de déterminer par la suite dans quelle mesure lesdits projets s'inscrivent dans logique extractiviste.

### 3.1.1 Historique

L'histoire de l'exploration pétrolière et gazière au Québec débute au XIX<sup>e</sup> siècle. Les premiers forages entrepris dans le but de trouver du pétrole remontent à 1860 et se concentrent d'abord en Gaspésie. Entre 1860 et 1950, la région gaspésienne sera forée plus d'une centaine de fois, mais sans que les travaux ne révèlent la présence de gisements commercialisables. La découverte en 1954 dans les basses terres du Saint-Laurent du gisement de gaz naturel de Pointe-du-Lac suscitera de l'intérêt, mais ce n'est qu'en 1969, suite à la création de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), que l'exploration d'hydrocarbures prend de l'importance en territoire québécois (Couturier et Schepper 2015). La mise sur pied de ce nouvel organe public s'inscrit dans une logique de gestion publique centralisée:

Formée dans le but de mettre en valeur le potentiel gazier et pétrolier au bénéfice de l'ensemble des Québécois, la SOQUIP rachète alors les droits d'exploration que détient la compagnie Shell Canada dans les basses terres du Saint-Laurent et les contreforts des Appalaches, tandis que lui seront transférés ceux que possédait déjà Hydro-Québec (Spain et L'Italien 2013, p.5)

Cette nouvelle entité publique procède à de nombreuses activités de prospection qui mèneront à la « création de la première banque de données géoscientifiques fiables pour la Gaspésie et l'île d'Anticosti » (Spain et L'Italien 2013), au forage de huit puits en Gaspésie entre 1978 et 1983 et « à la découverte du gisement de gaz naturel de Saint-Flavien, qui sera exploité par la SOQUIP entre 1980 et 1994. » (Couturier et Schepper 2015, p.222). Outre l'exploitation de ce modeste gisement de gaz, la SOQUIP conclut en 1984 que le Québec présente un faible potentiel d'exploitation des hydrocarbures. La société d'État se retire donc de l'exploitation et il faudra attendre le milieu des années 1990 pour assister à un regain d'intérêt pour

l'exploration de cette richesse naturelle. En 1996, l'exploration reprend alors qu'est redéfinie la politique énergétique du Québec (Politique énergétique du Québec 1996-2006). Au même moment,

André Caillé devient président d'Hydro-Québec et Lucien Bouchard, l'ancien ministre conservateur de l'environnement à Ottawa, devient premier ministre du Québec. S'opère alors une transformation majeure au sein d'Hydro-Québec : la société d'État se lance dans l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures, premières amours de son nouveau président. (Couturier et Schepper 2015, p.223)<sup>52</sup>.

La nouvelle stratégie énergétique rend caduc le mandat de la SOQUIP qui sera finalement absorbée deux ans plus tard par la Société générale de financement du Québec. Le début des années 2000 concorde avec une hausse du prix des hydrocarbures (le début du fameux super-cycle des commodités mentionné au chapitre 2). C'est à ce moment que sont créées les principales entreprises impliquées dans le développement actuel de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec. C'est ainsi que « Junex (1999), Gastem (2002) et Pétrolia (2003) feront successivement leur entrée à la Bourse de croissance de Toronto (TSX) » (Spain et L'Italien 2013, p.7). Cette période de décollage est immédiatement suivie par le dépôt d'un *Plan d'exploration pétrole et gaz naturel au Québec 2002-2010* par Hydro-Québec qui mènera à la création de la division Pétrole et Gaz de la société d'État. Cet évènement marque le début de la période sur laquelle il faut se concentrer pour comprendre le développement des différents projets actuels d'exploitation des hydrocarbures au Québec. La période 2002 - 2016 (soit de la création de la division Pétrole et Gaz d'Hydro-Québec en 2002 jusqu'à aujourd'hui) doit donc être présentée en détail.

Dès sa création, la nouvelle division Pétrole et Gaz d'Hydro-Québec investit 30 millions de dollars de fonds publics dans la recherche géologique sur le territoire Québécois et son Plan d'exploration 2002-2010 prévoit une enveloppe de 330

---

<sup>52</sup> Préalablement à son accession à la présidence d'Hydro-Québec, André Caillé occupe le poste de président de Gaz Métropolitain (de 1987 à 1996)

millions sur 10 ans pour effectuer des travaux d'exploration (Spain et L'Italien 2013). La division a aussi pour mandat d'attirer des entreprises majeures de l'industrie pétrolière pour qu'elles s'intéressent aux bassins sédimentaires québécois. Hydro-Québec entend donc « surtout jouer un rôle de catalyseur ou de "bougie d'allumage" en utilisant sa mise de fonds pour attirer d'autres partenaires majeurs » (Hydro-Québec 2002, p.11).

L'incursion d'Hydro-Québec dans le domaine du pétrole et du gaz se révélera peu fructueuse pour la société d'État qui, après avoir piloté des projets de développement de centrales thermiques au gaz, met fin à l'aventure dans la controverse<sup>53</sup>. L'expérience s'avère toutefois plus intéressante pour les trois entreprises juniors d'exploration<sup>54</sup> mentionnées ci-haut:

En 2006, la division Pétrole et gaz d'Hydro-Québec s'effondre : le président de la division démissionne, pour se retrouver l'année suivante au poste de conseiller stratégique à la direction de Gastem. Quant au directeur de l'exploration, il passe chez Junex, alors que le géophysicien de l'équipe est recruté par Pétrolia (Spain et L'Italien 2013, p.8).

Ce passage de l'expertise développée au sein du domaine public vers le secteur privé concorde avec la mise en action en 2006 du puits Gentilly, « le premier puits permettant une exploitation satisfaisante de gaz de schiste au Québec » (Association pétrolière et gazière du Québec 2016). Un an plus tard, alors qu'André Caillé cède sa place à la présidence d'Hydro-Québec et fait le saut chez Junex (et plus tard à l'Association pétrolière et gazière du Québec) (Schepper 2013), le gouvernement libéral de Jean Charest démantèle la division Pétrole et Gaz d'Hydro-Québec. Les permis d'exploration détenus par la société d'État étant brièvement rapatriés au ministère des Ressources naturelles avant d'être revendus à rabais à trois entreprises:

<sup>53</sup> Le projet de la centrale du Suroit fait notamment l'objet d'une vague de contestations émanant de la société civile.

<sup>54</sup> Par rapport aux entreprises dites *majors*, qui sont de grandes entreprises d'extraction (par exemple, dans le domaine des hydrocarbures, BP, Shell, Total, etc.), une entreprise *junior* est une entreprise d'exploration qui n'a pas les moyens techniques et financiers de se lancer dans une production à grande échelle. Une telle entreprise est donc à la recherche de partenaires financiers pour tâcher de valoriser la ressource découverte.

Pétrolia, Junex et Gastem<sup>55</sup>. Ce transfert concorde aussi avec l'adoption d'une nouvelle stratégie énergétique par le gouvernement Charest, dont l'une des six grandes orientations et priorités d'action est de « diversifier nos approvisionnements et mettre en valeur notre potentiel en ressources pétrolières et gazières » (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2006, p.80). La Stratégie énergétique 2006-2015 énonce très clairement la position du gouvernement. Il n'est pas question d'un quelconque développement de la filière d'extraction des hydrocarbures sous contrôle public. L'énoncé de la Stratégie permet d'envoyer

un signal positif et clair à l'industrie quant à la volonté bien réelle du gouvernement de favoriser la découverte et, éventuellement, l'exploitation des hydrocarbures [et de clarifier] qu'advenant des découvertes économiquement exploitables, le gouvernement respectera pleinement les règles du marché et la libre entreprise [...] (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune 2006, p.89)

En termes de développement du secteur de l'énergie, le départ est donné pour l'établissement d'un nouveau modèle qui concorde pleinement avec les préceptes néolibéraux. L'État intervient pour mettre en place les conditions propices à l'accumulation du capital. Comme l'expliquent Spain et l'Italien dans leur analyse socio-économique du modèle de développement de la filière des hydrocarbures en Gaspésie, on passe alors d'une approche dite patrimoniale<sup>56</sup> de l'exploitation pétrolière à une approche d'attraction des investissements privés (Spain et L'Italien 2013). On assiste à une flagrante opération de « privatization of hitherto public assets » (Schwarzmantel 2007, p.263). Un nouveau marché, donc de nouvelles possibilités d'accumulation pour les entreprises, est créé de toute pièce par l'État.

En 2008 survient la crise économique mondiale, aussi appelée Grande Récession, qui comme nous l'avons vu avec le travail de Hurteau et Fortier (Hurteau et Fortier

<sup>55</sup> Les permis sont vendus « à un prix ridicule : 10 cents l'hectare. À titre de comparaison, la Colombie-Britannique a vendu ses droits sur des territoires semblables entre 4000 et 10 000\$ l'hectare. » (Couturier et Schepper 2015, p.226). De plus, ces entreprises sont soit gérées par d'anciens cadres d'Hydro-Québec, soit par des proches du gouvernement (Gastem est dirigé par Raymond Savoie un ancien ministre libéral des mines).

<sup>56</sup> « Cette approche s'appuie sur le principe selon lequel les ressources naturelles, renouvelables ou non, constituent un patrimoine collectif devant bénéficier à l'ensemble de la société québécoise » (Spain et L'Italien 2013, p.8)

2015), offre une occasion en or de stimuler la mise en oeuvre de stratégies extractivistes au Québec. Rappelons que ces chercheurs ont démontré que ladite crise a été utilisée par le gouvernement du Québec comme prétexte pour mettre sur pied des projets entraînant l'expansion territoriale de la sphère de l'économie marchande. D'ailleurs, si l'économie mondiale va mal, le Québec s'en tire alors plutôt bien et le prix du baril de pétrole se retrouve à nouveau à des sommets en l'espace de moins d'un an. En même temps que la crise, on assiste aux États-Unis au développement de l'industrie du gaz de schiste qui voit sa production doubler entre 2007 et 2010<sup>57</sup>. Le Québec suit le pas alors que l'entreprise Forest Oil, partenaire de Junex, annonce en avril 2008 avoir ciblé un potentiel gazier d'une valeur monétaire de 40 milliards de dollars dans la vallée du Saint-Laurent (Croteau 2014). Les forages exploratoires se multiplient en 2009 et dans l'absence d'information et de réglementation, l'inquiétude quant au développement de cette industrie prend de l'ampleur. Tandis que l'exploration va bon train, le gouvernement annonce, dans le cadre du budget 2009-2010 intitulé *Protéger les emplois et préparer la relance*, que « le Québec doit mettre à profit son potentiel gazier » et qu'il faut donc « stimuler l'exploration gazière » (Ministère des finances 2009). On instaure un congé de redevances de cinq ans sur les puits qui seront forés avant 2011. Mais dès le printemps 2010, l'opposition aux projets d'extraction du gaz de schiste s'intensifie. S'inspirant du mouvement d'opposition au « fracking » dans l'État de New-York, certaines MRC de la Montérégie, des regroupements de citoyens et des groupes écologistes réclament de Québec l'instauration d'un moratoire sur les forages. Face à la pression populaire, le gouvernement libéral annonce en août 2010 la tenue d'un BAPE chargée de se pencher sur la question (fortement teintée) du *Développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec*. L'organisme de consultation publique conclura six mois plus tard qu'il manque d'information et qu'il y a trop d'incertitudes quant aux impacts d'une exploitation des gaz de schiste à grande échelle. Dans le but de réduire les

---

<sup>57</sup> Voir l'Annexe E

incertitudes, un nouveau processus est alors mis sur pied par le gouvernement Charest: une évaluation environnementale stratégique (ÉES) sur les gaz de schiste. Nous sommes alors en 2011 et ce premier rapport du BAPE, suivi du déclenchement de l'ÉES, concorde avec la fin du super-cycle des commodités<sup>58</sup>. À l'exception notoire du pétrole, les cours mondiaux des commodités commencent à décliner. Les prix du gaz chutent de moitié<sup>59</sup> et ce n'est donc pas une grande surprise si en termes d'extraction des hydrocarbures au Québec, on assiste à une certaine réorientation du gaz naturel vers l'or noir.

Le climat économique incertain entourant la demande mondiale de matières premières n'empêche pas le gouvernement de lancer en grande pompe son Plan Nord et de présenter un budget où l'exploitation des ressources est à l'avant plan. La volonté d'ouverture économique - c'est à dire la création d'opportunités d'accumulation pour les entreprises privées - est le but premier du gouvernement. Cette volonté prend forme via la sécurisation d'un espace géographique (le Plan Nord) et le support financier direct de l'État dans la mise en oeuvre de projet d'extraction. Dans le cadre du budget du Québec 2012-2013, dont l'un des objectifs est de « valoriser la richesse de nos ressources naturelles » tout en « consolidant notre leadership en développement durable » (Ministère des Finances du Québec 2012b, p.7-8), l'État crée Ressource Québec pour gérer le fonds *Capital Mines Hydrocarbures* « consacré aux investissements du gouvernement dans les ressources naturelles non renouvelables » (Ministère des Finances du Québec 2012a). Ressource Québec est doté d'une enveloppe d'un milliard de dollars et aura pour mission « de prendre des participations dans les entreprises des secteurs des mines et des hydrocarbures » (Ministère des Finances du Québec 2012b). Les droits annuels pour les permis d'exploration d'hydrocarbures sont alors haussés, mais ceux-ci restent les plus bas au Canada.

---

<sup>58</sup> Se référer de nouveau à l'annexe B

<sup>59</sup> Voir l'Annexe F

En octobre 2012, l'entreprise « Talisman Energy fait une croix sur tous ses investissements au Québec, en radiant 109 millions d'actifs » (Croteau 2014). La réduction des investissements dans l'exploration gazière accompagne la baisse des prix, ce qui sonne le glas de l'exploration de gaz de schiste au Québec. En mai 2013, alors que la saga des gaz de schistes est en quelque sorte terminée, le gouvernement péquiste de Pauline Marois annonce finalement un moratoire sur forages. Toutefois, il énonce du même coup un *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* qui rend caduque les règlements municipaux, dits de Bonaventure<sup>60</sup>, mis en place par plusieurs municipalités pour bloquer le développement de l'industrie gazière. De toute façon, c'est désormais vers le pétrole que ce sont tournés le gouvernement et l'industrie des hydrocarbures : à partir de ce moment, Pétrolia et Junex concentrent leurs efforts vers cette activité plus lucrative (Couturier et Schepper 2015, p.231).

Au tout début de 2014 paraît le *Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole*<sup>61</sup>. Un mois plus tard, en février 2014, presque au même moment où la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec rend un rapport au sein duquel elle « réitère que la priorité pour le Québec doit être la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et des émissions de GES » (Lanoue et Mousseau 2014), le gouvernement du Québec devient officiellement partenaire des entreprises Junex et Pétrolia : 115 millions de dollars de fonds publics sont investis pour vérifier le potentiel d'exploitation du pétrole sur l'île d'Anticosti. Au même moment, le rapport de l'ÉES sur les gaz de schiste commandé en 2011 estime (sans grande surprise) que le contexte économique est défavorable au développement de l'industrie. Cela n'empêche pas le gouvernement de lancer un nouveau BAPE sur les enjeux liés à

---

<sup>60</sup> La municipalité de Saint-Bonaventure près de Drummundville est la première à avoir adopté un règlement, issu d'une initiative citoyenne, instaurant des distances réparatrices empêchant le forage d'un puits près des sources d'eau potable. Le règlement est en quelque sorte une manière détournée d'empêcher le développement de l'industrie. L'émission d'un règlement de niveau provincial annule les règlements municipaux en la matière.

<sup>61</sup> Les signataires sont majoritairement des politiciens, des défenseurs du néolibéralisme, des représentants de l'élite économique, ou sont tout simplement des entrepreneurs qui gagneraient à voir se développer la filière d'extraction des hydrocarbures. Il est possible de consulter le manifeste sur le site [www.petrolequebec.ca](http://www.petrolequebec.ca) (Bernard Landry et al. 2014)

l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale de l'Utica des basses-terres du Saint-Laurent (Croteau 2014). Ce troisième exercice d'évaluation et de consultation portant sur les gaz de schiste conclura trois ans plus tard qu'

en raison de l'ampleur des impacts potentiels associés aux activités de l'industrie du gaz de schiste dans un milieu aussi peuplé et aussi sensible que les basses-terres du Saint-Laurent, [...] il n'est pas démontré que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent avec la technique de fracturation hydraulique, serait avantageuse pour le Québec.

Ainsi, trois ans après la baisse des cours du gaz naturel et deux ans après l'abandon de l'exploration dans les basses-terres du Saint-Laurent, le rapport du BAPE représente en quelque sorte le dernier clou dans le cercueil de l'industrie du gaz de schiste au Québec. Il n'en demeure pas moins qu'au mois de mai 2014, le gouvernement libéral de Philippe Couillard lance un le site internet dédié aux hydrocarbures ([hydrocarbures.gouv.qc.ca](http://hydrocarbures.gouv.qc.ca)) et présente son *Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures* dans lequel il est écrit noir sur blanc que « le gouvernement soutien le développement de la filière des hydrocarbures » (Gouvernement du Québec 2014a). Le processus de développement de l'industrie d'extraction du pétrole au Québec va alors bon train, mais c'est un événement extérieur qui viendra interrompre la mise en oeuvre des projets d'extraction. En juillet 2014, le prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux s'effondre suite à la nouvelle stratégie économique des principaux pays exportateurs de pétrole qui augmentent leur production et inondent le marché. L'augmentation de l'extraction du pétrole de schiste en Amérique fait craindre aux principaux pays exportateurs de pétrole de perdre leurs parts de marché (les États-Unis se rapprochant de l'autosuffisance notamment grâce à leur production de pétrole de schiste). Profitant de leurs bas coûts d'extraction<sup>62</sup> et de l'importante quantité de leurs réserves, ils augmentent alors l'offre mondiale de pétrole de manière à rendre les méthodes d'extraction non-conventionnelles (dont pétrole de schiste et les sables bitumineux font partie) non rentables. Le baril de pétrole passe alors de 100\$ à 50\$ le

---

<sup>62</sup> Rappelons qu'en plus des bas coûts de main-d'œuvre, le EREOI moyen des pays du Golfe se situe environ à 30:1 contrairement au pétrole de schiste qui varie entre 8:1 et 5:1

baril<sup>63</sup>. En conséquence, les investissements dans les formes d'extraction non-conventionnelles de pétrole chutent drastiquement partout dans le monde (Baffes et al. 2015). Il en va de même aux États-Unis, en Alberta et a fortiori dans les régions comme le Québec où l'industrie n'en était qu'à ses débuts et où les réserves de pétrole semblent moins importantes. Alors que la baisse des prix du pétrole affecte lourdement les économies où l'industrie est déjà bien implantée, le Québec s'en tire très bien. Le faible niveau de développement de l'industrie d'extraction au Québec aura donc limité l'impact de la baisse du prix du pétrole sur l'économie québécoise<sup>64</sup>.

Au courant de 2014 et de 2015, les projets d'extraction des hydrocarbures prennent soudainement beaucoup moins d'espace dans le discours politique et dans l'imaginaire développemental mis de l'avant par les élites économiques et politiques au Québec. Les quelques projets qui voient leurs activités se poursuivre (dont des forages exploratoires sur Anticosti), sont tous menés par des entreprises d'extraction auxquelles le gouvernement apporte, de diverses manières, son soutien financier.

Finalement, en décembre 2015, le premier ministre Philippe Couillard change de cap et s'oppose officiellement au développement de l'industrie sur Anticosti. Les résultats décevants des forages exploratoires de l'été 2015 suivis des résultats de l'ÉES Anticosti qui laisse entendre que l'on retrouverait principalement du gaz dans le sous-sol de l'île (Ministère des Finances du Québec 2015) sont autant de facteurs qui peuvent expliquer le changement de cap du gouvernement en matière de soutien envers le projet Anticosti. Malgré ce revers pour l'industrie, il semble que le gouvernement maintienne son soutien, quoique de manière discrète, aux autres projets d'extraction en Gaspésie (ICI Radio-Canada 2016). En conclusion de ce survol

---

<sup>63</sup> Voir l'Annexe G

<sup>64</sup> Tandis que l'Alberta voit son économie lourdement affectée par la baisse du prix du pétrole, l'économie du Québec et de l'Ontario profitent en fait d'une baisse de la valeur du dollar canadien (perdant de la valeur proportionnellement à la baisse des exportations de brut de l'Ouest canadien) qui stimule son secteur manufacturier plus développé qu'ailleurs au pays.

historique, notons que si le dépôt d'un projet de loi sur les hydrocarbures est toujours attendu pour cette année, les grandes lignes de la nouvelle politique énergétique (2016-2030) ont finalement été présentées au mois d'avril 2016. Malgré qu'elle fixe une cible *ambitieuse* de réduction de 40% la consommation de produits pétroliers au cours des quinze prochaines années, cette nouvelle politique ne présente en revanche que peu de moyens concrets pour atteindre une telle cible, et ce, sans compter qu'elle ouvre la porte au développement des énergies fossiles du Québec (Gouvernement du Québec 2016).

### 3.1.2 Les principaux projets d'exploration des hydrocarbures au Québec

Partout dans le sud du Québec, là où se concentre la vaste majorité de la population, le territoire est presque entièrement sous bail d'exploration. Sur ce vaste territoire, certains projets d'extraction des hydrocarbures ont retenu ou retiennent toujours l'attention. Chaque lieu ou projet d'extraction de richesses naturelles présente différents enjeux, et ce, en quantité impressionnante. Pour ne donner qu'un exemple, le rapport 307 du BAPE sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses terres du Saint-Laurent traite de ce seul dossier en 546 pages. Il est donc certain qu'il ne sera pas ici possible d'analyser quatre projets d'extraction dans toute leur complexité. L'objectif de cette section est de fournir une vue d'ensemble du déploiement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec à travers la présentation de quatre principaux projets d'extraction (le gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, le pétrole de la formation géologique de Old Harry située dans le golfe du Saint-Laurent, le pétrole de la péninsule gaspésienne et le pétrole et le gaz de l'île d'Anticosti). Ces projets représentent non seulement la quasi-entièreté des projets d'extraction des hydrocarbures du Québec, mais par leur répartition géographique, ils permettent d'illustrer à quel point la question de l'extraction des hydrocarbures concerne

l'ensemble du territoire québécois. Afin d'être bien outillé pour déterminer dans quelle mesure lesdits projets d'extraction s'inscrivent dans une logique de développement extractiviste, chaque lieu ou projet d'extraction fera l'objet d'une présentation structurée en quatre points. Seront identifiés: les agents extracteurs en présence, le type d'extraction et son retour énergétique, les dangers et impacts reliés au projet, et finalement, l'état des lieux en termes de rapports de force entre promoteurs et opposants aux différents projets. L'analyse de ces quatre éléments permettra de bien évaluer si les projets d'extraction s'insèrent ou non dans une logique extractiviste: identifier les agents extracteurs permettra de démontrer l'importance du rôle de l'État dans l'établissement d'une stratégie globale de soutien au déploiement de la filière; Identifier le type d'extraction et son retour énergétique permettra d'illustrer la nature des richesses extraites; Identifier les impacts et les rapports de force à l'oeuvre dans les divers projets permettra d'évaluer si ce type de développement en vient à influencer les relations politiques, économiques et sociales des régions concernées.

### 3.1.3 Gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent

Comme on l'a vu précédemment, l'intérêt pour la formation rocheuse située sous les basses terres du Saint-Laurent nommée shale de l'Utica naît au début des années 2000. Si la formation rocheuse de Macasty aux États-Unis permet d'extraire du gaz grâce aux nouvelles méthodes d'extraction (fracking), le Shale de l'Utica, une formation jugée semblable, devrait aussi en receler. Entre 2006 et 2010, 34 puits sont forés dont 29 ciblaient le shale de l'Utica (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 2014). Ce n'est toutefois qu'en 2010 que l'industrie énonce clairement sa volonté d'aller de l'avant avec l'exploitation d'importantes réserves de gaz naturel dans la vallée du Saint-Laurent<sup>65</sup>. Or, les circonstances politiques et

<sup>65</sup> Selon les estimations de la société Forest Oil de Denver, le gisement découvert sur la rive sud du Saint-Laurent pourrait contenir jusqu'à  $113 \times 10^9 \text{ m}^3$  de gaz (Scott 2008)

économiques feront en sorte qu'aucun puits n'entrera finalement en phase d'exploitation<sup>66</sup>.

### Agents extracteurs

L'« industrie » du gaz de schiste au Québec correspond à une poignée d'entreprises qui prennent en très peu de temps le contrôle du sous-sol de la vallée du Saint-Laurent<sup>67</sup>. De cette dizaine d'entreprises *juniors*, seule quelques une entreprennent des travaux de forage sur les « claims » qui sont leurs. Dans celles qui, à ce jour, ont déjà débuté certaines opérations, on compte: Junex, Gastem, Questerre, Canadian Forest Oil et Canbriam Energy<sup>68</sup>. Malgré une position favorable affichée par les élites politiques au pouvoir envers l'exploitation du gaz de schiste, le gouvernement du Québec, qui n'est pas directement partenaire de cette industrie, a dû manoeuvrer entre une forte opposition citoyenne aux projets d'exploitation et une industrie réclamant son support.

### Type d'extraction et EROEI

Afin de récupérer le gaz naturel emprisonné dans le Shale d'Utica, il est nécessaire de recourir à la fracturation de la roche-mère pour que celle-ci libère le gaz qu'elle retient. Cette méthode est appelée fracturation ou fracking. La fracturation s'effectue en injectant soit du gaz soit de l'eau (additionnée d'une interminable liste de produits chimiques facilitant la fracturation ou la récupération du gaz), d'où le nom

---

<sup>66</sup> Si certains puits exploratoires ont pu produire du gaz (à titre d'exemple, les entreprises Talisman et Questerre ont annoncé en 2008 qu'un forage exploratoire par fracturation verticale près de Gently avait produit 22 650 m<sup>3</sup> de gaz naturel par jour (Couture 2008)) aucun puits de gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent n'est officiellement entré en phase d'exploitation.

<sup>67</sup> À la fin 2013, 14 entreprises se partageaient les permis de recherche de gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent BAPE 2014 (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 2014, p.38). Se référer aux cartes présentées aux Annexes H et I pour observer la vitesse d'expansion des claims.

<sup>68</sup> Voir la carte des forages effectués à ce jour par ces entreprises: [http://ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca/pdf/exploration\\_schistes\\_laliberte.pdf](http://ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca/pdf/exploration_schistes_laliberte.pdf)

fracturation hydraulique. Pour chaque opération de fracturation, il faut une quantité importante d'eau (entre 10 000 et 20 000 litres) et il faut refracturer le puits fréquemment pour maintenir son niveau de productivité. Le gaz de schiste est donc plus difficile à récupérer que celui provenant de gisements dits conventionnels, ce qui affecte son ratio de retour énergétique (EROEI). Dépendamment des gisements et des études (et de qui finance ces dernières) le EROEI du gaz de schiste est évalué entre 6:1 et 85:1. Avec des données provenant des États-Unis, Yaritani et Matsushima (2014), estiment un EROEI entre 13:1 et 23:1 dans le stade initial de production (c'est à dire, selon leur terme, avant que ne s'épuisent les "sweet spots").

### Dangers et impacts

À chaque endroit où elle pose le pied, l'industrie du gaz de schiste soulève, un nuage de controverses. Le modus operandi est simple. Pour couvrir la mise en place de la filière, les porte-paroles de l'industrie tout comme ceux des classes dirigeantes affirment qu'il ne s'agit que d'exploration et qu'il serait fou de ne pas connaître à tout le moins le potentiel de production. Toutefois, comme le rappelle « André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, un puits réalisé pour des fins d'exploration est similaire à un puits d'exploitation commerciale, à la seule différence que ce dernier est branché à un gazoduc » (Shields 2010) et c'est à cette phase que surviennent la plupart des accidents. Des dangers de contamination de l'environnement (notamment de l'eau de surface et de la nappe phréatique) jusqu'aux conflits d'usage du territoire, en passant par les implications sociales et économiques qu'implique le développement de cette filière énergétique, le gaz de schiste soulève beaucoup d'inquiétudes comme en témoignent les deux exercices de consultations publiques menés par le BAPE sur le sujet (BAPE 2011) (BAPE 2014).

### Rapports de force

Le rapport 307 du BAPE (2014) est le résultat (ou le dénouement) d'une longue lutte populaire contre l'établissement de l'industrie du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Dès l'arrivée de cette industrie, plusieurs réseaux citoyens ont vu le jour, débouchant sur un grand mouvement de contestation sociale d'ampleur provincial. Du premier BAPE sur la question en 2011, puis tout au long de l'Étude environnementale stratégique (EES) (2011-2014) et encore au BAPE de 2014, les groupes citoyens ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour lutter contre cette industrie. Face à cette mobilisation, le gouvernement péquiste a décrété en 2013 un « moratoire de facto » en attendant les résultats de l'étude menée par BAPE. Toutefois, malgré que le rapport de force puisse apparaître pour le moment - et au regard des conclusions du BAPE 2014- favorable aux militant.e.s oppose.e.s à l'exploitation du gaz de schiste, il faut rappeler que les gouvernements, péquistes comme libéraux, ont l'intention de créer une loi encadrant l'exploitation des hydrocarbures au Québec et qu'aucun d'entre eux n'a laissé entendre que la fracturation serait interdite. Finalement, si les entreprises possédant des permis exploratoires dans la vallée du Saint-Laurent se font discrètes pour le moment, il y a fort à parier, qu'au-delà de la mobilisation citoyenne, le bas prix du gaz est un facteur important dans la réduction de leurs activités<sup>69</sup>. Il semble que l'intégration économique et financière de l'Amérique du Nord soit un facteur déterminant dans le statu quo actuel concernant le gaz de schiste au Québec. Les bas prix du gaz naturel, qui sont loin d'être à leurs sommets de 2005 et de 2008<sup>70</sup>, sont dus entre autres au fait que le marché du gaz

---

<sup>69</sup> Couturier et Schepper mentionnent que le moment où l'industrie gazière se désintéresse des basses terres du Saint-Laurent semble concorder avec d'autres facteurs que la mobilisation citoyenne telle la découverte d'immenses réserves de gaz de schiste au Dakota du Nord (ce qui accroît l'offre de gaz sur le marché nord-américain et entraîne les prix à la baisse), ainsi que la découverte de gisement de pétrole sur le territoire du Québec (ce qui encourage certaines juniors à se réorienter vers ce secteur encore plus lucratif) (Couturier et Schepper 2015, pp.230-231)

<sup>70</sup> Se référer de nouveau à l'annexe F pour la fluctuation des prix nord-américains au courant des dernières années. De 6\$ par million de BTU en 2009, le prix du gaz naturel en Amérique du Nord si transige à 1,84\$ en mars 2016 (Le Monde 2016)

nord-américain est totalement unifié. C'est au carrefour Henry en Louisiane que sont déterminés les prix de vente pour l'ensemble du réseau de distribution nord-américain. Ainsi, l'abondance des stocks états-uniens agit comme frein au développement de l'industrie d'exploitation gazière au Québec, mais il n'est pas impossible qu'une prochaine remontée des prix remette la poursuite de l'exploration à l'ordre du jour.

### 3.1.4 Old Harry

La structure géologique d'Old Harry est située en plein coeur du golfe du Saint-Laurent. Ce milieu gigantesque, complexe et méconnu est en quelque sorte une petite mer fermée bordée par 5 provinces. Couvert de glace l'hiver, le golfe est un écosystème qui fait déjà face à de nombreuses menaces (transports, pêche, hypoxie, pollution, changements climatiques, espèces en péril, etc.). Tandis que l'on recense de nombreuses lacunes dans les connaissances scientifiques concernant cet écosystème (courants, mouvement des mammifères marins, aires de reproduction et d'alevinage de poissons d'intérêt commercial, etc.)<sup>71</sup> et que sont réduits les effectifs de recherche étudiants le golfe (Shields 2012), les projets d'extraction pétrolière en mer, malgré qu'ils ne soient qu'en phase exploratoire, font l'objet de nombreuses préoccupations.

#### Agents extracteurs

D'entrée de jeux, mentionnons que les quelques sections du golfe du Saint-Laurent qui sont « claimées » le sont par des entreprises *juniors* ne possédant aucune expertise en milieu marin. Des différents côtés des frontières politiques traversant le golfe, on retrouve les entreprises Black Spruce Exploration, Shoal Point Energy, Sky hunter

---

<sup>71</sup> Pour les enjeux reliés au golfe du Saint-Laurent, se référer à l'excellent document *Golfe 101* de la Coalition Saint-Laurent. (Coalition St-Laurent 2014)

Exploration, et finalement la plus connue au Québec, Corridor Ressources, qui désire forer la formation géologique de Old Harry à la recherche de pétrole. Cette entreprise néo-écossaise est cotée à la bourse de Toronto et est donc la « propriété » d'une multitude d'actionnaires (aucun initié). De plus, il faut mentionner que l'entreprise Gastem, mieux connue au Québec<sup>72</sup>, détient aussi des droits d'exploration sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

Le gouvernement du Québec n'est pas un acteur directement impliqué dans le processus de recherche d'hydrocarbures dans le golfe, mais cela ne l'empêche pas d'ignorer l'appel des défenseurs du Golfe qui demandent un moratoire formel sur l'exploration pétrolière. Suite aux résultats de la première ÉES en milieu marin en 2010, le gouvernement a plutôt choisi de ne circonscrire l'interdiction de forage qu'à l'estuaire du Saint-Laurent, et ce malgré le fait que les arguments invoqués pour justifier la protection de l'estuaire s'appliquent également au golfe.

#### Type d'extraction et EROEI

Pour la formation géologique de Old Harry, Corridor ressources veut effectuer un forage à une profondeur de 450m sous le niveau de la mer pour atteindre le dôme de sel prometteur (lui-même situé sous 3000m de couches sédimentaires). Il s'agit donc de ce que l'on appelle typiquement un forage en haute mer. Quant à l'EROEI de ce type d'extraction, les chercheurs Moerschbaecher et Day informent qu'il peut varier entre 7:1 et 22:1 pour les forages extracôtiers dans le golfe du Mexique (Moerschbaecher et Day Jr 2011), soit des résultats qui semblent confirmer d'autres préalablement observés (Gately 2007).

---

<sup>72</sup> Le PDG de Gastem est Raymond Savoie, ancien ministre libéral des mines. L'entreprise a notamment été active dans l'exploration gazière dans la vallée du Saint-Laurent.

### Dangers et impacts

En mer, les forages exploratoires sont extrêmement coûteux. Comme le résume bien la Coalition Saint-Laurent:

Les travaux d'exploration sont très onéreux, avec des coûts moyens de 50 à 60 millions de dollars pour chaque forage en mer. Sachant qu'il a fallu une quarantaine de forages avant de découvrir Hibernia (Terre-Neuve-et-Labrador) et une dizaine d'autres pour bien délimiter la ressource, on comprend qu'il faut avoir les reins solides pour se lancer dans cette aventure et qu'il faut être convaincu du potentiel réel de la structure géologique ciblée. (Coalition St-Laurent 2014, p.54).

Cette pression économique importante sur les entreprises fait aussi en sorte d'augmenter le niveau de danger (déjà élevé) des opérations. En effet, comme l'illustre l'accident de la plateforme Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique (un forage exploratoire rappelons-le), les entreprises coupent parfois les coins ronds pour sauver quelques millions à gauche et à droite, et ce au détriment de la vie de leurs employés, du mode de vie de millions de personnes et de l'environnement<sup>73</sup>. Selon les données de Pêches et Océans Canada, les activités économiques et socioculturelles qui sont reliées au Golfe, telles que les pêcheries et le tourisme, représentent près du 2/3 du PIB des activités maritimes à l'échelle nationale (Pêches et Océans Canada 2009) et il est indéniable que la grande richesse biologique des écosystèmes du Golfe est un aspect primordial pour la vie des communautés côtières (BAPE 2004). Dans la situation actuelle, alors que le vérificateur général du Canada affirme que le pays n'est absolument pas prêt à répondre à un éventuel déversement (Commissaire à l'environnement et au développement durable 2012), les dangers liés au développement de la filière des hydrocarbures dans le Golfe relèvent de l'incalculable.

---

<sup>73</sup> Pour les détails, voir la Commission d'enquête publique américaine sur la tragédie du Golfe du Mexique (Subcommittee on oversight and investigations).

### Rapports de force

Il existe, au Québec en général, et partout dans l'est du Canada, une mobilisation assez forte contre l'exploitation du pétrole dans le Golfe. Les consultations menées dans le cadre l'EES en milieu marin commandées par le gouvernement du Québec ont démontré qu'il existe une opposition forte dans les communautés consultées face à toute perspective de développement de la filière pétrolière. Au-delà de la forte mobilisation citoyenne contre l'implantation de l'industrie dans le golfe, d'autres facteurs viennent contribuer à faire pencher le rapport de force du côté des défenseurs du golfe. Le nouveau seuil de responsabilité imposé aux entreprises par le gouvernement fédéral (à la hauteur de 1G\$) freine les possibilités d'avancées rapides de l'industrie et l'entreprise la plus active dans le secteur, Corridor Ressources, est toujours en quête d'un partenaire majeur pour l'aider à financer les opérations. Or, le dossier du golfe n'est pas au point mort pour autant comme en témoigne le dépôt par Pierre Arcand, ministre québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, du projet de loi 49 en juin 2015. Ce projet de loi vise à mettre en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. C'est donc dire que l'implantation des lois miroirs, nécessaires à la poursuite des projets d'extraction, va bon train.

#### 3.1.5 Gaspésie (Projets de Junex et de Petrolia)

La péninsule gaspésienne est en quelque sorte l'exemple typique d'une « région-ressource » au Québec. C'est d'ailleurs la région du Québec où l'on cherche du pétrole depuis le plus longtemps. À travers les deux derniers siècles, nombre de forages exploratoires ont été entrepris, mais avec l'amélioration des technologies d'extraction, la Gaspésie vit en quelque sorte un nouvel « oil rush ». Tandis que des citoyen.ne.s de

la ville de Gaspé voient apparaître tout près de chez eux des tours de forages, d'autres opérations ont aussi cours dans les terres (Projet Galt à 15km à l'ouest de Gaspé).

### Agents extracteurs

En premier lieu, c'est sur le territoire même de la municipalité de Gaspé, que l'entreprise Pétrolia est à la recherche de pétrole (notamment avec son puits Haldimand 4 situé à 350m d'un développement résidentiel). Le gouvernement du Québec étant partenaire et actionnaire de Pétrolia, il joue dans ce projet un rôle d'agent extracteur de premier plan. Or, la responsabilité du gouvernement s'étend bien au-delà du seul projet de Pétrolia dans Gaspé. En effet, il se trouve qu'Investissement Québec est aussi le troisième actionnaire de l'entreprise Junex (Shields 2012), une autre entreprise qui a bien l'intention de faire de la Gaspésie une région productrice de pétrole, notamment avec ses forages dans le secteur Galt (15km à l'ouest de Gaspé). En dernier lieu, il faut mentionner l'entreprise Gastem qui « ambitionnait de forer un puits au printemps 2013 dans la municipalité de Ristigouche-Sud-Est et projetait d'investir 3,5 millions de dollars dans ces travaux exploratoires » (ICI Radio-Canada 2013). Cette entreprise poursuit désormais la municipalité en question pour avoir adopté un règlement pour protéger l'eau potable, contrariant ainsi ses plans de développement.

### Type d'extraction et EROEI

En ce qui a trait au projet Galt de Junex, malgré que l'entreprise y effectue des forages horizontaux, elle a assuré « que le procédé de fracturation hydraulique ne serait pas utilisé à ce stade des travaux » (Thibault 2014) et Pétrolia affirme la même chose quant à son projet Haldimand (Pétrolia 2016). Observons toutefois au passage que Junex parle de ses intentions « à ce stade des travaux » et que rien n'empêcherait l'entreprise de fracturer un puits lorsque son rendement commencera à diminuer.

Quant au EROEI estimé pour ces projets, il est probable que ceux nécessitant le recours à la fracturation présentent un rendement similaire à ce qui s'observe ailleurs, soit un ratio entre 1,4:1 et 5:1<sup>74</sup>. Quant aux projets recourant uniquement au forage horizontal, il semble que des travaux récents « indicate that the EROI can be very high, in part because it is not necessary to pressurize the fields (e.g. Aucott and Mellilo 2013) but that these high values are likely to decline substantially as production is moved off the "sweet spots" » (Hall, Lambert et Balogh 2014). Ainsi, la productivité de ce type de puits ne semble pas s'inscrire sur une longue période de temps.

### Dangers et impacts

Au-delà du fait que les forages horizontaux sont méconnus, car peu étudiés (Shields 2015a), le fait que le débit de production d'un puits horizontal décline rapidement semble impliquer deux scénarios pour la Gaspésie. Soit les entreprises auront vite fait de tirer profit du peu de pétrole qu'elles peuvent extraire du sol avant de plier bagage, soit elles resteront plus longtemps, mais il faudra alors qu'elles multiplient les plateformes de forage et qu'elles transforment le sous-sol gaspésien en gruyère pour maintenir un niveau de production satisfaisant et rentable. Au niveau écologique et social, l'inquiétante manière de gérer les résidus de forage des premiers puits exploratoires (Gélinas 2015) soulève déjà des inquiétudes au sein des communautés locales. De plus, à Gaspé, la question des conflits d'usage du territoire, les dangers de l'effet « boomtown »<sup>75</sup> et l'adéquation de cette industrie avec les principaux secteurs

<sup>74</sup> Pour les détails sur le EROEI du pétrole de schiste, se référer à la présentation sur Anticosti (ci-bas)

<sup>75</sup> L'effet « boomtown » est « un effet de croissance rapide de la taille des communautés hôtes de l'activité industrielle, et entraînant diverses ruptures du tissu social. » (Brisson et al. 2010, p.51). Le développement rapide d'une population nécessite à son tour le développement rapide d'infrastructures (écoles, centres de soins, etc.) et provoque une hausse importante des prix de l'immobilier. Lorsque l'exploitation s'arrête, le maintien des infrastructures est économiquement difficile et entraîne une perte des services. L'effet boomtown implique une quantité d'autres externalités négatives tels la hausse du trafic et du bruit, l'augmentation de l'anxiété et un sentiment de perte de confiance de la part des populations environnantes.

économiques, soit la pêche, le tourisme, l'industrie éolienne et les institutions gouvernementales sont autant de préoccupations toujours d'actualité en Gaspésie.

### Rapports de force

L'industrie semble avoir les coudées franches en Gaspésie. Trois forages ont été effectués dans le secteur Galt par Junex (plus un autre dans le sud de la région). Pétrolia, malgré la grogne populaire à Gaspé, agit librement et reçoit toujours le plein soutien du gouvernement du Québec pour ses projets en Gaspésie (ICI Radio-Canada 2016). La Ville de Gaspé - malgré que le règlement qu'elle avait adopté ait été renversé par le règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection - demeure quant à elle opposée au forage de Pétrolia (ICI Radio-Canada 2015). De plus, il existe au sein des habitant.e.s de la ville, une proportion importante de gens mobilisés contre l'extraction, mais leurs moyens d'action restent limités. Toutefois, au niveau de la Gaspésie dans son ensemble, la population est, dans une large proportion, favorable à l'exploration et à l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire gaspésien (ICI Radio-Canada 2015). Avec un taux de chômage qui frise les 17% (Gouvernement du Canada 2016) conjugué aux mesures d'austérité du gouvernement provincial qui frappe durement la région (abolition des conférences régionales des élu.e.s et des centres locaux d'emploi), les discours de grandeur de l'industrie trouvent une oreille attentive au sein d'une portion des communautés locales pour qui l'extraction des hydrocarbures rime avec promesse d'emplois.

#### 3.1.6 Anticosti

Situé à l'embouchure de l'estuaire du Saint-Laurent se trouve l'immense île d'Anticosti, (16 fois la superficie de l'île de Montréal). Prisée depuis longtemps comme un paradis de chasse et de pêche, l'île abrite quelque 200 000 chevreuils et

environ 300 personnes à longueur d'année. Considérée par ses habitants comme faisant partie du patrimoine naturel et culturel du Québec (Cuviller 2014), l'île est aujourd'hui sous les feux de la rampe du développement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec.

Alors que la majorité des Québécois.e.s semblaient au départ favorables à l'exploration sur l'île (ICI Radio-Canada 2014) et que les anticostiens restent divisés sur la question (Cuviller 2014), le programme exploratoire de la société en commandite Hydrocarbures Anticosti entrera cet été dans sa troisième vague de forages exploratoires. Trois puits ont déjà été forés à l'été 2014 suivis d'une dizaine d'autres en 2015. Il ne s'agit donc pour le moment que de quelques puits, mais les différents scénarios d'extraction du pétrole et du gaz dans le shale de Macasty impliquent tous le forage de plusieurs milliers de puits (Ministère des Finances du Québec 2015).

#### Agents extracteurs

Malgré que quatre entreprises détiennent des permis d'exploration sur l'île d'Anticosti, c'est l'entreprise Pétrolia qui est à l'avant-plan de projets d'exploration en cours. Cette entreprise, qui se plaît à se présenter comme « québécoise » est une société par actions d'exploration pétrolière. Son siège social est situé dans la ville de Québec et ses principaux actionnaires au 15 février 2016 sont Ressources Québec (17,83%), MM Asset Management (7,56 %), Wildgen Albert (1,93 %) et la Caisse de dépôt et placement du Québec (1,32%) (Renaud 2016). Le reste des actionnaires est constitué de fonds d'investissements, de fonds mutuels, de caisses de retraite, de petits investisseurs (Pétrolia-Inc. 2015). Pétrolia est ce que l'on appelle une entreprise *junior*, c'est-à-dire qu'elle n'a pas les moyens techniques et financiers de se lancer dans une production d'hydrocarbures à grande échelle. La recherche de partenaires financiers pour tâcher de démontrer l'exploitabilité d'éventuelles ressources sous son

contrôle est donc centrale. En ce sens, la participation du gouvernement du Québec via Investissement Québec - qui devient ainsi partenaire de l'entreprise - est tombée à point pour l'entreprise qui était à la recherche d'investisseurs pour démarrer la phase d'exploration et ainsi partager le risque avec elle. Pétrolia a ainsi conclu une entente avec le Gouvernement du Québec :

Les dépenses totales prévues dans le cadre de l'entente s'élèvent à 100 M\$ et doivent être réparties à hauteur de 56,7 % pour le gouvernement du Québec (par l'entremise de Ressources Québec [RQ]) et de 43,3 % pour Maurel & Prom. Au terme de cette entente, RQ détiendra une participation de 35 % dans la nouvelle coentreprise, Hydrocarbures Anticosti Inc., contre 21,7 % pour chacun des trois autres partenaires. (Gouvernement du Québec 2014b)

Pour l'entreprise, la participation du Gouvernement du Québec sert doublement ses intérêts. Elle permet bien sûr de débiter la phase exploratoire avec un partenaire de confiance, mais surtout, elle envoie un signal clair aux actionnaires (en termes de stabilité du titre financier) et aux *majors* (ces grandes entreprises d'exploitation pétrolière qui rachètent les juniors une fois la productivité des gisements confirmée). Donc, au-delà de l'entreprise elle-même, qui cherchera normalement à se faire acheter par une *major* une fois la faisabilité du projet démontrée, l'État québécois joue un rôle direct d'agent extracteur dans le dossier d'Anticosti.

#### Type d'extraction et EROEI estimé

Dans le cas d'Anticosti, la formation géologique visée par les projets d'extraction est le shale de Macasty, une couche de roche poreuse dans laquelle serait emprisonné du pétrole. Il s'agit donc d'en extraire du pétrole de schiste (ou *tight oil* en anglais). Pour extraire ce type de pétrole, il faut fracturer la formation géologique afin de libérer le pétrole et le faire remonter vers la surface. Ce type de pétrole est difficile à récupérer et malgré le recours à la fracturation hydraulique, il est difficile d'espérer récupérer plus de 1 à 3 % du pétrole contenu dans le shale de Macasty (Shields 2013) (Durand 2015). Le EROEI du pétrole de schiste est très difficile à calculer avant la phase de

production, mais différentes études (avec différentes méthodologies<sup>76</sup>) l'évaluent entre 16:1 à aussi peu que 1:1. À titre d'exemple, l'entreprise Royal Dutch Shell aurait rapporté des résultats entre 3:1 et 4:1 (Bureau of land management 2006). Pour le gisement du Bakken (l'un des principaux comparatifs utilisés par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'ÉES propre à Anticosti) il semblerait que les premiers résultats tournent autour de 5:1 (Brandt 2013). De plus, il semble de plus en plus probable, selon les résultats des forages effectués à l'été 2015 sur Anticosti et les scénarios d'exploitation présentés dans l'ÉES propre à Anticosti, que la principale ressource récupérable de manière rentable soit non pas du pétrole, mais du gaz naturel (Ministère des Finances du Québec 2015). Si c'est plutôt du gaz naturel qui venait à être exploité à Anticosti, il faudrait alors se référer aux données propres à l'extraction de gaz de schiste en plus d'y ajouter la complexité d'extraction et de transport liée à l'insularité.

### Dangers et impacts

Anticosti est une île et c'est là un premier facteur déterminant. Ses côtes sont reconnues depuis l'époque de Champlain comme dangereuses pour les navires, si bien qu'elle fut surnommée « le cimetière du golfe ». Sans port en eaux profondes, le transport du pétrole ou du gaz anticostien vers les marchés locaux ou d'exportation pose un défi de taille et chaque méthode soulève de nombreux défis. En plus d'être une île, la géologie d'Anticosti est fort particulière et somme toute peu connue. De nombreuses questions concernant le réseau aquifère - tant au niveau de la nappe phréatique que de l'eau de surface - restent sans réponses, sans compter que la fracturation hydraulique à grande échelle nécessiterait plus d'eau que l'île ne peut en fournir (Gouvernement du Québec 2015). Au niveau économique et social, il est

---

<sup>76</sup> Les résultats diffèrent énormément dépendamment de si le EROEI est calculé in-situ ou ex-situ et le choix entre ces deux méthodologies dépend du but pour lequel le EROEI est employé: pour un calcul de rentabilité économique ou comme mesure d'évaluation environnementale de la méthode d'extraction. Pour plus de détails : (Cleveland et O'Connor 2010) et (Cleveland et al. 1997)

évident qu'une mise en production de milliers de puits entrainera irrémédiablement de profondes mutations pour l'île et pour ses habitant.e.s. Pour un village de moins de 300 personnes, l'effet boomtown est assuré. Quant au principal secteur économique, la chasse, il est raisonnable de se demander si le quadrillage de l'île par des routes, des gazoducs et des plateformes de fracturation permettra le maintien des activités de pourvoirie.

### Rapport de force

L'entreprise Pétrolia, après avoir négocié dans le secret avec Hydro-Québec pour obtenir les titres d'exploration (claims), a maintenant débuté, à grand renfort d'aide gouvernementale, ses travaux d'exploration sur l'île. Une enquête sur la perception de l'exploration du pétrole de schiste menée auprès des résident.e.s par le gouvernement du Québec montre que ceux-ci ne sont pas dupes par rapport au discours qui met de l'avant la soi-disant nécessité de forer pour à tout le moins savoir s'il y a du pétrole : « l'exploration est vue comme le prélude à l'exploitation et, pour cette raison, certains répondants s'y opposent » tandis que plusieurs « se disent méfiants envers l'industrie, la suspectant de ne pas dévoiler toutes les informations sur les impacts négatifs de ses activités » (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles 2014). Au-delà de l'opposition citoyenne, il semble que les résultats décevants des forages de l'été 2015, ainsi que la volte-face du premier ministre Philippe Couillard quant au soutien envers les projets d'extraction sur Anticosti en décembre de la même année, relancent l'incertitude quant à l'avenir de l'extraction sur l'île.

#### 3.1.7 Bilan du déploiement de la filière des hydrocarbures au Québec

Comme nous l'avons constaté dans les deux sections précédentes, il est indéniable que depuis le milieu de la décennie 2000, on assiste au Québec à un engouement

certain pour l'extraction des hydrocarbures. En effet, entre 2002 et 2011, la superficie du territoire québécois couvert par des baux d'exploration a triplé<sup>77</sup>. De plus, le secteur d'extraction des hydrocarbures a subi de profondes transformations dont la plus notable est le retrait de l'État en tant que principal agent actif dans la planification de l'exploration. Des entreprises juniors aujourd'hui bien connues au Québec (telles Junex et Pétrolia) ont vu le jour et sont désormais titulaires des baux d'exploration dans les régions jugées les plus prometteuses. Ajoutons aussi que depuis le début de la saga des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, jamais n'a-t-on autant parlé du potentiel québécois en matière d'hydrocarbures. Que des projets d'extraction d'hydrocarbures prennent autant d'ampleur constitue en effet une première au Québec et tandis qu'il aurait été impossible à concevoir une telle chose il y a à peine 10 ans, il apparaît désormais que le déploiement à grande échelle<sup>78</sup> d'une filière d'extraction des hydrocarbures apparaît comme possible.

Maintenant qu'ont été présentés les principaux projets d'extraction en territoire québécois ainsi que le contexte économique et politique de l'avènement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures au Québec, nous sommes en mesure de nous pencher sur la question centrale de ce chapitre, soit de comprendre dans quelle mesure lesdits projets d'extraction s'inscrivent dans une logique de développement extractiviste.

### 3.2 Extractivisme au Québec : Le cas des projets d'extraction des hydrocarbures

Tout comme nous l'avons fait avec la province canadienne de l'Alberta, il importe désormais de confronter la définition de l'extractivisme - telle qu'énoncée au premier

---

<sup>77</sup> Se référer aux Annexes H et I.

<sup>78</sup> Rappelons que les scénarios d'exploitation du shale de Macasty sur l'île d'Anticosti comprennent jusqu'à 12 000 puits forés et une exploitation s'étalant sur 30 ans.

chapitre - à la réalité québécoise. C'est en étudiant la situation québécoise au regard des différentes composantes d'un modèle théorique de développement extractiviste qu'il sera possible d'établir dans quelle mesure les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans une telle logique développementale. Ainsi, nous reprendrons une par une les diverses composantes de la définition de l'extractivisme afin de décortiquer la réalité québécoise en matière de développement des hydrocarbures. Une fois analysée la situation québécoise à travers le prisme théorique de l'extractivisme, cette section de chapitre se conclura par une réponse à la question de recherche.

### 3.2.1 Le modèle québécois

L'économie québécoise en est une majoritairement tertiaire. Avec un secteur manufacturier en déclin depuis la fin des années 1990 et une part marginale du PIB occupée par le secteur primaire, le secteur des services occupe la part du lion de l'activité économique de la province (IRIS 2014). Et s'il y a déjà longtemps que le Québec est entré dans la catégorie des économies avancées et majoritairement tertiaires<sup>79</sup>, la tendance se maintient comme en témoigne la part du PIB occupée par le secteur des services au courant des dernières années (environ 70%) (Institut de la statistique du Québec 2009).

En plus d'être une économie capitaliste avancée et majoritairement tertiaire, le Québec possède au moins une autre caractéristique qui peut a priori sembler contraire au développement d'un modèle extractiviste. Son modèle énergétique en est un beaucoup moins pétrodépendant que celui d'autres États semblables. Comme le constate la commission sur les enjeux énergétiques du Québec, si la province est l'un

---

<sup>79</sup> Entre 1966 et 1995, la part de l'emploi dans les services passe de 56,9% à 73,5% (Ministère de l'Industrie, du Commerce, et de la technologie 1996)

des territoires les plus énergivores de la planète, elle est « l'un des rares endroits au monde où l'électricité occupe autant d'importance que le pétrole pour répondre aux besoins d'énergie » (Lanoue et Mousseau 2014, p.72). Alors que 47% du bilan énergétique québécois provient d'énergies renouvelables, cette proportion n'est en moyenne que de 15% au niveau mondial, ce qui fait du Québec un champion en la matière (Lanoue et Mousseau 2014, p.73)<sup>80</sup>. Cette situation résulte en grande partie de la dotation en facteurs géographiques ayant permis le développement de grandes centrales hydro-électriques à partir des années 1970. Malgré le fait que le secteur des transports soit entièrement dépendant du pétrole, l'expertise québécoise en matière d'hydro-électricité ainsi que les perspectives de développement d'autres formes d'énergies renouvelables (notamment l'éolien) sont autant de facteurs qui ne favorisent pas à priori le déploiement d'un modèle extractiviste pétrolier en territoire québécois.

Or, comme il a été possible de le constater à la section précédente, on assiste depuis quelques années à un phénomène nouveau: il y a clairement au Québec une tentative de mise de l'avant d'une certaine forme d'extractivisme liée au déploiement de la filière d'extraction des hydrocarbures. Tout comme nous avons pu le constater dans l'étude du cas albertain, un modèle de développement extractiviste n'apparaît pas de lui-même. Le support gouvernemental s'avère primordial dans la mise en oeuvre de cette forme de stratégie d'accumulation. Si dès ses premiers balbutiements, l'industrie des sables bitumineux albertaine a reçu un support considérable de la part de l'État provincial, force est de constater qu'il existe de fortes similitudes dans le cas du soutien étatique offert à l'industrie naissante d'extraction des hydrocarbures au Québec. En effet, comme nous avons pu le constater à la section précédente, le support de l'État envers l'industrie s'est accru au cours des dernières années. À partir du milieu de la décennie 2000, l'État a agi activement dans le but de favoriser le

---

<sup>80</sup> La bilan énergétique canadien en terme d'énergie renouvelable étant de 13,7% (Agence internationale de l'énergie 2013)

développement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures. De plus, l'évolution du contexte économique a fait en sorte que le gouvernement a pu s'appuyer sur le contexte de crise économique mondiale pour justifier le soutien offert à l'industrie. Cette dernière a pu bénéficier de la mise en place par le gouvernement d'un modèle de développement particulier - modèle qui prend forme à travers l'instauration de différentes mesures qui méritent d'être présentées en détail.

D'entrée de jeu, il faut reconnaître que la législation en vigueur au Québec comprend déjà un nombre important d'allègements fiscaux et de mesures de stimulation de l'industrie d'extraction comme des crédits d'impôt à l'exploration permettant aux entreprises de récupérer 30% des sommes dépensées en matière d'exploration ou un «programme d'actions accréditatives [qui] permet aux investisseurs de récupérer jusqu'à 72% de leurs investissements dans ce secteur » (Lanoue et Mousseau 2014, p.169). Or le gouvernement du Québec a fait le choix de donner un coup de pouce supplémentaire à l'industrie d'extraction des hydrocarbures en instaurant des réductions de redevances. Quand il ne cherche pas à maintenir ces dernières au plus bas niveau, il suspend tout simplement cette obligation de versement pour l'industrie. L'exemple du budget 2009-2010 dans lequel Québec a institué un congé de redevances de 5 ans sur les puits forés avant 2011 est un exemple probant que

le gouvernement cherche à favoriser l'exploitation [...]. Pour les gazières, c'est un cadeau, puisque "le forage d'un puits de gaz de shale se compte en semaines et une fois la phase d'exploitation lancée, le pic de production est atteint en quelques mois. Celle-ci décline rapidement et, après cinq ans, le rendement du puits est négligeable." [...] Cette mesure annule quasiment tout revenu que le gouvernement aurait pu obtenir en contrepartie de l'extraction de la ressource (Couturier et Schepper 2015, p.229)

Les élites économique et politique cherchent à mettre en place un modèle de développement qui favorise l'accumulation rapide de capital au détriment d'autres avenues. Pour ce faire les ressources publiques sont employées non pas dans une optique d'enrichissement collectif ou de bien-être des communautés, mais bien dans une perspective de facilitation du développement de la filière extractive. La logique derrière les investissements de fonds publics dans le développement du secteur est

claire: selon l'organigramme du Fonds Capital Mines Hydrocarbures de Ressources Québec, les éventuels profits dégagés par les prises de participation dans les entreprises extractives ne seraient pas transférés au Fonds des générations ou autre outil de report de la rente, mais seraient simplement réinvestis dans des projets futurs (Ministère des Finances du Québec 2012a). Bref, l'objectif est de favoriser l'extraction qui facilitera à son tour la poursuite de l'extraction créant ainsi un cercle autorenforçant d'approfondissement du modèle extractif.

Le fait est que le gouvernement ne cherche pas à encadrer rigoureusement le développement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures, mais bien de faciliter par divers moyens son déploiement. Le maintien d'un cadre réglementaire laxiste et d'une législation incomplète (et hautement favorable à l'industrie) est l'un des moyens employés pour mettre de l'avant un modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie. Le cadre légal dans lequel se déploie l'industrie est éclaté et peu structurant. Les normes se retrouvent dans plusieurs régimes juridiques et les modalités d'application de celles-ci ne sont pas claires (Baril et Desjardins 2013). Même après les récentes modifications apportées à la loi sur les mines (décembre 2013), l'industrie des hydrocarbures reste soumise au régime minier québécois, lequel est considéré par nombre de groupes écologiques comme particulièrement avantageux pour l'industrie parce qu'il consacre le principe du « free mining » qui donne préséance aux activités extractives sur toutes les autres utilisations du territoire. De plus, le report perpétuel du dépôt d'une loi sur les hydrocarbures - prévue au départ pour l'automne 2014, repoussée en 2015 et toujours attendue à l'heure actuelle (2016) - ne fait qu'entretenir cette situation d'encadrement laxiste du développement de l'industrie. Pour Baril et Desjardins du Centre québécois du droit à l'environnement, les moyens utilisés pour introduire le nouveau régime juridique encadrant la mise en valeur des hydrocarbures au Québec, « notamment par le biais d'un règlement dont l'objet principal est la protection de l'eau (alors que les ressources naturelles sont une

compétence du MRN), semblent démontrer une volonté de permettre sans attendre la poursuite des opérations [d'extraction] » (Baril et Desjardins 2013, p.18).

En plus d'une réglementation favorable, l'industrie extractive peut compter sur le gouvernement pour effectuer une certaine forme de marketing politique en sa faveur. Dans le discours officiel, le gouvernement trouve le moyen d'associer l'extraction des richesses non-renouvelables aux principes du développement durable (BAPE 2011) tout en associant la stimulation de l'exploration gazière à « un ambitieux plan pour faire du Québec une puissance mondiale des énergies propres et renouvelables » (Ministère des finances 2009). De plus, le discours du gouvernement ne correspond pas à la réalité: l'affirmation comme quoi le gouvernement cherche à « mettre en œuvre les meilleures pratiques connues dans le monde » en matière d'extraction (Gouvernement du Québec 2014a), ne résiste tout simplement pas à l'épreuve des faits. Le géologue Marc Durand note que le règlement pour la protection des nappes<sup>81</sup> énoncé par le gouvernement « contredit de façon flagrante tous ces principes [des meilleures pratiques de l'industrie] » (Durand 2015, p.10). On y retrouve une norme de protection des nappes de 400 mètres « taillée sur mesure pour lever l'exclusion virtuelle » qui empêcherait tout forage sur Anticosti si l'industrie devait se conformer aux meilleures pratiques en vigueur dans le milieu (qui prévoient une distance de protection d'un mile (1,6km)) (Durand 2015). En termes de réglementation environnementale dans le dossier des hydrocarbures, le gouvernement fait donc preuve de laxisme. Par exemple,

On constate que le torchage sur place [du gaz] bénéficie par la loi du Québec d'un avantage économique pour le producteur de pétrole : il peut le brûler gratuitement. La publication récente des lignes directrices [provisoires sur l'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière] n'est pas rassurante sur l'évolution possible des règles à ce sujet, puisqu'on annonce qu'il n'y aura qu'une déclaration volontaire des rejets dans l'atmosphère qui dépassent 10 000 tonnes (Durand 2015, p.6)

---

<sup>81</sup> *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)

À l'opposer de la protection de l'environnement, le gouvernement est beaucoup plus proactif en ce qui concerne la diffusion d'un discours pro-industrie. Dans les médias et dans l'énoncé de ses politiques, le gouvernement affirme qu'il est favorable au développement de la filière des hydrocarbures (ICI Radio-Canada 2013) (Gouvernement du Québec 2014a). Alors que l'IRIS estime que « des investissements dans des industries permettant de réduire la dépendance au pétrole créeraient 57% plus d'emplois que le secteur pétrolier » (Institut de recherche et d'informations socio-économiques 2014, p.10), le gouvernement reprend le discours de l'industrie extractive et prêche en sa faveur au nom de la création d'emploi (Gouvernement du Québec 2014a). Il en va de même pour l'argument de réduction de la dette et d'amélioration de la balance commerciale. Or, il s'agit bien plus d'une stratégie de communication que d'un réel espoir de voir le développement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures venir régler ces deux problèmes économiques structurels. Car même si les meilleurs scénarios de développement venaient à se réaliser, il appert que « l'impact sur la rectification de la balance commerciale du Québec, argument mis de l'avant par les promoteurs de l'industrie ainsi que par le gouvernement, ne sera que marginal. » (Pineault 2015). En bref, le discours officiel en matière d'hydrocarbures au Québec en est un qui sert les intérêts de l'industrie. Le premier ministre Philippe Couillard ne pourrait pas être plus transparent lorsqu'il affirmait, à l'occasion d'une soirée privée avec des représentants de l'industrie (dont le Président de Pétrolia), que le Parti libéral cherche à favoriser l'exploitation des ressources naturelles et tâcher de « rendre plus acceptables *nos* projets » (Marcoux-Chabot 2014). Bien que le discours officiel supporte les industries et le capital en général, force est de constater que l'enthousiasme des élites politiques pour le secteur des hydrocarbures est démesuré par rapport son importance économique. À titre comparatif, l'industrie forestière - industrie qui emploie plus de 50 000 personnes et dont dépendent directement plus de 200 communautés québécoises (Dubois 2015) - ne reçoit pas du tout le même type de traitement.

À travers ces exemples tirés de documents officiels et d'actions concrètes entreprises par les gouvernements, nous avons exposé en quoi la volonté politique de favoriser un modèle de développement axé sur la primarisation de l'économie est belle et bien existante au sein des élites politiques québécoises. Depuis une dizaine d'années, le Québec doit conjuguer avec une certaine pression à la reprimarisation de l'économie. Cette pression à la reprimarisation, bien qu'elle dépende de plusieurs facteurs comme les améliorations technologiques et la conjoncture économique (super-cycle des commodités, Grande Récession), découle directement de choix politiques. L'agenda politique de reprimarisation, mis en place par l'État en accord avec l'industrie, engendre des transformations concrètes au Québec. Le développement de la filière d'extraction des hydrocarbures concorde d'ailleurs avec d'autres projets de primarisation comme le Plan Nord. Cette pression à la primarisation - qui s'inscrit dans une tendance observable au niveau canadien - se traduit par une croissance rapide de l'industrie extractive: « Similar to the rest of Canada, exhaustible resource extraction is easily the fastest growing industry in Quebec, increasing by 122.8 per cent from 2000 to 2012. » (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013)<sup>82</sup>. Les tentatives d'incursion en territoire québécois par l'industrie d'extraction des hydrocarbures à partir du milieu des années 2000 jusqu'à aujourd'hui ne sont pas uniquement attribuables à des « facteurs macro-économiques de longue portée tels que l'augmentation du cours du brut et l'évolution des technologies pétrolières » (Spain et L'Italien 2013). La venue de cette industrie, dans un contexte de crise, est favorisée par des mesures incitatives et des politiques s'inscrivant dans une stratégie particulière d'accumulation. Au Québec, on observe au courant des dernières années qu'une partie des élites politique et économique a cherché, consciemment, à favoriser la mise en place un modèle de développement extractiviste.

---

<sup>82</sup> À titre comparatif, le secteur manufacturier a pendant ce temps perdu de l'importance. La part de ce secteur dans le PIB québécois est passée de 17,7% en 2006 à 14,4% en 2012, tandis que les revenus et les investissements dans le secteur ont baissé d'au moins 5 % (Institut de la statistique du Québec 2015, p.36).

### 3.2.2 Nature et usage des richesses que l'on cherche à extraire

Comme nous l'avons vu plus tôt dans le cadre de la présentation des principaux projets d'extraction en territoire québécois, les richesses naturelles visées sont non-renouvelables. Les hydrocarbures que l'on cherche à extraire du sous-sol québécois le sont dans l'optique d'être brûlés afin de libérer de l'énergie. Une fois extraits et brûlés, les déchets produits par la combustion sont rejetés dans l'atmosphère et ne sont plus utilisables, ce qui fait que cette richesse naturelle, en plus d'être non-renouvelable, a un cycle de vie très court. Un autre aspect important quant à la nature de ces richesses tient à leur faible rendement énergétique par rapport à des sources d'approvisionnement conventionnelles. Du fait que les projets d'extraction visent tous des sources d'hydrocarbures non-conventionnelles (à la possible exception de quelques forages en Gaspésie) leur retour énergétique escompté (EROEI) est faible. Ces projets d'extraction s'inscrivent donc pleinement dans le processus d'énergie extrême « whereby energy extraction methods grow more intense over time, as easier to extract resources are depleted. » (Lloyd-Davies 2013). C'est dans ce contexte écologique particulier, où les interactions humaines avec la nature impliquent un accaparement toujours plus grand des richesses énergétiques, que voient le jour les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec.

Quant à savoir la destination de ces richesses transformées en ressources – c'est-à-dire le lieu où ces hydrocarbures seront brûlés (leur usage principal) - il importe de rappeler que les marchés qui régulent l'allocation de ce type de richesse dépassent largement le cadre québécois. Le marché du gaz nord-américain est entièrement intégré et le marché du pétrole est mondial. Malgré que les chantres du pétrole local comme Pétrolia (leur slogan étant *Le pétrole d'ici, par des gens d'ici, pour ici*) et le

gouvernement du Québec<sup>83</sup> ne cessent de colporter un discours fallacieux en la matière, il reste qu'il n'existe aucune garantie pour que le pétrole extrait à un endroit soit automatiquement et irrémédiablement dédié à une transformation et une consommation locale. Comme le rappelaient les commissaires Lanoue et Mousseaux, le marché du pétrole est mondial<sup>84</sup>: ces types de produits « sont offerts sur le marché international et vendus au plus offrant, alors que les besoins québécois sont satisfaits à partir de ce même marché mondial » (Lanoue et Mousseau 2014, p.166). Bref, l'usage premier ou la destination première des richesses pétrolières que l'on cherche à extraire au Québec est d'abord et avant tout le marché mondial. Quant au Gaz, il pourrait être vendu sur le marché régional ou, comme le laissent entendre les plus récents scénarios de développement présentés par Québec, exporté sous forme liquide (Ministère des Finances du Québec 2015).

### 3.2.3 Implications politiques, socio-économiques et culturelles

Le modèle de développement mis de l'avant dans le dossier des hydrocarbures au Québec engendre certains impacts dans les relations politiques, socio-économiques et culturelles de la province. Tout d'abord, en terme politique, on ne saurait trop insister sur la question de l'influence des entreprises juniors d'extraction. Cette influence apparaît comme démesurée si l'on considère l'importance accordée à cette industrie à peine naissante par les élites politiques (qui vont s'adonner à du marketing politique pro-extraction) par rapport à d'autres secteurs économiques tout aussi sinon plus importants pour l'économie québécoise. Tout comme c'est le cas en Alberta, il apparaît clair que les élites politiques - et en tout premier lieu le premier ministre de

---

<sup>83</sup> Le « chantier économie» de l'ÉES globale sur les hydrocarbures est truffé de références sur l'aspect local du pétrole. Se référer aussi à la section « potentiel » du site internet [www.hydrocarbures.gouv.qc.ca](http://www.hydrocarbures.gouv.qc.ca) qui sous-entend que du pétrole produit localement sera écoulé localement.

<sup>84</sup> Les commissaires affirmaient d'ailleurs ne pas comprendre pourquoi presque tous les intervenants prenant part à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec estimaient que le pétrole produit au Québec serait nécessairement destiné au marché local.

la province - se transforment en agents promotionnels de l'industrie d'extraction. Lorsqu'entouré des dirigeants de Ciment Mc Innis et de Pétrolia, Philippe Couillard affirme que malgré qu'« il y a une liste infinie de raisons pour ne pas faire un projet. On peut en parler jusqu'à demain. Nous on aime mieux poser la question qu'est-ce que ça prend pour que le projet marche? » (Marcoux-Chabot 2014). Le premier représentant du gouvernement n'est pas le seul à répéter inlassablement les mêmes arguments avancés par l'industrie des hydrocarbures pour justifier le développement de ses projets. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, affirme sans surprise que « le développement de nos hydrocarbures est une source potentielle de création de richesse collective et d'emplois, en plus d'assurer le développement économique du Québec et de ses régions » (Parti libéral du Québec 2016). En tant que ministre de l'énergie, il s'assure de circonscrire le débat : « la question [c'est] est-ce qu'on exploite les hydrocarbures ici ou est-ce qu'on continue de les importer ? C'est là qu'est le débat à l'heure actuelle. » (Shields 2015b). Même le ministre de l'Environnement David Heurtel apporte aussi sa contribution à la campagne politique de promotion de l'industrie d'extraction. Il prêche quant à lui pour l'extraction du pétrole tout en lançant l'idée qu'extraire plus aujourd'hui pourrait nous aider à extraire moins dans le futur: « Le développement de nos hydrocarbures, qui sont une source potentielle de création de richesses, nous permettrait de réduire notre dépendance à l'égard des importations et pourrait aussi financer une transition vers d'autres formes d'énergie. » (MERN 2014).

Les élites politiques prennent donc la charge non pas d'évaluer les projets au regard des coûts et des bénéfices escomptés, mais plutôt de s'assurer que ceux-ci voient le jour en répétant de vagues promesses de création d'emplois et d'amélioration de la balance commerciale (Ministère des Finances du Québec 2012, p.9). En plus de cet alignement du discours des élites politiques sur celui de l'industrie, le modèle de

développement mis de l'avant dans le dossier des hydrocarbures semble favoriser le phénomène des portes tournantes. Le cas d'André Caillé qui passe de Gaz Métro à Hydro-Québec à porte-parole de l'association pétrolière et gazière du Québec est évocateur. Mais ce phénomène n'a pas lieu que dans les hautes sphères managériales. Comme nous avons pu le constater plus tôt dans ce chapitre, on a assisté dans le secteur des hydrocarbures au Québec à l'exode vers le secteur privé de l'expertise pourtant développée sous l'égide d'entreprises publiques (Couturier et Schepper 2015, p.228). Le démantèlement des organes publics (comme la division pétrole et gaz d'Hydro-Québec ou la SOQUIP) favorise ce transfert d'expertise vers l'entreprise privée

Les diverses mesures de stimulation de l'extraction, comme le congé de redevances de 5 ans annoncé dans le budget 2009-2010 ou les déductions d'impôt liées aux dépenses en exploration, sont autant d'exemples qui démontrent que l'industrie d'extraction possède une influence politique forte et qu'au niveau politique, les élus répondent positivement à leurs demandes. Ces entreprises extractives parviennent donc, avec la complicité du gouvernement provincial, à mobiliser des ressources publiques pour des projets à haut risque spéculatif. De plus, elles parviennent, tout comme c'est le cas ailleurs au pays, à obtenir une régulation calquée sur leurs besoins. Dans ce domaine, l'exemple du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* est très révélateur. Alors qu'il annule les règlements municipaux jugés trop contraignants par l'industrie, il instaure des distances de protection des nappes phréatiques tout à fait inadéquates, lorsque comparées aux fameuses « meilleures pratiques de l'industrie » (Durand 2015). Le modèle de développement mis de l'avant par les classes dirigeantes fait en sorte de perpétuer la relégation en second plan des considérations écologiques. Si la conjoncture économique favorisait de nouveau la mise en exploitation à grande échelle des hydrocarbures au Québec, le modèle mis de l'avant dans la dernière décennie en matière de développement de cette filière

risquerait fortement - comme c'est le cas en Alberta - d'engendrer une exposition accrue des revenus de l'État aux fluctuations du marché.

De plus, le modèle de développement en question exerce non seulement une influence sur le politique, mais il modifie aussi les rapports socio-économiques et culturels au sein de la province. En plus de perpétuer l'illusion qu'il est écologiquement possible de continuer à consommer toujours plus de pétrole, ce modèle maintient les habitant.e.s de certaines régions québécoises dans un rapport à la terre et à l'emploi qui ne leur a jamais vraiment servi. Alors que certaines régions font face à des problèmes économiques structurels comme le chômage ou l'exode rural, l'extraction des hydrocarbures leur est présentée comme *la* solution. Le mirage des emplois et des retombées économiques faciles engendre déjà des impacts sur certaines communautés puisque

l'un des risques non appréhendés du développement de l'industrie extractive des hydrocarbures est d'ordre social et culturel; celui de la conflictualisation [...] Les communautés subissent des divisions, des ruptures; un climat de tension et de stress s'y installe parfois même par la simple annonce du projet (Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec 2015, p.10).

Par exemple, les résident.e.s d'Anticosti, catapulté.e.s au centre de l'attention médiatique, ont vu leur vie potentiellement chamboulée par l'arrivée d'entreprises pétrolières sur l'île. Si la question de l'extraction des richesses pétrolière divise en général les québécois.e.s, les débats sur le sujet au sein d'une petite communauté d'environ 300 personnes stimulent les tensions comme en témoigne le documentaire *Anticosti: La chasse au pétrole extrême* de Dominic Champagne (2014). La Gaspésie est une autre région qui, après avoir encaissé la fermeture des centres locaux d'emplois et les conférences régionales des élus dans le cadre de compressions imposées par le gouvernement provincial, subit les impacts de ce choix de développement extractif. La région se fait encourager à exploiter ses richesses naturelles en guise de solution à la précarité d'emploi. Or, cette industrie en est une intensive en capital, c'est-à-dire qu'elle est hautement technologique et nécessite peu

de main-d'oeuvre. En termes de création d'emploi, le modèle de développement extractiviste est une fausse solution. Économiquement, le choix de mettre de l'avant une stratégie de développement passant par l'extraction des hydrocarbures implique d'importants coûts d'opportunité. C'est-à-dire que les ressources et l'énergie politique investies dans la mise en oeuvre de cette stratégie de développement le sont au détriment du déploiement de stratégies alternatives qui pourraient viser directement les problèmes économiques structurels liés à l'emploi tout en correspondant mieux au contexte écologique actuel marqué par des impératifs de transition énergétique. Plusieurs démontrent en effet qu'investir dans le secteur des énergies renouvelables créerait plus d'emplois que celui des combustibles fossiles (IRIS 2014) (Greenpeace international et al. 2015), tout en améliorant la qualité de vie du plus grand nombre (International renewable energy agency 2016). Si le gouvernement ne tente pas de répondre aux besoins des communautés en investissant dans la transition énergétique, c'est bien parce que l'État québécois est pris dans la logique d'accumulation du capital qui, comme nous l'avons vu au second chapitre, empêche la transition.

La stratégie d'accumulation via l'extraction des hydrocarbures au Québec ébranle aussi la confiance des citoyen.ne.s envers les structures démocratiques et de consultation. De 2009 à aujourd'hui, une quantité impressionnante, d'études, de rapports officiels et d'exercices de consultations liés à la question des hydrocarbures ont vu le jour.<sup>85</sup> Quand les conclusions d'un exercice de consultation ou d'un rapport ne concordent pas avec la stratégie privilégiée par le gouvernement dans le cas des hydrocarbures, ce dernier relance un nouveau processus. Par exemple, le rapport Lanoue-Mousseau, un exercice d'envergure qui devait servir de base à l'élaboration de la nouvelle stratégie énergétique, a probablement été jugé trop embarrassant par le gouvernement Couillard qui l'a relégué aux oubliettes en annonçant quelques mois

---

<sup>85</sup> Pensons au Rapport du commissaire au développement durable, à la première commission d'enquête du BAPE (rapport 273), à l'ÉES Gaz de Schiste, à l'ÉES en milieu marin (2009-2013), au second BAPE sur le gaz de schiste (rapport 307), à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, à l'ÉES Anticosti et à l'ÉES globale sur les hydrocarbures.

plus tard qu'il lançait une nouvelle consultation afin de mettre en place la nouvelle stratégie énergétique pour la période 2016-2025 (Breton 2015). Pour le Collectif scientifique sur la question des gaz de schiste au Québec (CSQGSQ), l'État mise sur l'« épuisement des citoyens - qui ne disposent pas de moyens financiers conséquents rappelons-le pour pouvoir participer 'de routine' à des processus délibératifs qui s'enchainent sans arrêt autour des mêmes questions » (CSQGSQ 2015, p.5). À force d'orienter les débats publics vers le *comment faire*, tout en écartant soigneusement la question du *pourquoi faire*, l'État cherche, semble-t-il, à « obtenir une acceptabilité sociale » (Ministère des Finances du Québec 2012a) qui est comprise en fait comme une licence sociale d'exploitation. Cette « impression de gaspillage planifié de l'énergie citoyenne » (CSQGSQ 2015, p.5) a nécessairement pour conséquence d'influencer directement la culture démocratique de la province. En plus d'instaurer une culture politique pour le moins critiquable, ce modèle de développement participe au maintien de l'illusion culturelle qu'une société du pétrole est possible et durable, en écartant les revendications de celles et ceux qui cherchent à réfléchir à de véritables alternatives. Finalement, ce modèle de développement influence aussi les relations politiques, économiques, sociales et culturelles entretenues avec les peuples autochtones. La non-reconnaissance de leurs droits sur les richesses du sous-sol, comme cela semble être le cas dans le golfe du Saint-Laurent (un territoire de pêche micmac (ICI.Radio-Canada 2015)), participe à la perpétuation de la domination coloniale sur les peuples autochtones.<sup>86</sup>

En conclusion, il semble que le modèle de développement mis en place au Québec en matière d'extraction des richesses pétrolières et gazières engendre son lot d'implications au niveau politique, socio-économique et culturel. Bien entendu, les transformations sont souvent subtiles. C'est-à-dire que le modèle de développement mis en place n'engendre pas nécessairement de transformations radicales et

---

<sup>86</sup> Sur la question de la domination des peuples autochtones en matière d'exploitation des richesses naturelles voir le travail de Thierry Rodon (1998).

immédiates au niveau de la société québécoise. De plus, le degré d'influence de ce modèle de développement sur les relations politiques, socio-économiques et culturelles est inégal et diffère selon chacun de ces secteurs. Et si le modèle de développement mis de l'avant dans le dossier des hydrocarbures n'est certainement pas le seul responsable des transformations politiques, sociales, économiques et culturelles en cours au Québec, il reste pertinent de relever les impacts qu'il engendre.

Cette section ne prétend pas avoir relevés tous les impacts qu'engendre le modèle de développement de la filière des hydrocarbures au Québec. Elle a permis toutefois de saisir que ledit modèle influence les relations politiques, socio-économiques et culturelles de la province. Il a ainsi été possible de relever qu'au niveau politique, ce modèle de développement participe à transformation du rôle de l'État qui devient de plus en plus un simple facilitateur de l'accumulation du capital. Alors que les ressources publiques sont mises à contribution pour mettre en place de nouveaux secteurs d'accumulation pour l'entreprise privée, les élites politiques peuvent sembler être à la solde des entreprises et non au service des citoyens. Au niveau social et culturel, ce modèle de développement signifie l'abandon d'une approche patrimoniale en terme de gestion des richesses naturelles - approche qui a marqué l'imaginaire culturel et politique du Québec depuis la Révolution tranquille - et donc la fin des grands projets de sociétés qui ont par le passé permis de soutenir le déploiement d'un des meilleurs filets sociaux en Amérique du nord.

#### 3.2.4 Le Québec est-il un État extractiviste?

Maintenant que nous avons confronté les différents aspects de l'extractivisme à la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures, nous sommes en mesure de présenter un constat de cet exercice tout en répondant à notre question de recherche. Si l'on confronte l'histoire récente de l'avènement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec aux différents aspects propres au concept

d'extractivisme, il apparait que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent, à plusieurs égards, dans une stratégie extractiviste d'accumulation capitaliste.

D'abord, on observe qu'il existe bel et bien un modèle, une stratégie mise en place pour favoriser le développement de cette industrie - laquelle cherche à extraire une richesse non-renouvelable et principalement dédiée à l'exportation. De plus, ce modèle de développement influence - au moins dans une certaine mesure - les relations politiques du Québec en participant entre autres à la transformation du rôle du politique. De plus, il engendre une multitude d'impacts au niveau de la vie sociale, économique et culturelle des territoires sur lequel il prend concrètement forme. Les deux premières sections de ce chapitre ont permis de démontrer que le modèle de développement mis de l'avant par les élites politiques et économiques du Québec au courant des dernières années correspond à une stratégie extractiviste d'accumulation capitaliste. Cela dit, lorsque l'on compare le Québec à la province albertaine (que nous avons posée comme cas type d'extractivisme nordique), force est de constater que l'on ne peut classer les deux modèles extractivistes dans la même catégorie. Si l'on prend l'Alberta comme modèle de référence, il est évident que l'extractivisme pétrolier au Québec apparait comme beaucoup moins développé. À l'inverse de l'Alberta, le secteur primaire occupe une place beaucoup moins importante dans l'économie. Comme le rappellent les chercheurs de l'Institut Pembina, « At 1.2 per cent of Quebec GDP in 2012, [Exhaustible resource extraction] represents only a very small portion of output in the Quebec economy. ». (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013, p.22). Il n'en reste pas moins que l'extraction de ressource a cru de 123% entre 2000 et 2012, faisant de ce secteur celui affichant le plus haut taux de croissance de cette période (Dobson, Lemphers et Guilbeault 2013). Alors que l'extractivisme pétrolier est fort bien implanté en Alberta, on peut dire qu'il en est à ses balbutiements au Québec puisque l'exploitation des hydrocarbures au Québec n'est encore qu'à un stade embryonnaire. En ce sens, L'État du Québec ne pourrait donc pas être qualifié

d'extractiviste - du moins pas sur la seule base du secteur d'extraction des hydrocarbures. Toutefois, si le Québec en tant qu'État ne peut se classer parmi les chefs de file de l'expérience extractiviste au sein des économies avancées, il n'empêche que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent tout en fait dans un projet de développement s'inscrivant dans une logique extractiviste.

Comme on l'a démontré ci-haut, les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans une stratégie concertée et réfléchie. C'est-à-dire qu'un modèle de développement favorisant la primarisation de l'économie à travers l'exploitation de richesses non-renouvelables et dédiées principalement à l'exportation est consciemment mis en place. La mise en place de ce modèle engendre d'ailleurs des impacts sur les relations politiques, socio-économiques et culturelles. En ce sens, le développement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec offre un exemple probant d'une tentative de mise en place d'un modèle extractiviste dans une économie capitaliste avancée. Du début des années 2000 jusqu'à au moins 2014, il y a bel et bien eu une tentative de déploiement d'une stratégie d'accumulation capitaliste extractiviste à travers l'exploitation des richesses en hydrocarbures du sous-sol québécois. Si les cours mondiaux ont mis un haro sur le développement de ce modèle de développement, rien n'indique qu'il n'est pas appelé à refaire surface dans les prochaines décennies. Car comme nous allons le voir ci-bas, à l'ère du néolibéralisme, le Québec risque fort de devoir conjuguer avec une pression croissante pour ouvrir son territoire à diverses stratégies d'accumulation dont l'extractivisme est l'une des manifestations.

### 3.3 Au-delà de la conjoncture et du contexte québécois

Dans cette dernière section, nous discuterons de la conjoncture en matière d'extraction des hydrocarbures et nous verrons en quoi, à l'ère des politiques

néolibérales, une économie avancée comme le Québec peut toujours faire face à une certaine « pression à extraire ». Le cas du développement de l'industrie des hydrocarbures au Québec offre une fenêtre sur certains aspects du fonctionnement du capitalisme en tant que système économique et écologique. En ce sens, nous élaborerons sur l'interconnexion entre l'extractivisme et d'autres phénomènes politiques et écologiques contemporains tels le processus d'énergie extrême, l'extractivisme et les impératifs d'accumulation capitaliste. Le Québec possède de nombreuses caractéristiques qui rendent son territoire attrayant pour le déploiement de diverses stratégies d'accumulation s'apparentant à ce que Harvey appelle des formes d'accumulation par dépossession. Mais il n'est pas le seul, de nombreux autres territoires sont à risques face au déploiement de ce type de stratégie d'accumulation. Comprendre l'avènement et le *modus operandi* du modèle extractiviste au Québec est donc pertinent tant pour l'avenir de la province que pour celui d'autres territoires faisant office de frontière pour le capital. Dans un contexte où les politiques néolibérales ne semblent pas près d'être remplacées par une approche politique et économique différente, il semble opportun (malgré la récente baisse du prix des matières premières qui a mis un certain frein à certains projets d'extraction) de réfléchir, à l'aide du cas québécois, à l'interconnexion entre l'extractivisme et d'autres phénomènes politiques et écologiques contemporains. L'extractivisme prend forme aux frontières d'un système économique et social condamné à prendre de l'expansion et c'est en ce sens qu'il importe de réfléchir à la manière dont ce modèle de développement participe à la reproduction élargie du capital.

### 3.3.1 Conjoncture défavorable et recul dans le dossier des hydrocarbures au Québec

En décembre 2015, l'annonce du premier ministre Philippe Couillard - qui affirme alors être contre la poursuite du projet d'extraction des hydrocarbures sur Anticosti - fait l'effet d'une petite bombe dans le dossier des hydrocarbures au Québec. C'est un

changement de cap complet par rapport à la position officiellement défendue jusqu'alors par le Parti libéral. Suite à cette commotion, le président de l'entreprise Pétrolia s'est empressé de réclamer une rencontre avec le premier ministre tout en menaçant de poursuivre l'État s'il n'honore pas ses engagements quant à la poursuite des forages prévus à l'été 2016. Or, la déclaration du premier ministre, que l'on peut interpréter comme une volonté du gouvernement de faire un pas en arrière dans le dossier des hydrocarbures, n'a rien de surprenant dans le contexte où les résultats des forages exploratoires menés de l'été 2015 se sont avérés décevants et où le prix du baril de pétrole est dans un creux historique. En effet, depuis juillet 2014, les cours mondiaux du pétrole sont en chute libre. Alors que le baril de pétrole se transigeait à environ 100 \$US en juillet 2014, sa valeur a plongé à moins de 35\$US en janvier 2016 et fluctue désormais autour de 40\$US<sup>87</sup>. À l'instar de tous les types de ressources dont les coûts d'extraction sont très élevés, l'investissement dans le secteur de l'extraction des hydrocarbures non-conventionnels se trouve particulièrement affecté par cette conjoncture économique singulière.

Or, la conjoncture économique est certes défavorable, et le premier ministre a beau affirmer être contre la fracturation hydraulique sur Anticosti, mais chose certaine, le Québec n'est pas immunisé face à un éventuel retour en force des projets d'extraction. Malgré le fait que la majorité des analystes économiques s'entendent pour dire que les prix du pétrole devraient rester bas pour la prochaine décennie (Chilcote et Blas 2016), cette situation ne pourra pas durer éternellement pour la simple et bonne raison que les gisements pétroliers des pays de l'OPEP, Arabie Saoudite en tête, ne sont pas sans fond. D'ailleurs, les bas prix ne semblent pas empêcher les élites politiques de continuer à s'intéresser au potentiel québécois. À titre d'exemple, l'un des quatre fascicules d'aide à la réflexion rendus disponibles par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans le cadre du processus d'élaboration de la

---

<sup>87</sup> Se référer de nouveau à l'Annexe G

politique énergétique 2016-2030 s'intitule « hydrocarbures fossiles » (MERN 2015) et l'on y prévoit jusque dans le détail des taux de redevances applicables aux puits de pétrole. En bref, même si la présente conjoncture freine l'expansion de l'industrie extractive, il y a fort à parier que l'on n'a pas fini d'entendre parler du développement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures au Québec<sup>88</sup>. Le rêve de trouver de l'or noir au Québec (notamment en Gaspésie) remonte à plus d'un siècle et demi et malgré qu'elle soit pour le moment relativement accessible et abordable, cette richesse naturelle - qui rappelons-le est centrale dans le fonctionnement du capitalisme contemporain - n'a pas fini de faire l'objet de convoitise. Au-delà de la présente conjoncture, il faut comprendre que l'extractivisme - et particulièrement l'extractivisme pétrolier - est un phénomène qui prend forme au sein d'un système dont les logiques économiques et écologiques à l'oeuvre ne semblent pas près d'être renversées.

### 3.3.2 Énergie extrême, extractivisme, néolibéralisme et expansion du capital

L'extraction des hydrocarbures au Québec en tant qu'objet d'étude offre une fenêtre sur certains aspects du fonctionnement du capitalisme en tant que système économique et écologique. L'étude de la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures offre la possibilité de poser un regard complet sur les ramifications entre plusieurs concepts - tels le néolibéralisme, les *fix* spatio-temporels, l'accumulation par dépossession et l'énergie extrême - utilisés pour décrire et comprendre le fonctionnement actuel du système écologique, économique et social que constitue le capitalisme. Ce système, rappelons-le, réduit la richesse à sa seule valeur d'échange. Ainsi, les richesses en hydrocarbures du sous-sol québécois,

---

<sup>88</sup> Par ailleurs, en date du 2 mars 2016, l'entreprise Junex annonçait avoir obtenu du gouvernement un permis l'autorisant à poursuivre ses travaux de forage en Gaspésie, ce qu'elle compte faire au printemps 2016 (Junex 2016). De plus, rappelons que la toute nouvelle politique énergétique du Québec (2016-2030) ouvre la porte au développement des énergies fossiles.

comme celles de n'importe où ailleurs, sont réduites à la seule valeur obtenue par le fait de les extraire et de les échanger sur le marché. À l'inverse, d'un point de vue écologique, là où les richesses pétrolières ont peut-être le plus de « valeur » (et ce particulièrement au regard du stade climatique actuel de l'anthropocène<sup>89</sup>), c'est sous leurs formes physiques actuelles et bien enfouies sous terre. Or, le processus d'énergie extrême, décrit au second chapitre, est amplifié par notre système économique qui cherche à tout transformer en capital et dont les besoins énergétiques ne cessent de croître.

Si nous revenons un instant sur les cinq caractéristiques propres au processus d'énergie extrême présentées au deuxième chapitre, il apparaît clairement que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans cette logique et participent donc au repoussement des frontières du système écologique capitaliste. À la question de savoir si brûler ces hydrocarbures implique de dépasser la limite d'augmentation des températures de 2 degrés Celsius, la réponse est nécessairement positive. La quantité d'hydrocarbures restante dans les gisements conventionnels déjà en exploitation est considérée comme la limite à laquelle nous devrions nous en tenir pour effectuer la transition énergétique et éviter un réchauffement dont les conséquences pourraient être extrêmement catastrophiques (Hansen et al. 2013). En deuxième lieu, si l'on se penche sur le bilan énergétique estimé pour les différents projets d'extraction au Québec par rapport aux sources dites conventionnelles, le constat est que les sources de pétrole non-conventionnel (même en mer) offrent un rendement inférieur aux gisements conventionnels. En troisième lieu - et cela ne fait aucun doute en ce qui a trait au pétrole - la tentative même de chercher du pétrole dans les formations géologiques visées par l'industrie pétrolière au Québec s'inscrit dans une situation de distorsion du système des prix. Ce nouveau « oil rush » est le

---

<sup>89</sup> Terme inventé par le récipiendaire du prix Nobel de chimie Paul Crutzen. Selon lui, suite à l'avènement de la révolution industrielle (caractérisée par l'utilisation massive des hydrocarbures) la Terre est entrée, au début du XIXe siècle, dans une nouvelle subdivision géologique appelée anthropocène, où la nature est profondément transformée par l'activité humaine sur la planète.

résultat d'une montée fulgurante des prix du brut dans la dernière décennie. Le potentiel géologique du Québec était effectivement connu depuis déjà un certain temps, mais le type de ressources identifiées était jugé peu important puisqu'il était alors inconcevable que l'exploitation desdites ressources puisse être compétitive face au niveau de productivité des grands champs pétrolifères. Quatrièmement, il est évident, au regard des analyses présentées dans le cadre des nombreuses consultations publiques, que les techniques d'extraction et de transport des divers projets d'extraction des hydrocarbures au Québec ont des impacts environnementaux et sociaux plus élevés que les sources traditionnelles actuellement en production. Finalement, à la question de savoir si les projets en territoire québécois perpétuent l'illusion culturelle et politique que l'on peut prolonger indéfiniment notre civilisation du pétrole quoiqu'en disent les analyses et les prédictions scientifiques, ils sont à notre sens un exemple édifiant de comment il est possible pour des agents extracteurs de produire du discours sans tenir compte de l'état des connaissances en environnement et en sciences sociales et de poursuivre leurs projets sans être inquiétés par la réalité sombre du futur proche. Donc, au regard des cinq caractéristiques centrales du processus d'énergie extrême, il est possible d'affirmer sans détour que les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec font partie intégrante de ce processus qui, entraîné par la consommation effrénée d'énergie, fait en sorte que les méthodes d'extraction s'intensifient au gré de l'épuisement des ressources faciles d'accès - entraînant ainsi des dommages environnementaux et sociaux toujours plus importants.

Dans le processus d'énergie extrême, qui se déploie au niveau mondial, il s'est dégagé au Québec une occasion de répondre aux besoins énergétiques toujours croissants du système de production capitaliste. Or, cette occasion n'aurait pas vu le jour si elle n'avait pas été aussi une opportunité pour des capitalistes de dégager du profit. En ce sens, le cas du développement de l'industrie des hydrocarbures au Québec illustre bien l'interconnexion entre le processus d'énergie extrême, l'extractivisme et les

impératifs d'accumulation capitaliste. Comme nous l'avons vu au second chapitre, le fait que le décollage de la filière au Québec prenne forme au début des années 2000 n'est pas un hasard. Partir d'une analyse historique, comme celle de Mc Nally et Harvey présentée au chapitre précédent, permet de comprendre les phénomènes économiques qui ont pu mener les classes dirigeantes à stimuler la création de nouveaux secteurs d'accumulation. Alors qu'à la suite des crises de 1997 et 2001, le système économique dans son ensemble éprouve des difficultés à maintenir des taux de profits élevés (McNally 2013), le secteur de l'extraction des richesses naturelles - dont le cycle économique est alors en forte période de croissance au point où on l'a nommé le super-cycle des commodités - a semblé offrir, l'espace d'un temps, d'excellentes opportunités de retours sur investissements pour les entreprises. L'éclatement de la Grande Récession en 2008 n'a fait qu'accentuer la pression pour trouver des moyens de relancer la croissance. Ainsi, comme le notait Harvey en 2010, les pays s'orientant vers l'exportation de matières premières se tirèrent alors assez bien de la crise (Harvey 2010). Les dirigeants cherchant à relancer l'économie savent que l'accumulation extensive du capital est une stratégie qui peut fonctionner. Au niveau systémique, les projets d'extraction agissent alors comme un *fix* spatio-temporel, comme une solution partielle à la crise du capitalisme via le report temporel et l'expansion géographique. Dans le cas du Québec, les entreprises d'extraction vont s'approprier le sous-sol et entreprendre des travaux d'exploration, mais au-delà de leurs actions individuelles, c'est surtout l'État qui viendra orchestrer « l'accès à de nouvelles sources de matières premières et la création d'un espace à de nouvelles opportunités d'investissement dans une nouvelle production » (Hurteau et Fortier 2015, p.10) - soit deux méthodes de stimulation de la croissance correspondant à un *fix* spatial.

Les actions de l'État dans ce processus sont en correspondance totale avec la doctrine néolibérale qui stipule que le rôle de l'État est de favoriser la création de marchés et la mise en concurrence des entreprises. En inscrivant ses actions dans une stratégie de

relance de l'économie après la Grande Récession, et ce, malgré le fait que le Québec ait été peu touché par la crise, l'État québécois a agi en concordance directe avec l'idéologie néolibérale. Comme le remarquent Spain et l'Italien, en accordant aux entreprises d'extraction des exemptions de travaux et en maintenant les permis au taux excessivement bas de 10 cents l'hectare, l'État a limité les obligations d'investissement et a facilité la planification financière des opérations de prospection par les entreprises. De plus, l'instauration d'un faible niveau de redevances (entre 5 à 17% selon le type d'hydrocarbure) conjugué aux bas coûts des permis d'exploitation a permis aux entreprises de développer des scénarios d'extraction à des coûts concurrentiels (Spain et L'Italien 2013, p.12). Comme le rappellent les deux chercheurs, toutes ces politiques favorisant l'extraction correspondent à un choix de développement économique. Un choix tout à fait logique dans une optique néolibérale qui a mené l'État à favoriser le développement d'un nouveau secteur d'extraction - et donc d'accumulation du capital- tout en s'assurant que l'entreprise privée soit l'entité qui en tire profit.

Car il faut bien insister sur le fait qu'il n'y a pas si longtemps, c'était l'État lui-même qui détenait non seulement le contrôle sur les richesses en hydrocarbures, mais aussi une expertise en la matière. Il y a eu un transfert vers le privé et de la propriété et de l'expertise. L'État a créé de toutes pièces une opportunité d'accumulation basée sur la dépossession de richesses jusqu'alors de propriété commune (appartenant à toutes les Québécoises et tous les Québécois). Il y a eu « appropriation of assets » comme disait Harvey dans sa définition des différentes formes d'accumulation par dépossession (Harvey 2007, p.159). Alors que les permis d'exploration de plusieurs territoires faisant aujourd'hui l'objet de développement extractif étaient détenus il y a encore très peu de temps par des entités publiques telles la SOQUIP et Hydro-Québec (Couturier et Schepper 2015, p.18), l'État a organisé la privation du sous-sol; il a favorisé la mise en concurrence d'entreprises pour qu'elles exploitent à leur profit, une richesse commune. L'expertise publique des anciens employés de la division

pétrole et gaz d'Hydro-Québec a tout simplement migré vers le privé. De plus, lorsque la concurrence entre entreprises a éprouvé des difficultés (à trouver des partenaires majeurs par exemple), l'État néolibéral a fait ce que les détenteurs de capital attendaient de lui: il est intervenu. Non pas pour prendre la place, mais bien pour épauler l'industrie et soutenir l'accumulation et l'enrichissement privé d'une certaine classe au détriment des autres et aux dépens de la nature. Ainsi, en ce qui a trait au développement de cette nouvelle filière d'extraction au Québec, il est possible de conclure que l'État québécois a agi en concordance totale avec les préceptes néolibéraux tels que définis par David Harvey (Harvey 2007). La conjoncture économique de crise, conjuguée à l'idéologie néolibérale dominante au sein des élites politiques, a offert une opportunité tant pour raffermir la poigne du capital sur le procès de travail que pour opérer un pas en avant dans la subsumption par le capital de toujours plus d'aspects du monde (McNally 2013) (Wood 2005). Cela s'est traduit, dans le cas du Québec, par l'amorce de la mise en place d'une stratégie d'accumulation extractiviste sur son territoire. Capitalisme, crise, *fix*, accumulation par dépossession, néolibéralisme et extractivisme s'entrecroisent donc dans la généalogie de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec.

Cette stratégie d'accumulation, l'extractivisme, que nous avons étudié à travers le cas de figure de l'extraction des hydrocarbures au Québec, doit être comprise comme un mode d'existence du capitalisme puisque dans la nature même de ce système se trouve une pression inhérente à extraire. La croissance économique étant de caractère obligatoire pour ce système, l'extraction de ressources est et sera toujours nécessaire pour fournir des intrants à la production. Le secteur d'extraction, compris comme une forme sophistiquée de capital productif, est soumis aux mêmes impératifs de croissance que n'importe quelle autre sphère de production dans le système capitaliste. À cela s'ajoute le fait que dans une économie industrialisée, produire nécessite des ressources énergétiques. En ce sens, les richesses en hydrocarbures,

puisqu'elles servent à la fois d'intrants de base pour certains biens et de principale base énergétique du système capitaliste, subissent une double pression à l'extraction.

L'extractivisme peut aussi être compris comme mode d'existence du capitalisme puisque prenant forme à la limite des frontières extractives, ce modèle de développement participe à la reproduction extensive du capitalisme. L'étude de l'extractivisme au Nord, dans une économie avancée comme celle de l'Alberta ou du Québec, aura permis de saisir concrètement que ce phénomène de repoussement des frontières extractives prend forme partout dans le monde capitaliste, y compris en son « centre ». Plus spécifiquement, étudier les dynamiques à l'oeuvre au Québec à travers le prisme théorique de l'extractivisme aura permis de comprendre que plusieurs parties du territoire québécois se trouvent à la limite de la frontière extractive et se présentent donc comme des lieux privilégiés d'accumulation par dépossession. Pour reprendre les mots de Harvey sur le dynamisme du système capitaliste, il s'agit d'un système qui, « when it encounters limits, exhibits considerable ingenuity in turning them into barriers that can be transcended or circumvented (by technological changes, opening up new resource regions and the like). » (Harvey 2010). À cet égard, force est de constater que le développement de la filière des hydrocarbures non-conventionnels au Québec s'inscrit tout à fait dans une dynamique de contournement des barrières d'accumulation. Les récents changements dans les technologies d'extraction conjugués à l'ouverture de nouvelles régions ressources (en l'occurrence certaines parties du territoire québécois) ont donc permis le dépassement des limites à l'accumulation. Comme en témoigne la croissance rapide du nombre de « claims » sur le territoire québécois avec la mise en oeuvre d'un modèle de développement extractiviste, le repoussement de la frontière extractive est bel et bien réel<sup>90</sup>. Ainsi, l'étude de l'extractivisme à travers le cas de figure des

---

<sup>90</sup> Se référer de nouveau aux Annexes H et I pour un coup d'oeil sur l'expansion de l'appropriation du sous-sol québécois par les entreprises d'extraction.

hydrocarbures au Québec aura en quelque sorte permis d'illustrer un pan de ce processus d'intégration à la logique du capital de tout espace et de toute vie.

La pression capitaliste à extraire est toujours présente au Québec et malgré les récents signes de ralentissement des activités d'extraction, elle existe toujours. Dans ce système énergivore que constitue le capitalisme avancé, la pression à extraire est nécessairement appelée à reprendre de la vigueur dans le futur. Le Québec, par l'immensité et la richesse de son territoire, présente un potentiel immense d'accumulation par dépossession. Dans un contexte social et économique différent, les richesses du sous-sol québécois ne seraient peut-être pas considérées d'emblée comme des ressources à extraire, mais tant que se maintiennent des relations sociales de production de type capitaliste, la privatisation des communs et l'accumulation extensive (soutenus par la mise en place de modèles de développement comme l'extractivisme) sont des phénomènes qui ne sont pas prêts de disparaître. Les conflits liés à l'accumulation par dépossession comme l'appropriation, la privatisation des communs, la non-reconnaissance des droits des gens qui habitent le territoire et des peuples autochtones, bref toutes ces « externalités sociales », ne sont pas près de s'atténuer. Ainsi, étant donné que l'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrit dans le contexte large des relations sociales de production capitaliste, les opposant.e.s à ces projets doivent prendre la mesure du défi à relever: dire non à l'extractivisme au Québec, c'est s'opposer à la logique même du capitalisme.

## CONCLUSION

Au sein de ce mémoire de recherche, nous avons tâché d'analyser la situation québécoise en matière d'extraction des hydrocarbures à travers le prisme théorique de l'extractivisme. Plus spécifiquement nous nous sommes concentrés sur les projets d'extraction des hydrocarbures du début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui (2016) avec pour objectif de déterminer dans quelle mesure lesdits projets d'extraction s'inscrivent dans une logique extractiviste. Afin d'être en mesure de répondre à une telle interrogation, il nous a d'abord fallu effectuer un travail de conceptualisation de la notion d'extractivisme afin de l'adapter à l'analyse d'une économie avancée. Cette première étape a permis d'étudier l'origine de ce concept tout en effectuant une recension assez complète de son usage par des chercheurs.euses s'intéressant aux économies avancées. Cet exercice a permis de dégager une définition de l'extractivisme qui se veut adaptée à l'étude de phénomènes ayant cours au sein d'économies capitalistes avancées comme le Québec ou l'Alberta. Une fois le travail de conceptualisation effectué, la confrontation de la réalité albertaine au concept d'extractivisme a permis d'établir que la province de l'Ouest canadien constitue une référence typique en matière d'extractivisme dans une économie avancée. Dans le second chapitre, nous nous sommes attardés au contexte global dans lequel se développe l'extractivisme. Ce chapitre a permis de positionner ledit modèle de développement par rapport aux contextes économique (le système capitaliste global et sa phase spécifiquement néolibérale) et écologique (tension entre pétrodépendance et impératifs de transition énergétique) dans lequel il se déploie. Nous avons donc pu établir que l'extractivisme, en tant que concept théorique, se révèle être utile pour étudier certains phénomènes en cours dans la phase contemporaine de développement du capitalisme. Le troisième et dernier chapitre a permis d'évaluer dans quelle mesure

les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec s'inscrivent dans une logique extractiviste. Pour ce faire, un historique du déploiement de l'industrie d'extraction des hydrocarbures au Québec ainsi qu'une présentation détaillée de quatre projets d'extraction ont été effectués. Afin de répondre à notre question de recherche, les différents projets d'extraction et le modèle de développement qui les supporte ont été confrontés à des indicateurs préalablement dégagés de l'étude du concept d'extractivisme. Cela nous a permis d'établir que les projets d'extraction des hydrocarbures s'inscrivent dans une logique extractiviste. Si le Québec en tant qu'État ne peut se classer parmi les chefs de file de l'expérience extractiviste au sein des économies avancées, les projets d'extraction des hydrocarbures sur son territoire s'inscrivent tout à fait dans une stratégie d'accumulation de type extractiviste - stratégie qui a été mise en place par les élites politiques et économiques du Québec au courant des dernières années. Finalement, le troisième chapitre a été complété par une discussion sur le modèle de développement extractiviste et son rapport avec l'environnement politique, économique et écologique mondial.

Bien sûr ce mémoire comporte ses limites : en se limitant à la filière d'extraction des hydrocarbures, l'analyse de l'extractivisme au Québec reste incomplète. Les autres filières extractives mériteraient aussi d'être étudiées au regard du prisme théorique de l'extractivisme. Il reste que d'avoir présenté le concept d'extractivisme en tant que stratégie d'expansion du capital nous a permis de poser un regard original sur les projets d'extraction des hydrocarbures au Québec: plutôt que de se cantonner dans les débats traditionnels tournant autour de questions comme la captation de la rente ou les bénéfices économiques de l'extraction, nous avons tenté d'expliquer l'avènement de cette filière d'extraction en territoire québécois tout en cherchant à comprendre le rôle de l'extractivisme dans le système écologique et économique capitaliste. Dans ce système où l'accumulation du capital constitue une fin en soi, on peut dire que le développement de la filière d'extraction des hydrocarbures au Québec témoigne particulièrement bien de cette logique prédatrice qui tend à réduire toute chose à l'état

de valeur d'échange et de cette conception du monde qui conçoit la Terre comme une chose à conquérir. Le capitalisme n'est que démesure et course en avant. Avec ses immenses richesses qui ne sont pas encore entièrement appropriées, le Québec reste un lieu propice à l'épanouissement du modèle extractiviste et donc de reproduction et d'expansion du capital. Les gens qui y habitent risquent fort de l'apprendre à leurs dépens. C'est pourquoi, à notre sens, comprendre ce qui se passe au Québec en terme de développement de la filière des hydrocarbures est primordial si l'on veut être en mesure de réagir, c'est-à-dire de bloquer ces projets d'extraction qui participent à l'accélération de la marche vers le désastre écologique annoncé.

#### Ouverture sur les défis à venir

Face à la crise écologique, certains diront peut-être que l'urgence ne laisse simplement pas de temps pour les changements structurels et qu'il faut plutôt tâcher de convaincre les dirigeants politiques, le secteur financier international et les entreprises du monde entier du bien-fondé d'une transition énergétique<sup>91</sup>. Or, après des décennies marquées par la multiplication des programmes de responsabilité sociale dans les entreprises (*Corporate social responsibility*) et la succession d'infructueux sommets sur l'environnement, il semble bien que le lobbying environnemental et les appels à sauver la planète ne mènent à rien. Ou du moins à rien d'autre qu'au déploiement de vastes campagnes d'éco blanchiment<sup>92</sup> par les entreprises. Bref, c'est le *business as usual* qui fini toujours par triompher.

Ce n'est donc certainement pas vers les élites politiques et économiques qu'il faut se tourner afin de trouver une solution à la crise écologique. De plus, si certaines

---

<sup>91</sup> C'est là la stratégie adoptée par bon nombre d'ONG. Voir (Lohmann et Hildyard 2014, pp.12-14)

<sup>92</sup> L'éco blanchiment, ou *green washing*, consiste pour une organisation à orienter ses actions marketing et ses communications publiques de manière à se donner une image écologique responsable.

améliorations technologiques peuvent aider à réaliser la nécessaire transition énergétique, nous rejoignons ceux et celles qui sont d'avis que le passage « to renewable energy requires appropriate technologies, but requires even more appropriate social institutions and economic forms » (Altvater 2007, p.16). En terme de changement de paradigme énergétique, ce qui relève de l'impératif a bien moins à voir avec un « *technical fix* » qu'avec un changement radical de l'organisation sociale de la vie elle-même (Kovel 2009) (Huber 2013). Les propositions sérieuses de virages énergétiques doivent impérativement inclure des modes de production et de consommation alternatifs. À notre sens, et nous rejoignons ici les paroles de Daniel Tanuro, il est pressant de comprendre que « l'efficacité des politiques écologistes dépend entièrement de la détermination avec laquelle celles et ceux qui les prônent osent contester la liberté du capital, donc construire les rapports de force nécessaire à leur imposition. » (Tanuro 2011, p.56). Si la balance penche aujourd'hui en faveur des partisans du statu quo, il existe toutefois des mouvements politiques qui cherchent à bâtir les rapports de force qui permettront d'apporter de véritables solutions à la double crise (écologique et économique) du capitalisme. Deux mouvements politiques, la décroissance<sup>93</sup> et l'écocialisme<sup>94</sup>, offrent des outils de réflexion et des propositions programmatiques concrètes permettant un changement radical de l'organisation de la production, de la consommation et de la vie en société. Ces deux mouvements, quoique différents, partent du même constat que le système économique et social capitaliste, voué à la croissance infinie, est incompatible avec un avenir prospère pour l'humanité. Si la décroissance peut être perçue plutôt comme « une résistance au capitalisme » (Schepper-Valiquette 2014) prônant

---

<sup>93</sup> Le mouvement politique de la décroissance est très actif en France. Voir les écrits de Serge Latouche ainsi que la collection sur les précurseurs de la décroissance qu'il dirige aux Éditions Le Passager Clandestin. Le mouvement de la décroissance a aussi ses assises au Québec (Mongeau 2013). Voir notamment les écrits Yves-Marie Abraham, professeur au HEC-Montréal.

<sup>94</sup> L'écocialisme est un courant de pensée, ou, pour reprendre les termes de Panitch et Leys (2007), un projet conceptuel multiforme en évolution, qui cherche à associer les principes de l'écologisme et du socialisme. Certains principes de base de ce courant sont: l'appel au changement fondamental de nos modes de production et de consommation et la nécessité d'une planification démocratique, tant sociale qu'économique, guidée par des préoccupations environnementales (Levy 2011).

l'expérimentation de nouvelles formes de vie, le mouvement écosocialiste, qui se présente comme le résultat d'un mélange entre un socialisme débarrassé de la logique productiviste et une écologie farouchement anticapitaliste<sup>95</sup>, cherche quant à lui à instaurer une société postcapitaliste via la conquête démocratique du pouvoir politique par la gauche radicale<sup>96</sup>. Malgré leurs différences, il est possible - et fécond - de concevoir « la décroissance et l'écosocialisme comme deux "moments" d'un même processus dialectique visant le dépassement du productivisme et l'institution d'une société postcapitaliste » (Durand-Folco 2015, p.95). À notre sens, ces deux mouvements tracent une voie à suivre pour briser l'élan de l'extractivisme et sortir de l'impasse dans laquelle le système capitaliste nous entraîne. Or, beaucoup de chemin reste à faire. Comme le fait remarquer Andrea Levy, à l'heure actuelle, où « le capitalisme ne semble pas sur le bord de l'effondrement et où les forces de l'opposition potentielle sont réduites, fragmentées, récupérées et parfois carrément vaincues par le néolibéralisme triomphant des dernières années » (Levy 2011, p.42), force est de constater que l'écosocialisme et la décroissance sont loin d'être bien ancrés dans des mouvements de masse.

Face à ce constat, deux tâches apparaissent comme primordiales. En premier lieu, du point de vue de l'action politique, il faut multiplier les efforts de mobilisation autour des enjeux de l'exploitation de la nature et du travail. En ce sens, il apparaît comme primordial d'investir les divers véhicules politiques à notre disposition afin de promouvoir les alternatives proposées par les courants de la décroissance et de l'écosocialisme. En bref, la lutte demande à être poursuivie. En second lieu, du point de vue de la recherche en science politique, il est impératif de poursuivre les réflexions sur deux axes principaux. D'abord, il est important, comme nous l'avons fait dans le cadre de ce mémoire, de rester à l'affût et d'étudier en détail les diverses

---

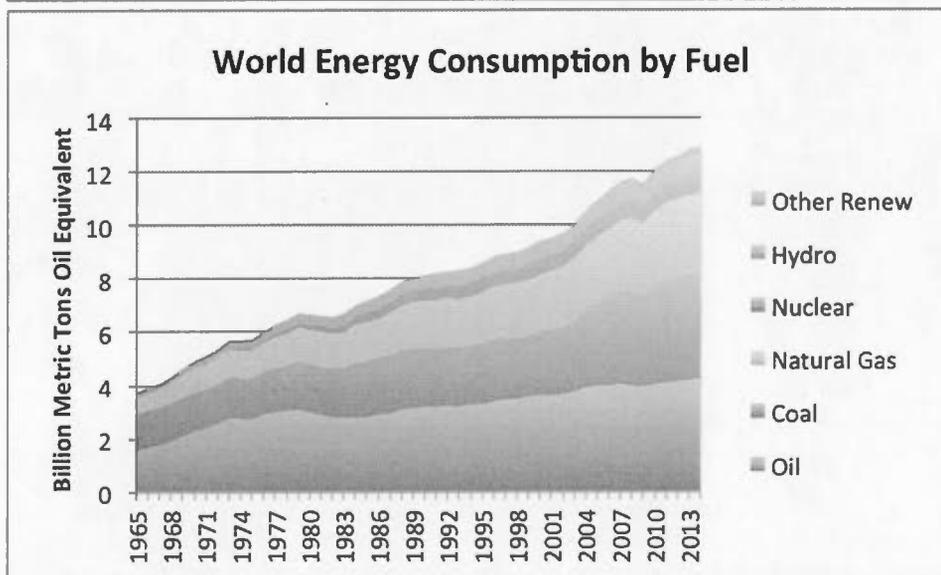
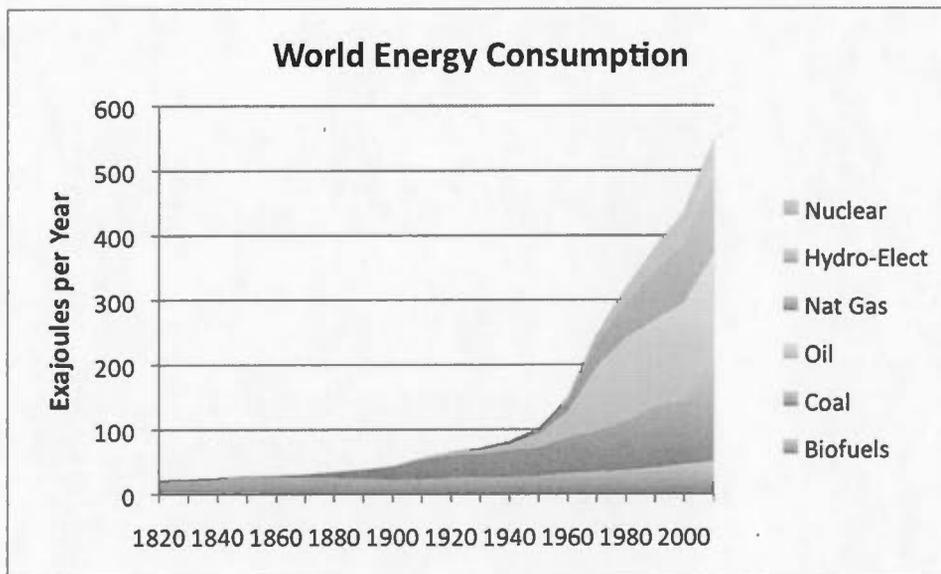
<sup>95</sup> Voir le premier manifeste des assises pour l'écosocialisme (Le Parti de Gauche 2013)

<sup>96</sup> Voir l'excellent texte de Jonathan Durand-Folco qui synthétise les différences et points de convergences entre les deux mouvements (Durand-Folco 2015).

stratégies déployées par le capital pour se reproduire. Comprendre le fonctionnement de ce système d'exploitation hautement ingénieux que constitue le capitalisme est central si l'on désire être en mesure de le dépasser. En dernier lieu, les réflexions portant sur la transition écologique - ainsi que sur les transformations sociales qu'elle implique - méritent d'être approfondies afin de penser des modèles de société viables dans lesquelles l'égalité et le respect des écosystèmes primeront sur l'accumulation, et où les êtres humains d'aujourd'hui et de demain pourront vivre bien.

## ANNEXE A

### CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE SELON LE TYPE DE RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE<sup>97</sup>



<sup>97</sup> Gail Tverberg. World Energy Consumption Since 1820 in Charts. Our finite world, 12 mars 2012. En ligne: <https://ourfinitemworld.com/2012/03/12/world-energy-consumption-since-1820-in-charts/> [Consulté le 12 novembre 2015]

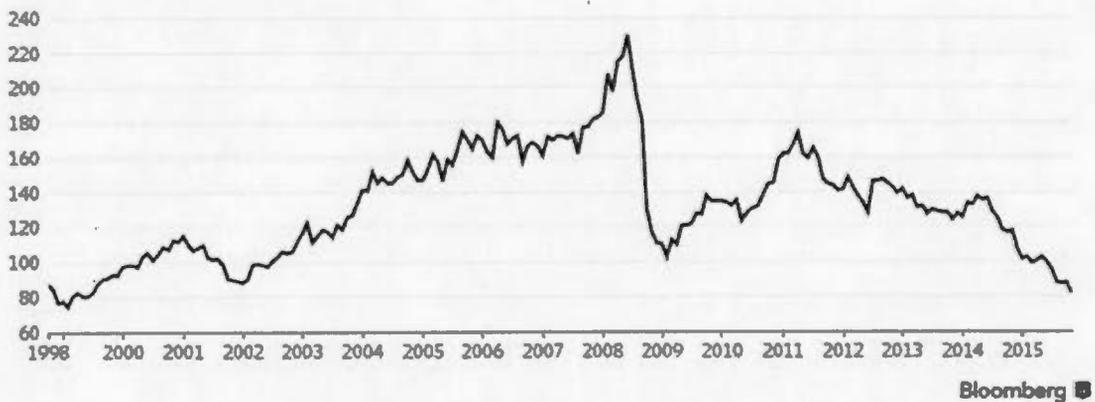
## ANNEXE B

### LE SUPER-CYCLE DES COMMODITÉS<sup>98</sup>

#### Back to Square One

Commodity supercycle runs its course

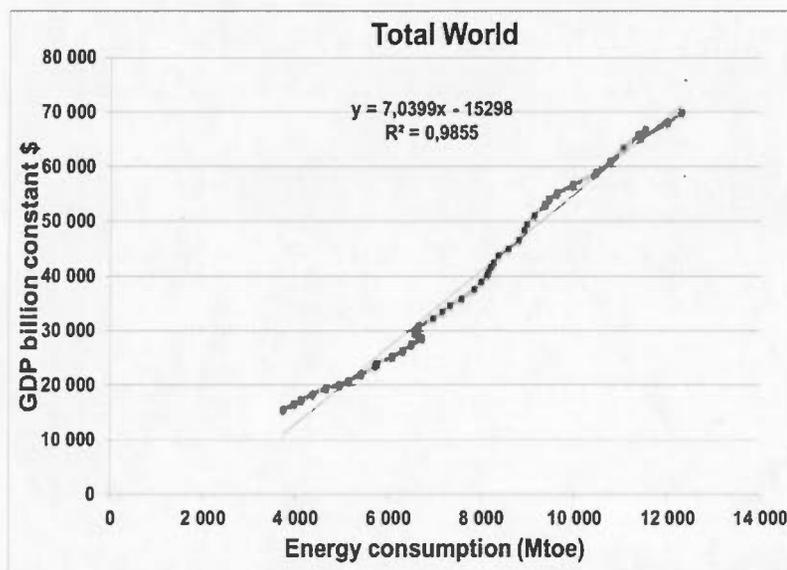
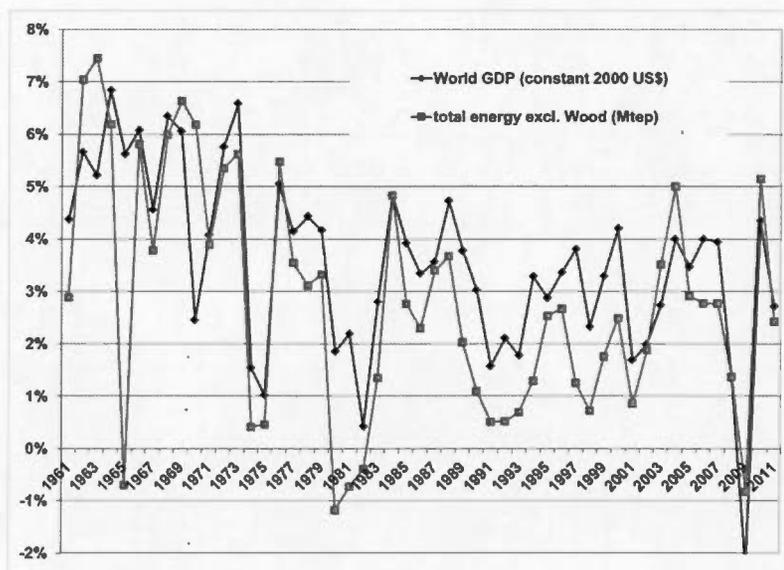
■ Bloomberg Commodity Index



<sup>98</sup> Le Bloomberg commodity index est un indice de 22 matières premières. Le poids relatif de chaque matière première dans l'indice est calculé de manière à ce que la proportion de chacune reflète son importance au sein de l'économie mondiale et sa liquidité. Le poids des diverses matières premières dans l'indice est revu à chaque. Site web de groupe financier américain Bloomberg : <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-11-25/if-china-killed-commodities-super-cycle-fed-is-about-to-bury-it> [Consulté le 15 avril 2016]

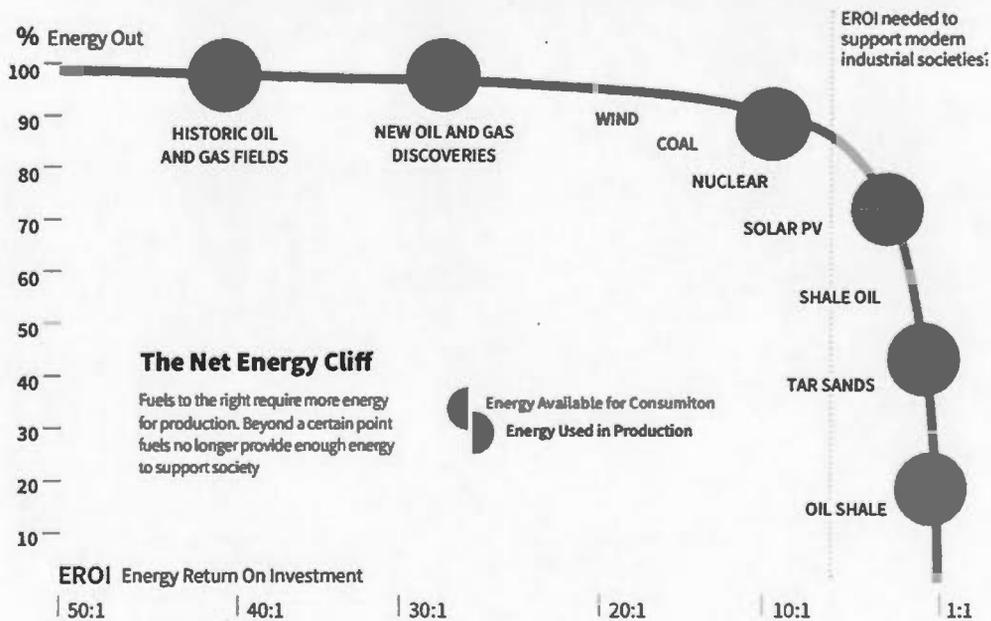
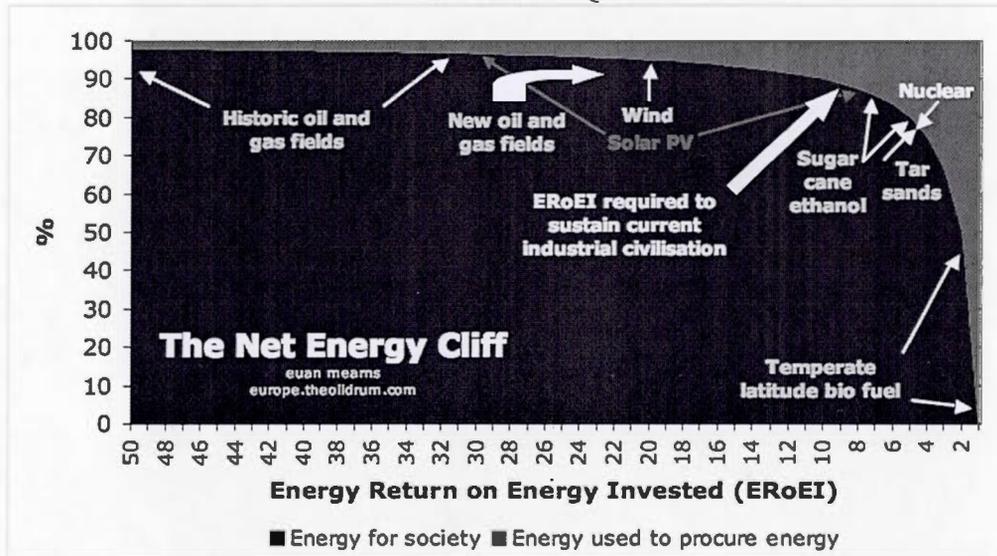
## ANNEXE C

### ÉVOLUTION DU PIB ET DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE MONDIALE<sup>99</sup>



<sup>99</sup> Site internet du regroupement The Shift Projet : <http://www.theshiftproject.org/fr/cette-page/lien-pibconsommation-energie> [Consulté le 20 avril 2016]

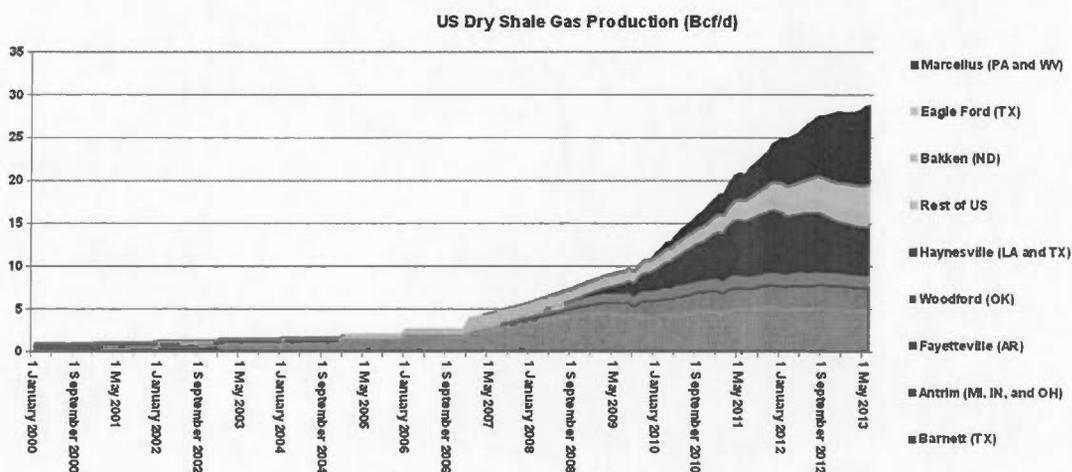
ANNEXE D  
 RETOUR ÉNERGÉTIQUE SELON LE TYPE DE RESSOURCE  
 ÉNERGÉTIQUE<sup>100</sup>



<sup>100</sup> Site internet du groupe Extreme energy : <http://extremeenergy.org/2013/07/25/defining-extreme-energy-a-process-not-a-category/> [Consulté le 22 avril 2016] et site internet du professeur L. David Roper de la Virginia Polytechnic Institute and State University: <http://www.ropeltd.com/science/minerals/EROEIFossilFuels.htm> [Consulté le 22 avril 2016]

## ANNEXE E

### PRODUCTION ÉTATS-UNIENNE DE GAZ DE SCHISTE EN MILLIARDS DE PIEDS CUBES/JOUR<sup>101</sup>



Source : Energy Information Administration (EIA)  
 Data : "Monthly dry shale gas production" : <http://www.eia.gov/naturalgas/weekly/>

<sup>101</sup> Site internet de la US Energy information Agency: <http://www.eia.gov/naturalgas/weekly/>

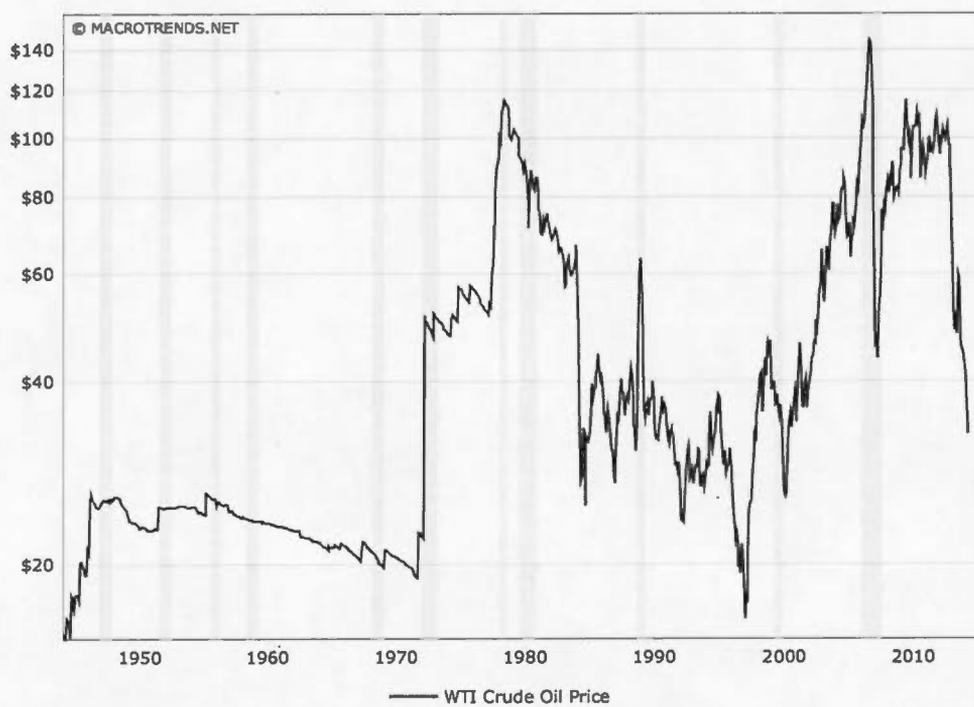
## ANNEXE F

### ÉVOLUTION DU PRIX DU GAZ NATUREL EN AMÉRIQUE DU NORD PRIX MOYEN SUR TROIS JOURS AU CARREFOUR HENRY (\$ US/MBTU)<sup>102</sup>



<sup>102</sup> Site de l'Office national de l'énergie du Canada:  
<https://www.neb-one.gc.ca/nrg/ntgrtd/mrkt/vrvw/2012/index-fra.html> [consulté le 5 mai 2015]

## ANNEXE G

ÉVOLUTION DES PRIX DU BARIL DE PÉTROLE (WTI)<sup>103</sup>

<sup>103</sup> Site internet de MacroTrends:  
<http://www.macrotrends.net/1369/crude-oil-price-history-chart>

ANNEXE H

PARTIES DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS SOUS BAIL D'EXPLORATION  
(CLAIMS) EN 2002<sup>104</sup>

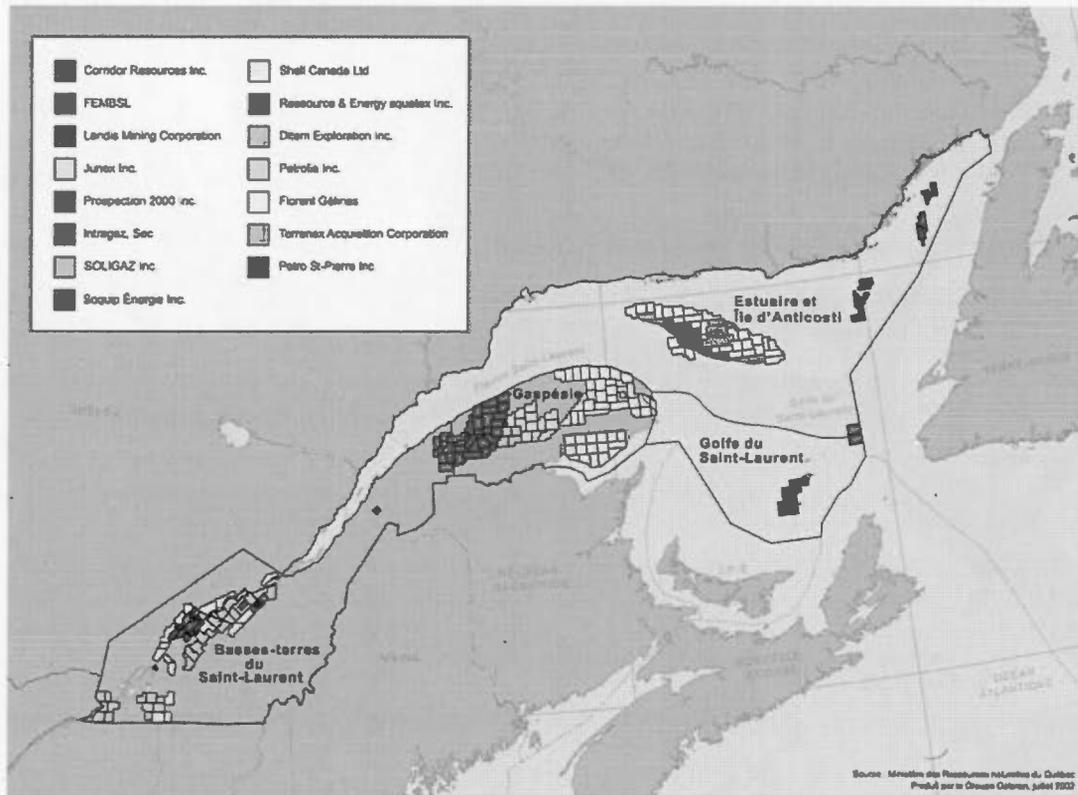
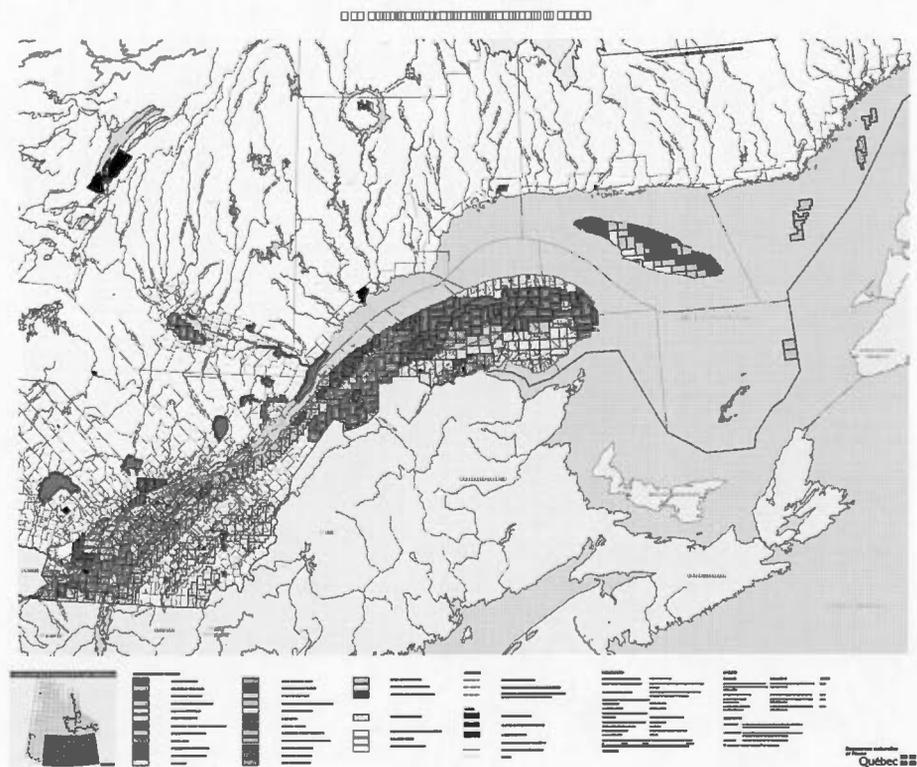


Figure 1-2  
Permis de recherche en vigueur au 30 juin 2002

<sup>104</sup> (Hydro-Québec 2002)

## ANNEXE I

### PARTIES DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS SOUS BAIL D'EXPLORATION (CLAIMS) EN 2011<sup>105</sup>



<sup>105</sup> Site internet du Réseau Vigilance hydrocarbures:

<http://www.regroupementgazdeschiste.com/fichiers/site/2011-10-23-carte-des-claims-versus-limites-municipales--quebec-entier.pdf> [Consulté le 12 novembre 2015]

## BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, Yves-Marie et David Murray. 2015. *Creuser jusqu'où? : extractivisme et limites à la croissance*. Écosociété. Montréal.
- Acosta, Alberto. 2011. « Extractivismo y neoextractivismo: dos caras de la misma maldición ». *Más allá del desarrollo*, p. 83–118.
- . 2013. « Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse ». *Beyond Development*, p. 61–86.
- Agence France-Presse. 2016. « La Chine vise entre 6,5% et 7% pour 2016 ». *Le Devoir*, février 2016. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/462007/croissance-la-chine-vise-entre-6-5-et-7-pour-2016>>. Consulté le 11 mars 2016.
- Agence internationale de l'énergie. 2013a. « Global EV Outlook: Understanding the Electric Vehicle Landscape to 2020 ». En ligne. <[https://www.iea.org/publications/globalevoutlook\\_2013.pdf](https://www.iea.org/publications/globalevoutlook_2013.pdf)>. Consulté le 11 mars 2016.
- . 2013b. « Canada: Balances for 2013 ». En ligne. <<http://www.iea.org/statistics/statisticsearch/report/?country=CANADA&product=Balances&year=2013>>. Consulté le 18 avril 2016.
- Alberta, Government of. 2007. « Oil Sands ». En ligne. <<http://www.energy.alberta.ca/OilSands/oilsands.asp>>. Consulté le 5 décembre 2015.
- . 2016. « Energy's History in Alberta ». En ligne. <[http://www.energy.alberta.ca/about\\_us/1133.asp](http://www.energy.alberta.ca/about_us/1133.asp)>. Consulté le 19 février 2016.
- ALDEAH. 2015. « Résister à l'extractivisme... et à « son monde »? » Dans *Creuser jusqu'où?: extractivisme et limites à la croissance*, p. 245–270. Écosociété. Montréal.
- . « Extractivisme ». *Alternatives au Développement Extractiviste et Anthropocentré*. En ligne. <<http://www.aldeah.org/fr/extractivisme>>. Consulté le 5 octobre 2015.

- Alternatives. « Justice Climatique : Changeons le système pas le climat ». En ligne. <<https://www.alternatives.ca/files/alter-devoir.18.07d.pdf>>. Consulté le 6 octobre 2015.
- Altvater, Elmar. 2007. « The social and natural environment of fossil capitalism ». *Socialist register*, vol. 2007, p. 37.
- Amnesty International Canada. S.d. « The Lubicon Cree: Ongoing human rights violations ». En ligne. <<http://www.amnesty.ca/our-work/issues/indigenous-peoples/the-lubicon-cree-ongoing-human-rights-violations>>. Consulté le 6 décembre 2015.
- Association pétrolière et gazière du Québec. 2016. « Historique de l'industrie ». En ligne. <<http://www.apgq-qoga.com/le-gaz-de-schiste/1%E2%80%99histoire-de-la-fracturation-hydraulique/>>. Consulté le 28 février 2016.
- Baffes, John, M. Ayhan Kose, Franziska Ohnsorge et Marc Stocker. 2015. « The great plunge in oil prices: Causes, consequences, and policy responses ». *Consequences, and Policy Responses (June 2015)*. En ligne. <[http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2624398](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2624398)>. Consulté le 24 mars 2016.
- Baril, Jean et Alexandre Desjardins. 2013. *Analyse de la situation juridique du Québec encadrant le développement des hydrocarbures*. Centre Québécois du droit à l'environnement.
- Bernard Landry et al. 2014. « Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole ». En ligne. <<http://www.petrolequebec.ca/>>. Consulté le 28 février 2016.
- Bérubé, Gérard. 2015. « Les entreprises dorment sur une montagne de liquidités ». *Le Devoir*, 28 janvier 2015. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/430148/les-entreprises-dorment-sur-une-montagne-de-liquidites>>. Consulté le 25 mai 2015.
- Bihouix, Philippe. 2015. « Mortifère croissance « verte » ». Dans *Creuser jusqu'où? : extractivisme et limites à la croissance*, p. 161-173. Écosociété. Montréal.
- Binnion, Lorelle et Alan L. Ross. 2015. « Perspective Albertaine – Évolution récente des politiques énergétiques provinciales et interprovinciales ». *Publication trimestrielle sur la réglementation de l'énergie*, vol. 3, no 4. En ligne. <<http://www.energyregulationquarterly.ca/fr/articles/the-view-from-alberta-recent-developments-in-provincial-and-interprovincial-energy-policy>>. Consulté le 21 février 2016.

- Blanchard, Olivier et Adam S. Posen. 2016. « Reality check for the global economy ». Peterson Institute for International Economics. En ligne. <<http://www.piie.com/publications/briefings/piieb16-3.pdf>>. Consulté le 10 mars 2016.
- Boivert, Yves. 2015. « Une grève bidon ». *La Presse+*. En ligne. <[http://plus.lapresse.ca/screens/3a3593ec-c0b8-4f02-8cef-e5ac544bd755%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/3a3593ec-c0b8-4f02-8cef-e5ac544bd755%7C_0.html)>. Consulté le 20 mai 2015.
- Brandt, Adam R. 2013. « Low energy return on investment (EROI) need not limit oil sands extraction ». En ligne. <<http://www.theoil Drum.com/node/10011>>. Consulté le 19 mai 2015.
- Brandt, Adam R., Jacob Englander et Sharad Bharadwaj. 2013. « The energy efficiency of oil sands extraction: Energy return ratios from 1970 to 2010 ». *Energy*, vol. 55, p. 693-702.
- Brand, Ulrich. 2013. « Energy policy and resource extractivism: resistance and alternatives ». Tunis. En ligne. <<http://rosalux-europa.info/userfiles/file/Reader-EN-Extractivism-Tunis2013.pdf>>.
- Brenner, Robert. 2009. « What is Good for Goldman Sachs is Good for America The Origins of the Present Crisis ». En ligne. <<http://www.sscnet.ucla.edu/issr/cstch/papers/BrennerCrisisTodayOctober2009.pdf>>. Consulté le 11 avril 2015.
- Breton, Daniel. 2015. « Une nouvelle stratégie énergétique. Vraiment? » *Le Journal de Montréal*. En ligne. <<http://www.journaldemontreal.com/2015/01/01/une-nouvelle-strategie-energetique-vraiment>>. Consulté le 12 juin 2015.
- Brisson, Geneviève, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Institut national de santé publique du Québec. Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. 2010. *État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique : rapport préliminaire*. Montréal : Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, Institut national de santé publique Québec.
- Brooymans, Hanneke. 2010. « Alberta cutting spending on environmental monitoring of oilsands: labour boss ». *Edmonton journal*, 24 septembre 2010. En ligne. <<http://www.archive.sierraclub.ca/en/node/3022>>. Consulté le 12 février 2016.

Browder, John O. 1992. « The limits of extractivism ». *BioScience*, p. 174–182.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. 2004. *Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*. « Rapport d'enquête et d'audience publique ; 193 ». Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

———. 2011. *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec : Rapport d'enquête et d'audience publique*. « Rapport d'enquête et d'audience publique ; 273 ». Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

———. 2014. *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent : rapport d'enquête et d'audience publique*. « Rapport d'enquête et d'audience publique ; 307 ». Québec : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Bureau of land management. 2006. « Shell Frontier Oil & Gas: Environmental Assessment ». En ligne.  
<[http://www.blm.gov/co/st/en/fo/wrfo/oil\\_shale\\_wrfo/shell\\_frontier\\_oil.html](http://www.blm.gov/co/st/en/fo/wrfo/oil_shale_wrfo/shell_frontier_oil.html)>.  
Consulté le 22 mai 2015.

Chilcote, Ryan et Javier Blas. 2016. « World's Largest Energy Trader Sees a Decade of Low Oil Prices ». *Bloomberg.com*. En ligne.  
<<http://www.bloomberg.com/news/articles/2016-02-08/world-s-largest-energy-trader-sees-a-decade-of-low-oil-prices>>. Consulté le 20 mars 2016.

CLAC-Montréal. 2013. « L'extractivisme : un modèle d'exploitation Made in Canada | Convergence des luttes anticapitalistes - CLAC-MONTRÉAL ». En ligne.  
<<http://www.clac-montreal.net/node/392>>. Consulté le 6 octobre 2015.

Clarke, Tony, Diana Gibson, Brendan Haley et Jim Stanford. 2013. « The Bitumen Cliff ». *Canadian Centre for Policy*. En ligne.  
<[http://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2013/02/Bitumen%20Cliff\\_0.pdf](http://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2013/02/Bitumen%20Cliff_0.pdf)>. Consulté le 5 décembre 2015.

Clement, Wallace et Glen Williams. 1989. *The New Canadian Political Economy*. McGill-Queens University Press.

Cleveland, Cutler J., Robert Costanza, Charles AS Hall et Robert Kaufmann. 1997. « Energy and the US Economy: A Biophysical Perspective ». *International library of critical writings in economics*, vol. 75, p. 295–302.

- Cleveland, Cutler J. et Peter O'Connor. 2010. « An assessment of the Energy Return on Investment (EROI) of oil shale ». *Department of Geography and Environment Boston University*.
- Coalition St-Laurent. 2014. « Golfe 101- Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent: faits, mythes et perspectives d'avenir ». En ligne. <<http://www.coalitionsaintlaurent.ca/our-events/lancement-du-rapport-golfe-101-petrole-dans-le-golfe-du-saint-laurent-faits-mythes-et-perspectives-davenir/>>. Consulté le 29 février 2016.
- Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec. 2015. « Pour un Québec véritablement distinct et innovant en matière d'énergie ». En ligne. <[https://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Collectif\\_scientifique\\_GDS.pdf](https://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Collectif_scientifique_GDS.pdf)>. Consulté le 5 février 2016.
- Commissaire à l'environnement et au développement durable. 2012. *Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes*. Ottawa : Commissaire à l'environnement et au développement durable.
- Connaissance des Énergies. 2014. « Pic pétrolier ». *Connaissance des Énergies*. En ligne. <<http://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/pic-petrolier>>. Consulté le 13 février 2016.
- Conseil Mondial de l'Énergie. 2013. « Les Scénarios Mondiaux de l'Énergie à l'horizon 2050 ». Conseil Français de l'Énergie. En ligne. <<https://www.worldenergy.org/wp-content/uploads/2013/10/Les-sc%C3%A9narios-mondiaux-de-lenergie-a-lhorizon-2050.pdf>>. Consulté le 11 mars 2016.
- Couture, Pierre. 2008. « Junex découvre du gaz naturel près de Québec ». *La Presse*, 4 septembre 2008. En ligne. <<http://affaires.lapresse.ca/economie/200901/06/01-691541-junex-decouvre-du-gaz-naturel-pres-de-quebec.php>>. Consulté le 17 avril 2016.
- Couturier, Ève-Lyne et Bertrand Schepper. 2015. « Énergie: De la nationalisation à la privatisation ». Dans *Dépossession: une histoire économique du Québec contemporain*, vol. 1. Les ressources, p. 173-238. Montréal : Lux-, ©.
- Croteau, Martin. 2014. « Le BAPE rend un rapport critique sur le gaz de schiste », décembre 2014, La Presse édition. En ligne. <<http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201412/15/01-4828417-le-bape-rend-un-rapport-critique-sur-le-gaz-de-schiste.php>>. Consulté le 2 mars 2016.

- Crowley, Kevin. 2015. « If China killed the great commodity super cycle, the Fed is about to bury it ». *Financial Post*. En ligne. <<http://business.financialpost.com/investing/global-investor/if-china-killed-the-great-commodity-super-cycle-the-fed-is-about-to-bury-it>>. Consulté le 20 janvier 2016.
- Cuvillier, Anne-Isabelle. 2014. « Anticosti : Entre territoire, savoirs, nature, culture et hydrocarbures ». *Gaïa Presse*, 20 janvier 2014. En ligne. <<http://www.centre-re.uqam.ca/quoi-de-neuf/385-anticosti-entre-territoire-savoirs-nature-culture-et-hydrocarbures-article-d-anne-isabelle-cuvillier-paru-chez-gaia-presse.html>>.
- Cypher, James Martin. 2010. « South America's Commodities Boom: Developmental Opportunity or Path Dependent Reversion? » *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, vol. 30, no 3-4, p. 635-662.
- Deneault, Alain. 2012. « Les "ressources" au vu des idéologies. » *Possibles*, vol. 36, no 1, p. 5-9.
- Descôteaux, Bernard. 2015. « Une révolution verte ». *Le Devoir*, 24 novembre 2015. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/politique/canada/456068/alberta-une-revolution-verte>>. Consulté le 5 décembre 2015.
- Desrosiers, Éric. 2016. « Des experts servent une mise en garde contre le pessimisme ambiant ». *Le Devoir*, 9 mars 2016. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/464942/des-experts-servent-une-mise-garde-contre-le-pessimisme-ambiant>>. Consulté le 10 mars 2016.
- Dimitri Della Faille. 2014. « Pourquoi je suis contre les «ressources naturelles» et l'«environnement» ». *Le Huffington Post*. En ligne. <[http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ressources-naturelles-environnement\\_b\\_5277641.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/un-seul-monde/ressources-naturelles-environnement_b_5277641.html)>. Consulté le 20 mai 2015.
- Dobson, Sarah, Nathan Lemphers et Steven Guilbeault. 2013. *Booms, Busts and Bitumen: The Economic Implications of Canadian Oilsands Development*. The Pembina Institute and Équiterre.
- Dominic Champagne. 2014. *Anticosti: La chasse au pétrole extrême*. Documentaire. Rapide Blanc.
- Dubois, Pierre. 2015. « Forêt: Une histoire d'aliénation ». Dans *Dépossession: une histoire économique du Québec contemporain*, vol. 1, p. 69-105. Montréal : Lux.

- Dupaul, Richard. 2014. « Pour en finir avec les trésors de guerre ». *La Presse*, avril 2014. En ligne. <<http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201404/07/01-4755077-pour-en-finir-avec-les-tresors-de-guerre.php>>. Consulté le 25 mai 2015.
- Durand-Folco, Jonathan. 2015. « Décroissance, écosocialisme et articulation stratégique ». Dans *La décroissance pour la suite du monde*. Écosociété. Coll. « Nouveaux Cahiers du socialisme 14 ». Montréal.
- Durand, Marc. 2015. « Les hypothétiques gisements d'hydrocarbures non conventionnels au Québec - Anticosti ». En ligne. <[https://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Durand\\_Marc\\_2.pdf](https://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Durand_Marc_2.pdf)>. Consulté le 6 février 2016.
- Drache, Daniel. 1977. « Staple-ization : A Theory of Canadian Capitalist Development ». Dans *Imperialism, Nationalism, and Canada: Essays From the Marxist Institute of Toronto*. New Hogtown Press. Toronto.
- Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth et others. 2014. « IPCC, 2014: Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change ». *Transport*. En ligne. <[http://www.mcc-berlin.net/en/institute/team/mattauch-linus/browse/5/select\\_category/16.html](http://www.mcc-berlin.net/en/institute/team/mattauch-linus/browse/5/select_category/16.html)>. Consulté le 9 octobre 2015.
- Fast, Travis. 2014. « Stapled to the Front Door: Neoliberal Extractivism in Canada ». *Studies in Political Economy*, vol. 94. En ligne. <<http://spe.library.utoronto.ca/index.php/spe/article/view/22285>>. Consulté le 27 mai 2015.
- Fine, Ben. 2006. « Debating the 'new' imperialism ». *Historical Materialism*, vol. 14, no 4, p. 133–156.
- Fonds monétaire international. 2014. *Perspectives de l'économie mondiale : séquelles, nuages et incertitudes*. Washington.
- Foster, John Bellamy. 2011. « The ecology of Marxian political economy ». *Monthly Review*, vol. 63, no 4, p. 1.
- Fournis, Yann. 2014. « Canada and its Spaces: a Northern Extractivism in Transition ? » *Campos dos Goytacazes/RJ*, vol. 10, no 43.

- Gagnon-Boudreau, Brigitte. 2013. « Étude de la mobilisation entourant la question du gaz de schiste au Québec depuis 2007: un exemple d'écocitoyenneté ». En ligne. <<http://www.archipel.uqam.ca/id/eprint/5787>>. Consulté le 28 mars 2016.
- Gately, Mark. 2007. « The EROI of US offshore energy extraction: A net energy analysis of the Gulf of Mexico ». *Ecological Economics*, vol. 63, no 2, p. 355–364.
- Gélinas, Geneviève. 2015. « Pétrolia envoie ses déblais de forage à Saint-Alphonse ». *Graffiti*, avril 2015. En ligne. <<http://www.graffici.ca/dossiers/petrolia-envoie-ses-deblais-forage-saint-4430/>>. Consulté le 29 février 2016.
- Gibson, Diana. 2007. *Taming the tempest: An alternate development strategy for Alberta*. Parkland Institute.
- Gobeil, Ariane. 2015. « L'extractivisme en mutation: Les thèses de Gudynas et la dérive du Québec vers un modèle néoextractiviste ». Dans *Creuser jusqu'où?: extractivisme et limites à la croissance*, p. 65–87. Écosociété. Montréal.
- Gouvernement du Canada. 2016. « Région économique de l'assurance-emploi de Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine ». En ligne. <<http://srv129.services.gc.ca/rbin/fra/gaspe.aspx?rates=1>>. Consulté le 1 mars 2016.
- Gouvernement du Québec. 2014a. « Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures ». En ligne. <<https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/energie/hydrocarbures-plan-action.pdf>>. Consulté le 3 mars 2016.
- . 2014b. « Ententes – Exploration pétrolière à Anticosti ». En ligne. <<http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/ententes-anticosti-petrolia-maurel.asp>>. Consulté le 1 mars 2016.
- . 2015. « Évaluation des besoins en eau nécessaires à l'industrie des hydrocarbures à Anticosti ». En ligne. <<http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/etudes/AENV02-03-06.pdf>>.
- . 2016. « Politique énergétique du Québec (2016-2030) ». Gouvernement du Québec. En ligne. <<http://politiqueenergetique.gouv.qc.ca/>>.
- Government of Alberta. 2012. « Highlights of the Alberta Economy ». Alberta Enterprise and Advanced Education. En ligne. <[https://albertacanada.com/SP-EH\\_highlightsABEconomy.pdf](https://albertacanada.com/SP-EH_highlightsABEconomy.pdf)>. Consulté le 4 décembre 2015.

- . 2013. « Alberta trade facts ». Text/xml. En ligne. <<http://www.albertacanada.com/business/export/alberta-trade-facts.aspx>>. Consulté le 5 décembre 2015.
- Greenpeace international, global wind energy Council et SolarPower Europe. 2015. *[R]evolution. A sustainable world*. En ligne. <<http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/climate/2015/Energy-Revolution-2015-Full.pdf>>.
- Gudynas, Eduardo. 2009. « Diez tesis urgentes sobre el nuevo extractivismo ». *Extractivismo, política y sociedad*, p. 187–225.
- . 2010. « El nuevo extractivismo progresista ». *El Observador del OBIE*, no 8, p. 1–10.
- . 2013. « Transitions to post-extractivism: directions, options, areas of action ». *Beyond Development*, p. 165.
- Hagens, Nate. 2008. « Why EROI Matters ». *The Oil Drum*. En ligne. <<http://www.theoil drum.com/node/3786>>. Consulté le 13 février 2016.
- Haley, Brendan. 2012. « From Staples Trap to Carbon Trap: Canada's Peculiar Form of Carbon Lock-In ». *Studies in Political Economy*, vol. 88. En ligne. <<http://spe.library.utoronto.ca/index.php/spe/article/view/16055>>. Consulté le 27 mai 2015.
- Hall, Charles AS, Stephen Balogh et David JR Murphy. 2009. « What is the minimum EROI that a sustainable society must have? » *Energies*, vol. 2, no 1, p. 25–47.
- Hall, Charles AS, Jessica G. Lambert et Stephen B. Balogh. 2014. « EROI of different fuels and the implications for society ». *Energy Policy*, vol. 64, p. 141–152.
- Hansen, James, Pushker Kharecha, Makiko Sato, Valerie Masson-Delmotte, Frank Ackerman, David J. Beerling, Paul J. Hearty, et al. 2013. « Assessing “dangerous climate change”: required reduction of carbon emissions to protect young people, future generations and nature ». En ligne. <<http://dx.plos.org/10.1371/journal.pone.0081648>>. Consulté le 17 octobre 2015.
- Harribey, Jean-Marie. 2013. *La richesse, la valeur et l'inestimable : fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*. Paris : Éditions Les liens qui libèrent.

- Harvey, David. 2004. « The “New” Imperialism: Accumulation by Dispossession ». *Socialist Register*, vol. 40, no 40. En ligne. <<http://socialistregister.com/index.php/srv/article/view/5811>>. Consulté le 25 mai 2015.
- . 2006. « Comment on Commentaries ». *Historical Materialism*, vol. 14, no 4, p. 157–166.
- . 2007. *A Brief History of Neoliberalism*. New-York : Oxford University Press.
- . 2010. « The Enigma of Capital and the Crisis this Time ». Communication. *American Sociological Association Meetings* (Atlanta, août 2010). En ligne. <<http://davidharvey.org/2010/08/the-enigma-of-capital-and-the-crisis-this-time/>>. Consulté le 19 décembre 2015.
- . 2011. *The enigma of capital : and the crises of capitalism*. New York : Oxford University Press.
- Hébert, Guillaume et Simon Tremblay-Pepin. 2013. « IRIS | Qu’est-ce que l’extractivisme? » En ligne. <<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/quest-ce-que-leextractivisme>>. Consulté le 24 mai 2015.
- Heinberg, Richard. 2012. « The End of Growth: Adapting to Our New Economic Reality ». En ligne. <<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1728-4457.2012.00482.x/abstract>>. Consulté le 12 février 2016.
- H. Summers, Lawrence. 2014. « Reflections on the new “Secular Stagnation hypothesis” ». *VoxEU.org*. En ligne. <<http://www.voxeu.org/article/larry-summers-secular-stagnation>>. Consulté le 10 juin 2015.
- Huber, Matthew T. 2009. « Energizing historical materialism: Fossil fuels, space and the capitalist mode of production ». *Geoforum*, vol. 40, no 1, p. 105–115.
- . 2013. « Fueling capitalism: oil, the regulation approach, and the ecology of capital ». *Economic Geography*, vol. 89, no 2, p. 171–194.
- Hurteau, Philippe et Francis Fortier. 2015. « État québécois, crise et néolibéralisme ». *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, no 52. En ligne. <<http://interventionseconomiques.revues.org/2469>>. Consulté le 9 octobre 2015.
- Huws, Ursula. 1999. « Material world: the myth of the weightless economy ». *Socialist register*, vol. 35, no 35. En ligne.

- <<http://www.socialistregister.com/index.php/srv/article/view/5712>>. Consulté le 10 mars 2016.
- Hydro-Québec. 2002. « Plan d'exploration pétrole et gaz naturel au Québec 2002-2010 ». En ligne. <<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/sismiques/documents/DD1-A.pdf>>. Consulté le 25 janvier 2016.
- ICI Radio-Canada. 2013. « Pétrole en Gaspésie : Attention! Travaux en cours! » *Radio-Canada.ca*. En ligne. <<http://ici.radio-canada.ca/sujet/petrole-quebec/2013/03/26/002-dossier-petrole-gaspesie.shtml>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2014. « Les Québécois pour l'exploration pétrolière à Anticosti, selon un sondage | Le Québec, producteur de pétrole? | ICI.Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/02/19/002-sondage-crop-petrole-quebec-perceptions.shtml>>. Consulté le 1 mars 2016.
- . 2015. « Gaspé demeure opposée à l'exploration pétrolière près des résidences ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/02/19/008-forages-inquietude-gaspe.shtml>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2016. « Couillard accepte de rencontrer Pétrolia au sujet d'Anticosti | ICI.Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2016/02/16/007-anticosti-couillard-rencontre-petrolia-accepte-fracturation-hydraulique-gagnon.shtml>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2015. « Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent: des autochtones réclament un moratoire de 12 ans. » *Radio-Canada.ca*. En ligne. <<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2015/07/08/001-autochtones-golfe-exploration-petroliere-moratoire-federal.shtml>>. Consulté le 18 avril 2016.
- Innis, Harold. 1999. *Fur Trade in Canada, The: An Introduction to Canadian Economic History*. University of Toronto Press.
- Institut de la statistique du Québec. 2009. « Produit intérieur brut aux prix de base, par activité économique, Québec, 2002-2007 ». Institut de la statistique du Québec.
- . 2013. « Le Québec chiffres en main ». Gouvernement du Québec. En ligne. <[http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2013\\_fr.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2013_fr.pdf)>. Consulté le 20 janvier 2016.

- . 2015a. « Produit intérieur brut aux prix de base, par activité économique, Québec, 2008-2013 ». En ligne. <[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-revenus-depenses/cea3\\_1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-revenus-depenses/cea3_1.htm)>. Consulté le 24 mai 2015.
- . 2015b. « Le Québec chiffres en main – Édition 2015 ». Gouvernement du Québec. En ligne. <[http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2015\\_fr.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/quebec-chiffre-main/pdf/qcm2015_fr.pdf)>. Consulté le 18 avril 2016.
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques. 2014. « Les politiques industrielles au Québec et au Canada ».
- . 2015. *Dépossession : une histoire économique du Québec contemporain*. Montréal : Lux.
- International renewable energy agency. 2016. « Renewable Energy Benefits: Measuring the Economics ». IRNA. En ligne. <[http://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/IRENA\\_Measuring-the-Economics\\_2016.pdf](http://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/IRENA_Measuring-the-Economics_2016.pdf)>.
- Jessop, Bob. 2006. « Spatial fixes, temporal fixes and spatio-temporal fixes ». Dans *David Harvey: a Critical Reader*, sous la dir. de N. Castree et D. Gregory, p. 142-166. oxford : Blackwell. En ligne. <<http://bobjessop.org/2014/01/16/spatial-fixes-temporal-fixes-and-spatio-temporal-fixes/>>. Consulté le 25 mai 2015.
- Junex. 2016. « Junex avance sur le projet pétrolier de Galt ». En ligne. <<http://www.junex.ca/communiqués>>. Consulté le 18 avril 2016.
- Kennedy, Emilia. 2014. « From Petro-States to 'new realities': Perspectives on the Geographies of oil ». *Geography Compass*, vol. 8, no 4, p. 262-276.
- Kitchen, Chris. 2014. *To the ends of the earth: A guide to unconventional fossil fuels*. Londres : Corporate Watch.
- Klare, Michael. 2010. « The relentless pursuit of extreme energy ». *TomDispatch*. En ligne. <<http://www.resilience.org/stories/2010-05-19/relentless-pursuit-extreme-energy>>. Consulté le 12 février 2016.
- . 2012. « Extreme Energy Means an Extreme Planet ». *TomDispatch*. En ligne. <[http://www.tomdispatch.com/post/175601/tomgram%3A\\_michael\\_klare,\\_extreme\\_energy\\_means\\_an\\_extreme\\_planet/](http://www.tomdispatch.com/post/175601/tomgram%3A_michael_klare,_extreme_energy_means_an_extreme_planet/)>. Consulté le 12 février 2016.

- Klassen, Jerome. 2009. « Le Canada et le nouvel impérialisme : la réalité économique d'une puissance secondaire. » En ligne. <<http://www.cahiersdusocialisme.org/wp-content/uploads/9.-Klassen.pdf>>. Consulté le 24 août 2016.
- Kliman, Andrew. 2014. « Clarifying 'Secular Stagnation' and the Great Recession ». *New Left Project*. En ligne. <[www.newleftproject.org/index.php/site/article\\_comments/clarifying\\_secular\\_stagnation\\_and\\_the\\_great\\_recession](http://www.newleftproject.org/index.php/site/article_comments/clarifying_secular_stagnation_and_the_great_recession)>.
- Kovel, Joel. 2009. « Climate Change and Ecosocialism ». *Dollars & Sense*, no 281, p. 32–37.
- Krugel, Lauren. 2014. « Alberta auditor general finds oilsands monitoring program lacking ». *CTVNews*. En ligne. <<http://www.ctvnews.ca/business/alberta-auditor-general-finds-oilsands-monitoring-program-lacking-1.2044181>>. Consulté le 12 février 2016.
- Krugman, Paul. 2013. « Secular Stagnation, Coalmines, Bubbles, and Larry Summers ». *Paul Krugman Blog*. En ligne. <<http://krugman.blogs.nytimes.com/2013/11/16/secular-stagnation-coalmines-bubbles-and-larry-summers/>>. Consulté le 10 juin 2015.
- Kwon, Diana. 2012. « The Alberta tar sands and First Nations health » *The McGill Daily*. *The McGill Daily*. En ligne. <<http://www.mcgilldaily.com/2012/11/the-alberta-tar-sands-and-first-nations-health/>>. Consulté le 6 décembre 2015.
- Lanoue, Roger et Normand Mousseau. 2014. *Maîtriser notre avenir énergétique*. Commission sur les enjeux énergétiques du Québec.
- Latouche, Serge. 2012. *L'Âge des limites*. Fayard. Coll. « Mille et une nuits ». Paris : Fayard/Mille et une nuits.
- Le Monde. 2016. « Le gaz de schiste américain va bousculer le marché ». *Le Devoir*, 19 mars 2016.
- Le Parti de Gauche. 2013. « Ecosocialisme • Premier manifeste : 18 thèses pour l'écosocialisme ». *Le Parti de Gauche*. En ligne. <[https://www.lepartidegauche.fr/system/documents/Manifeste\\_Ecosocialisme.pdf](https://www.lepartidegauche.fr/system/documents/Manifeste_Ecosocialisme.pdf)>. Consulté le 23 avril 2016.
- Levitt, Kari. 2002. *Silent Surrender: the Multinational Corporation in Canada*. Montréal: Queen's University Press.

- Levy, Andrea. 2011. « Plus d'éco à gauche ». Dans *Écosocialisme ou barbarie*. Écosociété. Coll. « Nouveaux Cahiers du socialisme 6 ». Montréal.
- Lilley, Sasha et David Harvey. 2011. *Capital and its discontents : conversations with radical thinkers in a time of tumult*. Coll. « Spectre ». Oakland, Calif : PM Press ;
- L'Italien, François, Maxime Lefrançois et Éric Pineault. 2012. « Cessez de dormir au gaz ». IREC. En ligne. <[http://www.irec.net/upload/File/note\\_de\\_recherchedpavril2012\(4\).pdf](http://www.irec.net/upload/File/note_de_recherchedpavril2012(4).pdf)>. Consulté le 2 octobre 2015.
- Lloyd-Davies, E. 2013a. « Defining 'extreme energy': A process not a category ». *Extreme Energy Initiative*. En ligne. <<http://extremeenergy.org/2013/07/25/defining-extreme-energy-a-process-not-a-category/>>. Consulté le 17 octobre 2015.
- . 2013b. « Defining 'extreme energy': A Process, not a category ». *Extreme Energy Initiative*. En ligne. <<http://extremeenergy.org/2013/07/25/defining-extreme-energy-a-process-not-a-category/>>. Consulté le 17 octobre 2015.
- Lohmann, Larry et Nick Hildyard. 2014. « Energy, Work and Finance ». *The Corner House*, p. 124.
- Maimann, Kevin. 2013. « Alberta government takes out ad in New York Times defending Keystone XL pipeline ». *Edmonton Sun*, 17 mars 2013. En ligne. <[http://www.edmontonsun.com/2013/03/17/alberta-government-takes-out-ad-in-new-york-times-defending-keystone-xl-pipeline?utm\\_source=facebook&utm\\_medium=recommend-button&utm\\_campaign=Alberta government takes out ad in New York Times defending Keystone XL pipeline](http://www.edmontonsun.com/2013/03/17/alberta-government-takes-out-ad-in-new-york-times-defending-keystone-xl-pipeline?utm_source=facebook&utm_medium=recommend-button&utm_campaign=Alberta+government+takes+out+ad+in+New+York+Times+defending+Keystone+XL+pipeline)>. Consulté le 5 décembre 2015.
- Malm, Andreas. 2013. « The Origins of Fossil Capital: From Water to Steam in the British Cotton Industry ». *Historical Materialism*, vol. 21, no 1, p. 15–68.
- Marcoux-Chabot, Moïse. 2014. *La Ripaille*. Coll. « Ceci n'est pas un film 2014 ». Montréal. En ligne. <<http://moisemarcouxchabot.com/la-ripaille/>>. Consulté le 17 mars 2016.
- McKillop, Andrew. 2005. « The myth of decoupling ». Dans *The final energy crisis*, p. 197–216. Pluto Press.
- McNally, David. 1981. « Staple theory as commodity fetishism: Marx, Innis and Canadian political economy ». *Studies in Political Economy*, vol. 6. En ligne. <<http://spe.library.utoronto.ca/index.php/spe/article/viewArticle/13582>>. Consulté le 27 mai 2015.

———. 2013. *Panne globale : crise, austérité et résistance*. Montréal : Les Éditions Écosociété.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 2013. « Le ministère des Ressources naturelles : une histoire à l'échelle du Québec ». En ligne. <<https://mern.gouv.qc.ca/ministere/historique/index.jsp>>. Consulté le 10 janvier 2016.

———. 2014. « Hydrocarbures - Le gouvernement résolument dans l'action ». En ligne. <<http://mern.gouv.qc.ca/presse/communiqués-detail.jsp?id=10699> >. Consulté le 10 avril 2016.

———. 2014. « Perception de l'exploration du pétrole de schiste à Anticosti: enquête qualitative auprès des résidents ». En ligne. <<http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Rapport-enquete-resident-anticosti.pdf>>. Consulté le 4 avril 2016.

———. 2015. « Politique énergétique 2016-2025: Hydrocarbures fossiles ». Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Industrie, du Commerce, et de la technologie. 1996. « La tertiarisation de l'économie du Québec ». Ministère de l'Industrie, du Commerce, et de la technologie.

Ministère des Finances du Québec. 2009. « Le budget en un coup d'oeil 2009-2010 ».

———. 2012a. « Budget 2012-2013 - Le Québec et ses ressources naturelles: Pour en tirer le plein potentiel ». En ligne. <<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/Ressources.pdf>>. Consulté le 3 mars 2016.

———. 2012b. « Budget 2012-2013 - Budget en un coup d'oeil ». En ligne. <<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2012-2013/fr/documents/CoupOeil.pdf#page=5>>. Consulté le 3 mars 2016.

———. 2015. « Évaluation financière, évaluation des retombées économiques et scénarios possibles de développement de l'exploitation d'hydrocarbures sur l'île d'Anticosti ». Gouvernement du Québec.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2006. « Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 ». Gouvernement du Québec.

- Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. « Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ». Gouvernement du Québec.
- Moerschbaeher, Matthew et John W. Day Jr. 2011. « Ultra-deepwater Gulf of Mexico oil and gas: energy return on financial investment and a preliminary assessment of energy return on energy investment ». *Sustainability*, vol. 3, no 10, p. 2009–2026.
- Mongeau, Serge. 2013. « Le mouvement de la décroissance au Québec ». *Relations*, no 765, p. 14–15.
- Moore, Jason W. 2011. « Transcending the metabolic rift: a theory of crises in the capitalist world-ecology ». *The Journal of Peasant Studies*, vol. 38, no 1, p. 1–46.
- Murray, David. 2015. « Le long chemin de l'extractivisme ». Dans *Creuser jusqu'où? : extractivisme et limites à la croissance*, p. 15–53. Écosociété. Montréal.
- Naylor, R.T. 1972. « The Rise and Fall of the Third Commercial Empire of the Saint-Lawrence ». dans *Capitalism and the National Question in Canada*. University of Toronto Press. Toronto.
- Noga, Jacqueline et Gregor Wolbring. 2014. « The Oil and Gas Discourse from the Perspective of the Canadian and Albertan Governments, Non-Governmental Organizations and the Oil and Gas Industry ». *Energies*, vol. 7, no 1, p. 314–333.
- Panitch, Leo et Colin Leys. 2007. « Leo Panitch, Colin Leys ». *Socialist Register 2007: coming to terms with nature*, vol. 43, no 43. En ligne. <<http://socialistregister.com/index.php/srv/article/view/5854/2750#.Vxj8vnDamlg>>.
- Parti Libéral du Québec. 2016. « Hydrocarbures – Une approche globale, cohérente, intégrée et rigoureuse pour le développement responsable de la filière des hydrocarbures ». *Parti libéral du Québec*. En ligne. <<http://www.plq.org/fr/article/hydrocarbures--une-approche-globale-coherente-integree-et-rigoureuse-pour-le-developpement-responsable-de-la-filiere-des-hydrocarbures>>. Consulté le 17 avril 2016.
- Pêches et Océans Canada. 2009. « Impact économique des activités maritimes au Canada ». Gouvernement du Canada.
- Pedersen, Henrik Borgtoft, Henrik Balslev et Carmen Ulloa Ulloa. 1993. *Palmas utiles: especies ecuatorianas para agroforestería y extractivismo*. Ediciones ABYA-YALA. En ligne. <<http://www.sidalc.net/cgi->

- bin/wxis.exe/?IsisScript=EARTH.xis&method=post&formato=2&cantidad=1&expression=mfn=019250>. Consulté le 20 mai 2015.
- Perron, Dominique. 2013. *L'Alberta Autophage: Identités, mythes et discours du pétrole dans l'Ouest canadien*. University of Calgary Press. En ligne. <<http://prism.ucalgary.ca/handle/1880/49486>>. Consulté le 26 avril 2016.
- Petras, James. 1997. « Latin America: the resurgence of the left ». *New Left Review*, p. 17–47.
- Petrolia-Inc. 2016. « Projet Haldimand | Pétrolia ». En ligne. <<http://www.petrolia-inc.com/fr/corporatif/projets/projet-haldimand>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2015. « Présentation corporative ». En ligne. <<http://www.petrolia-inc.com/imports/medias/pdf/presentation-corporo/2015-03-09-presentation-corporo-fr.pdf>>.
- Picq, Manuela. 2014. « the failures of Latin America's left.pdf ». *Aljazeera English*, 7 novembre 2014. En ligne. <<http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/11/failures-latin-america-left-20141168289406883.html>>. Consulté le 21 mai 2015.
- Pineault, Éric. à paraître. « Entre pression à extraire et impératif de transition: l'économie écologique et politique des hydrocarbures extrêmes au Québec ». En ligne. <[https://www.academia.edu/11497807/Entre\\_pression\\_%C3%A0\\_extraire\\_et\\_imp%C3%A9ratif\\_de\\_transition\\_1%C3%A9conomie\\_%C3%A9cologique\\_et\\_politique\\_de\\_s\\_hydrocarbures\\_extr%C3%A0mes\\_au\\_Qu%C3%A9bec](https://www.academia.edu/11497807/Entre_pression_%C3%A0_extraire_et_imp%C3%A9ratif_de_transition_1%C3%A9conomie_%C3%A9cologique_et_politique_de_s_hydrocarbures_extr%C3%A0mes_au_Qu%C3%A9bec)>.
- . 2013. « La panacée ». *Liberté*, no 300, p. 30–32.
- . 2015a. « Portrait de la surépargne des entreprises au Québec et au Canada ». IRIS. En ligne. <<http://iris-recherche.qc.ca/publications/surepargne>>. Consulté le 25 mai 2015.
- . 2015b. « Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques de l'EES sur les hydrocarbures ». En ligne. <[http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Pineault\\_Eric.pdf](http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/memoire/Pineault_Eric.pdf)>. Consulté le 6 février 2016.
- . 2016. *Le piège Énergie Est: sortir de l'impasse des sables bitumineux*. Écosociété. Montréal.

- PNB-PARIBAS. 2015. « Drôle de relance ». En ligne. <<http://economic-research.bnpparibas.com/Views/DisplayPublication.aspx?type=document&IdPdf=25466>>. Consulté le 25 mai 2015.
- Renaud, Carl. 2016. « Le titre de Pétrolia a perdu plus de 25% depuis le forum de Davos ». *Le Journal de Montréal*. En ligne. <<http://www.journaldemontreal.com/2016/02/15/le-titre-de-petrolia-a-perdu-plus-de-25--depuis-le-forum-de-davos>>. Consulté le 1 mars 2016.
- Rioux, Sébastien. 2013.. P.118 « David Harvey ». Dans *Marxisme Anglo-saxon : figures contemporaines*, p. 100-131. Lux. Montréal.
- Rodon, Thierry. 1998. « Coexistence ou domination? L'expérience de cogestion des autochtones du Canada ». ProQuest Dissertations Publishing. En ligne. <<http://search.proquest.com/docview/304473141/>>. Consulté le 18 avril 2016.
- Rubin, Jeff. 2012. *La fin de la croissance*. Montréal : Hurtubise.
- Ruiz Perez, Manuel, Jeffrey A. Sayer et S. C. Jehoram. 1993. « El extractivismo en América Latina ». En ligne. <<https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/17872>>. Consulté le 20 mai 2015.
- Sauvé, Lucie. 2011. « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec : les leçons à tirer ». *Gestion*, no 2, p. 49.
- Sawyer, Dave et Seton Stiebert. 2010. *Fossil Fuels - At What Cost? Government Support for Upstream Oil Activities in Three Canadian Provinces: Alberta, Saskatchewan and Newfoundland & Labrador*. SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY : Social Science Research Network. En ligne. <<http://papers.ssrn.com/abstract=1701792>>. Consulté le 4 décembre 2015.
- Schepper, Bertrand. 2012. « À qui profite le Plan Nord? » IRIS. En ligne. <<http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/Note-Plan-Nord-web-3.pdf>>. Consulté le 6 octobre 2015.
- . 2013. « Le pétrole québécois ». *Revue À bâbord !*, vol. 47, p. 3.
- . 2014. « Le modèle « d'avenir » nommé extractivisme ». *Le Journal de Montréal*. En ligne. <<http://www.journaldemontreal.com/2014/08/05/le-modele--davenir--nomme-extractivisme>>. Consulté le 20 mai 2015.

- . 2015a. « Le pétrole de l'île d'Anticosti : une bonne affaire pour les Québécois-es ? » IRIS. En ligne. <<http://iris-recherche.qc.ca/publications/anticosti>>. Consulté le 2 octobre 2015.
- . 2015b. « Le Canada, l'extractivisme et le piège de l'économie primarisée ». Dans *Creuser jusqu'où? : extractivisme et limites à la croissance*, p. 116-135. Écosociété. Montréal.
- Schepper-Valiquette, Bertrand. 2014. « Le concept de décroissance économique chez Serge Latouche: une résistance au capitalisme ». Montréal : Université du Québec à Montréal. En ligne. <<http://www.archipel.uqam.ca/6658/1/M13466.pdf>>.
- Schwarzmantel, John. 2007. « A Brief History of Neoliberalism ». *Contemporary Political Theory*, vol. 6, no 2, p. 262-264.
- Scott, Norval. 2008. « Gas find may spur drilling in Quebec ». *The Globe and Mail*, avril 2008. En ligne. <<http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/gas-find-may-spur-drilling-in-quebec/article958675/>>. Consulté le 17 avril 2016.
- Shields, Alexandre. 2010. « Québec se décide à consulter les citoyens sur les gaz de schiste ». *Le Devoir*, août 2010. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/295266/quebec-se-decide-a-consulter-les-citoyens-sur-les-gaz-de-schiste>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2012. « Le couperet conservateur fait mal à la recherche ». *Le Devoir*, juin 2012. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/353618/le-couperet-conservateur-fait-mal-a-la-recherche>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2013a. « Ottawa qualifie les sables bitumineux de «ressource renouvelable» ». *Le Devoir*, mai 2013. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/377409/ottawa-qualifie-les-sables-bitumineux-de-ressource-renouvelable>>. Consulté le 5 décembre 2015.
- . 2013b. « Au moins 12 000 puits de pétrole sur Anticosti ». *Le Devoir*, juin 2013. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/379828/au-moins-12-000-puits-de-petrole-sur-anticosti>>. Consulté le 1 mars 2016.
- . 2014. « L'austérité n'empêche pas la relance du Plan Nord ». *Le Devoir*, 1 octobre 2014. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/419827/le-plan-nord-est-toujours-un-pilier-selon-couillard>>. Consulté le 9 octobre 2015.

- . 2015a. « Une première extraction horizontale de pétrole en Gaspésie | Le Devoir ». *Le Devoir*, 28 janvier 2015. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/430088/gaspesie-junex-extraction-petrole>>. Consulté le 29 février 2016.
- . 2015b. « Produire ou importer ses hydrocarbures | Le Devoir », 10 novembre 2015, *Le Devoir* édition. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/454775/le-choix-du-quebec-produire-ou-importer-ses-hydrocarbures>>. Consulté le 18 avril 2016.
- Smith, Neil. 2007. « Nature as accumulation strategy ». *Socialist register*, vol. 2007, p. 16.
- Spain, Jean-François et François L'Italien. 2013. « Du pétrole pour le Québec ? Analyse socio-économique du modèle de développement de la filière pétrolière en Gaspésie ». Institut de recherche en économie contemporaine.
- Stamp, Robert M. 2009. « Alberta ». *The Canadian Encyclopedia*. En ligne. <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/alberta/>>. Consulté le 4 décembre 2015.
- Statista. 2016. « Top companies in the world by revenue 2015 ». *Statista*. En ligne. <<http://www.statista.com/statistics/263265/top-companies-in-the-world-by-revenue/>>. Consulté le 11 mars 2016.
- Stunden Bower, Shannon et David Campanella. 2013. *Taking the Reins: The Case for Slowing Alberta's Bitumen Production*. Edmonton : Parkland Institute.
- Subcommittee on oversight and investigations. . *Inquiry Into The Deepwater Horizon Gulf Coast Oil Spill*. En ligne. <<https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CHRG-111hhr76577/pdf/CHRG-111hhr76577.pdf>>.
- Svampa, Maristella. 2011a. « Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine ». *Problèmes d'Amérique latine*, vol. 81, no 3, p. 101.
- . 2011b. « Extractivismo neodesarrollista y movimientos sociales: ¿ Un giro ecoterritorial hacia nuevas alternativas ». *Lang, Miriam/Mokrani, Dunia (comps.), Mas allá del desarrollo. Ediciones ABYA Ayala/Fundación Rosa Luxemburgo: Quito*, p. 185–216.

- . 2013. « Resource extractivism and alternatives: Latin American perspectives on development ». *Beyond Development*, p. 117.
- Tanuro, Daniel. 2011. « Les fondements d'une stratégie écosocialiste ». Dans *Écosocialisme ou barbarie*. Écosociété. Coll. « Nouveaux Cahiers du socialisme 6 ». Montréal.
- Thibault, Jean-Philippe. 2014. « La société Junex a débuté ses forages à Gaspé ». *Le Pharillon*, 17 octobre 2014. En ligne. <<http://www.lepharillon.ca/2014/10/17/junex-debute-ses-forages-a-gaspe>>. Consulté le 5 mai 2015.
- Thomas-Müller, Clayton. 2008. « Tar sands: Environmental justice, treaty rights and Indigenous Peoples ». *Canadian Dimension*, vol. 2, p. 11–14.
- Veltmeyer, Henry. 2014. « The Enbridge Northern Gateway Pipeline and the Resistance to Extractive Capital ». En ligne. <<ftp://host-209-183-10-27.static.dsl.primus.ca/cpsa-acsp/2014event/Veltmeyer.pdf>>. Consulté le 22 mai 2015.
- Veltmeyer, Henry et Paul Bowles. 2014. « Dynamics of Extractivist Resistance: Linking Latin America and Northern British Columbia, Canada ». En ligne. <<http://web.isanet.org/Web/Conferences/FLACSO-ISA%20BuenosAires%202014/Archive/c646a4bb-d64a-4958-8a32-08ceb4386f2e.pdf>>. Consulté le 22 mai 2015.
- Veltmeyer, Henry et James F. Petras. 2014. *The new extractivism: a post-neoliberal development model or imperialism of the twenty-first century?* London : Zed Books, ©2014.
- Watkins, Melville H. 1963. « A staple theory of economic growth ». *Canadian Journal of Economics and Political Science/Revue canadienne de économiques et science politique*, vol. 29, no 02, p. 141–158.
- Wood, Ellen Meiksins. 2005. *Empire of capital*. London : Verso.
- . 2007. « Logics of power: A conversation with David Harvey ». *Historical Materialism*, vol. 14, no 4, p. 9.
- Wunder, Sven. 1999. « Value determinants of plant extractivism in Brazil: An analysis of the data from the IBGE agricultural census ». En ligne. <[http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=204469](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=204469)>. Consulté le 20 mai 2015.